# LA LIBERTÉ

60¢ plus TPS

Volume ... Saint-Boniface, du 25 septembre au 1er octobre 1992 Tél.: 237-4823 Fax: 231-1998






photo: Laurent Gimenez

## Sauvé par les eaux

**Saint-Malo, c'est le berceau de la coopération, comme en témoigne Aline Gosselin-Lemieux, présidente du Conseil de la coopération du Manitoba, mais c'est aussi un village qui prospère grâce en partie au développement touristique depuis 30 ans. Pages 23 à 26.**

## Une bombe à retardement

Même s'il a fait beau et chaud cette semaine, l'ensemble de l'agroalimentaire, une industrie déjà en perte de vitesse va ressentir les effets de la mauvaise qualité des grains. **Page 7.**

## Des livres et des films

L'automne s'annonce particulièrement mouvementé pour les cinéphiles et les livromaniaques, avec l'approche de Cinémental et du Salon du livre. **Page 15.**

## Maître-quilleur

Le gérant du Club La Vérendrye, Clément Perreault, le nouveau champion national des quilles, va représenter le Canada en Europe en octobre. **Page 19.**

## Elle aime le hockey!

La danseuse principale des Grands Ballets canadiens, Andrea Boardman, est la seule de la compagnie à parler du match de hockey de la veille. **Page 16.**



photo: Jean-Pierre Dubé

## Les anges de la grande route

**Des motards d'un certain âge se réunissent à chaque semaine durant la saison chaude pour une randonnée de deux heures. Une rencontre avec les Geritol Angels, fondés il y a 10 ans par des francophones de Saint-Boniface. Page 21.**

### Citation de la semaine

***«On s'est fait dire: qu'est-ce que vous faites à vos curés?»***

Omer Boulet de Somerset, membre du comité d'aide aux victimes d'agression sexuelle, au sujet des commentaires de paroissiens d'autres villages qui ont refusé de voir la réalité. **Page 11.**

**LA LIBERTÉ**

Journal hebdomadaire publié le vendredi
par la Société Presse-Ouest Limitée

Le journal de l'année de
l'Association de la presse francophone (APF)
de 1984 à 1991

**Directeur et rédacteur en chef:** Yves CHARTRAND
**Directeur adjoint:** Jean-Pierre DUBÉ
**Journalistes:** Karine BEAUDETTE, Laurent GIMENEZ, Sylviane LANTHIER
**Correspondant national:** Yves LUSIGNAN (Agence de presse francophone)
**Caricaturiste:** Cayouche (Réal BÉRARD)
**Collaborateur:** BICOLO
**Graphiste:** Gilbert PAINCHAUD
**Typographe:** Véronique TOGNERI
**Secrétaire-comptable:** Yvonne LARIVIÈRE
**Secrétaire-réceptionniste:** Christiane AVANTHAY
**Développement de photos:** Hubert PANTEL

**Heures du bureau:** 9 h à 17 h du lundi au vendredi.
Toute correspondance doit être adressée à La Liberté, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable. Le journal ne s'engage pas à publier les lettres qui n'auront pas été dactylographiées ou écrites LISIBLEMENT à la main. Les communiqués de presse envoyés à la rédaction devront aussi être écrits de façon lisible.
Les bureaux sont situés au 383, boulevard Provencher.
Téléphone: (204) 237-4823. Télécopieur: (204) 231-1998.
**L'heure de tombée pour les annonces est le mardi à midi. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10%.**
**Représentation nationale: OPSCOM (613) 234-6735.**
Nos annonceurs ont jusqu'au mercredi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

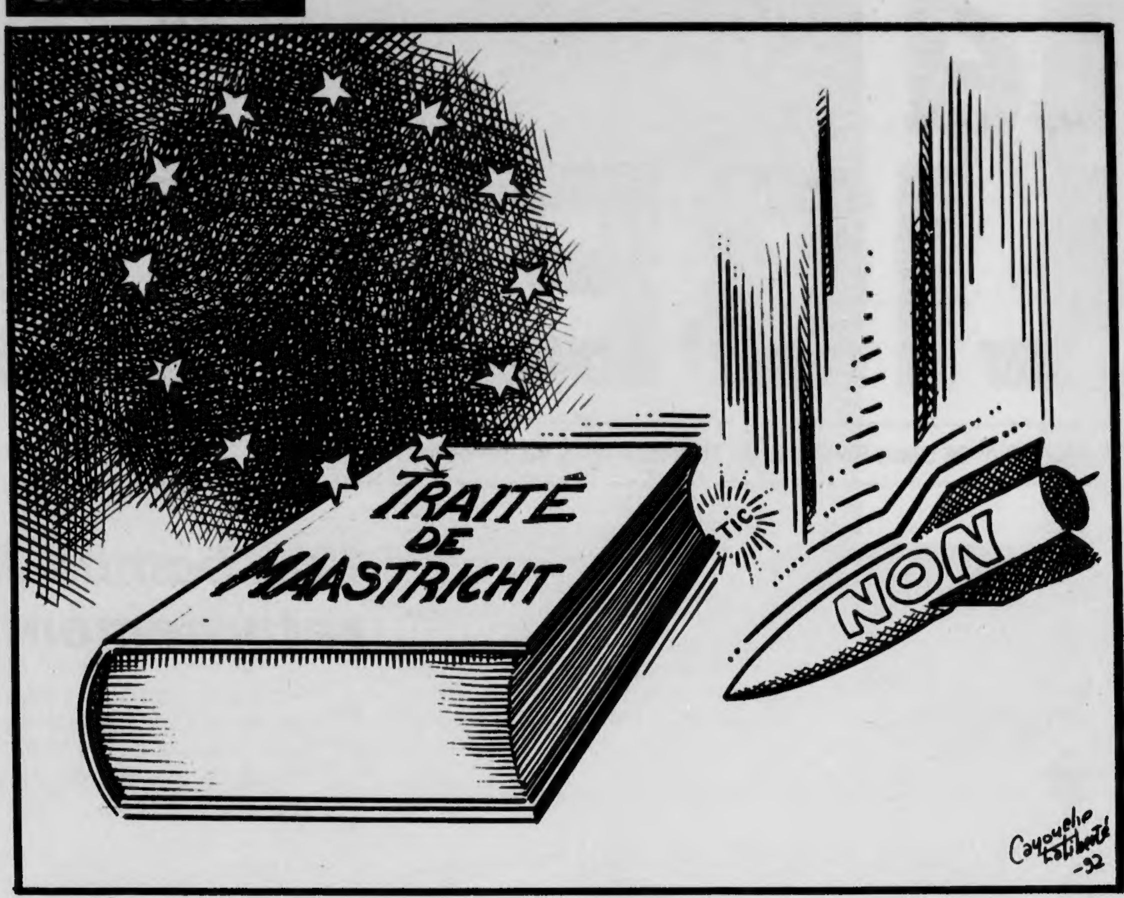
**L'abonnement annuel** coûte 25$ au Manitoba et 30$ ailleurs au Canada. À ces tarifs s'ajoute la TPS fédérale de 7%. Aux États-Unis et outre-mer, le tarif est de 35$ par année, sans TPS. Les abonnés manitobains qui passeront une partie de l'année aux États-Unis devront payer un supplément de 5 $ au moment du changement d'adresse.

Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir **AU MOINS DIX JOURS** avant la date de déménagement.

Le journal **LA LIBERTÉ** est imprimé sur les presses de Derksen Printers à Steinbach.

Enregistré comme courrier de deuxième classe. No 0477.


## CAYOUCHE




OUFF!

## SOMMAIRE

### ACTUEL


- **Gestion scolaire:** Alfred Monnin préside le comité de mise en oeuvre. Page 3.
- **Agriculture:** les battages commencent. Page 3.
- **Ici et ailleurs:** page 3.
- **Éditorial:** un autre coup politique, par Yves Chartrand. Page 4.
- **Sur la scène nationale:** page 4.
- **Lettre:** page 5.
- **CUSB:** les effectifs étudiants stagnent. Page 6.
- **Agroalimentaire:** l'été pluvieux n'affecte pas que les agriculteurs. Page 7.
- **Constitution:** Claude Beauchamp défend le «oui» économique. Page 8.
- **Saint-Boniface:** une plaque à la mémoire de Maureen Fritz-Lonergan. Page 9.
- **Allegations:** Mgr Hacault se rendra à Somerset. Pages 10 et 11.
- **Centre de déchets:** les travaux commencent à Montcalm. Page 14.
- **Élections:** Roland Gauthier candidat deux fois à La Broquerie. Page 14.




François Talbot. Page 7.

### CULTUREL

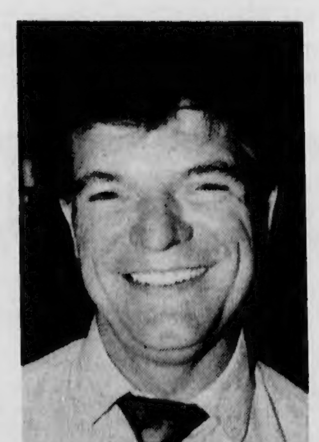

- **Rentrée:** du cinéma francophone et un salon du livre. Page 15.
- **Coups de coeur:** Léonie Boisvert. Page 15.
- **Danse:** Andrea Boardman, la Coppélia des Grands Ballets. Page 16.
- **Théâtre:** L'Étranger de Camus présenté à Winnipeg. Page 17.
- **Chanson:** France D'Amour au Manitoba. Page 17.
- **Les Rendez-Vous:** page 18.


### SPORTS


- **Quilles:** Clément Perreault, champion du Canada. Page 19.
- **Hockey:** l'avenir incertain de Beauregard et Lambert. Page 20.


### SOCIÉTÉ


- **Geritol Angels:** la moto sans limite d'âge. Page 21.
- **Feu vert:** page 21.
- **Gens d'ici:** page 21.
- **La Liberté économique:** Saint-Malo. Pages 23 à 26.
- **Emplois et avis:** pages 22 et 27.
- **Prix Réseau:** les récipiendaires. Page 28.
- **Nécrologies:** page 29.
- **Télé-horaire:** pages 30 et 31.
- **Bicolo:** pages 32 et 33.
- **Chronique religieuse:** page 34.
- **Petites annonces:** page 34.
- **Quiz:** page 35.
- **Recette:** page 35.
- **À votre service:** page 36.

Clément Perreault. Page 17.

### Le MANITOBA de A à Z


- **La Broquerie:** page 14.
- **Montcalm:** page 14.
- **Province:** pages 10 et 13.
- **Sainte-Agathe:** page 13.
- **Sainte-Anne-des-Chênes:** page 13.
- **Saint-Boniface:** pages 9 et 17.
- **Saint-Malo:** page 23 à 26.
- **Saint-Norbert:** page 9.
- **Sainte-Rose-du-Lac:** page 7.
- **Somerset:** pages 10 et 11.

## Ici et ailleurs

### Le conseiller référendaire

*Ottawa* - L'ex-directeur général d'Élections Canada, Jean-Marc Hamel, agira à titre de conseiller spécial au président-directeur général de Radio-Canada, Gérard Veilleux, sur la Loi référendaire. En raison d'un certain nombre de questions importantes qui nécessitent une interprétation et une réflexion sérieuses, Jean-Marc Hamel travaillera avec une équipe spéciale mise sur pied pour offrir coordination et leadership aux services médias de la Société.

### Le dernier souffle?

*Ottawa* - Déclaré cliniquement mort dans le dernier budget fédéral, le Programme de contestation judiciaire vit ses derniers instants, avant de passer de vie à trépas le 30 septembre. La réponse du gouvernement à la recommandation d'un Comité de la Chambre de maintenir le programme se fait toujours attendre. Le Comité avait demandé une réponse au plus tard le 16 août, mais le gouvernement aurait jusqu'au 16 novembre pour le faire. Le programme a été coupé, malgré une décision en 1989 de le renouveler jusqu'en 1995. (APF)

### Deux réacteurs

*Manitoba* - Énergie atomique du Canada, qui a notamment des installations de recherche et mise au point scientifiques à Pinawa, a conclu une entente pour la vente de deux réacteurs CANDU à la Corée du Sud. L'entente permettra de créer 7 000 emplois spécialisés dans l'industrie de fabrication et de construction mécanique en Ontario, au Québec, en Colombie-Britannique et en Alberta. Des firmes ontariennes et québécoises se partageront les travaux de conception et d'étude technique.

### Gare à la grippe!

*Winnipeg* - L'Association pulmonaire du Manitoba a lancé, le 22 septembre, une campagne Gare à la grippe. Pour la majorité des gens, la grippe est synonyme de petits désagréments fâcheux qui obligent à rester au lit pendant quelques jours. Cependant, combinée à la pneumonie, la grippe compte parmi les principales causes de décès chez les 65 ans et plus. Depuis 1989, le nombre de personnes vaccinées contre les effets de la grippe, qui risquent d'être graves, a augmenté de 28,7 %.

### L'arbre et l'écorce

*Ottawa* - Les porte-parole des femmes canadiennes-françaises estiment qu'il y a autant de bonnes raisons de se prononcer en faveur de la récente entente constitutionnelle, que de raisons de se battre contre. (APF)

# ACTUEL

*Alfred Monnin présidera le Groupe de gestion des écoles franco-manitobaines*

# La province jette la balle dans le camp des francophones

**«Nous attendons avec impatience de collaborer avec la collectivité francophone», a fait savoir la ministre Rosemary Vodrey en annonçant la nomination du parrain de la francophonie, l'ancien juge en chef du Manitoba, Alfred Monnin, à la présidence du Groupe d'appui à la mise en oeuvre de la gestion scolaire.**

La ministre de l'Éducation a annoncé en mars dernier l'intention du gouvernement de mettre sur pied un tel comité, composé en partie de représentants francophones, en promettant la gestion des écoles pour la rentrée de 1994.

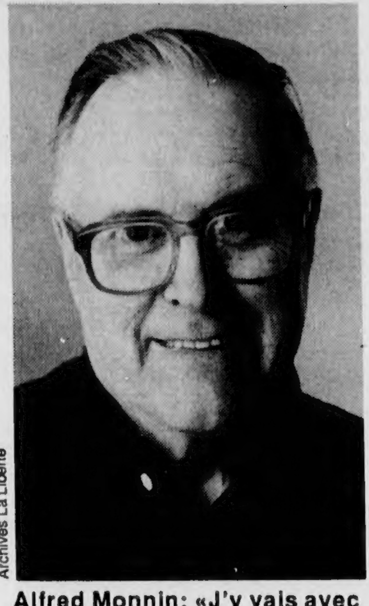
Mais comme les organismes ont pour le moment refusé de collaborer à un projet de gestion qu'ils jugent inconstitutionnel, la province vient forcer la note en nommant une personne qui fait l'unanimité dans la communauté pour présider la prochaine étape.

### Élaborer, faciliter et mettre en oeuvre

«C'est un coup pour la province, soutient le directeur général de la Fédération provinciale des comités de parents (FPCP), Gérard Lécuyer, c'est eux (au gouvernement) qui ont besoin de lui.»

Les parents ont indiqué à la ministre des changements qui pourraient rendre son projet acceptable.

Mais devant le refus du gouverement Filmon de se plier



Archives La Liberté

**Alfred Monnin: «J'y vais avec les yeux ouverts.»**

aux exigences du jugement de mars 1990 de la Cour suprême, la FPCP a décidé l'été dernier de se présenter devant le plus haut tribunal du pays. Un appel sera entendu à Ottawa le 3 décembre.

«Le communiqué (annonçant la nomination d'Alfred Monnin) ne comporte rien de nouveau, affirme Gérard Lécuyer, ne change rien au fait qu'on va aller demander à des ayants droit s'ils veulent oui ou non avoir leur droit.»

Le communiqué de la province précise en effet le mandat du Groupe d'appui: «Élaborer, faciliter et mettre en oeuvre un mode d'élection par recensement et un mode d'inscription, ainsi que d'administrer un mode de scrutin conforme aux lignes directrices acceptées pour s'assurer que les parents titulaires de droits en vertu de l'article 23 adhèrent au mode de gestion de manière opportune; (...) recommander un mode d'élection pour les conseils régionaux dans les collectivités qui ont choisi d'adhérer au nouveau système.»

La province jette donc la balle dans le camp des francophones en précisant que, dès que seront faites les nominations des organismes au Groupe d'appui, les travaux pourront commencer.

Alfred Monnin affirme que la province l'a approché en mai dernier et qu'il n'a pas consulté les organismes afin de conserver une certaine neutralité.

«Je sais ça que ça pourrait être pénible à cause de la division dans la communauté, avance-t-il, il y en a qui veulent embarquer et d'autres non.»

Le fait que le projet gouvernemental pourrait s'avérer inconstitutionnel, «ça m'a dérangé, déclare Alfred Monnin. Si c'est pas constitutionnel, on aura fait du travail pour rien. La province croit que son projet est valable, je suis prêt à aller de l'avant. J'y vais avec les yeux ouverts.»

L'ex- juge en chef reconnaît la possibilité que les organismes refusent de nommer des représentants au Groupe, ce qui risquerait d'inhiber le progrès.

«Ce sera au gouvernement de décider quoi faire. On doit terminer pour qu'il y ait des élections en septembre 1993. J'ai une année de travail à faire.»

**Jean-Pierre DUBÉ**

*Les battages commencent enfin au Manitoba*

# Les séchoirs à grains utilisés à capacité

**Le soulagement commence à se lire sur les visages des céréaliculteurs manitobains après une semaine de temps plutôt sec. La récolte en retard de plus d'un mois a enfin pu commencer dans toutes les régions, où l'on enregistre des volumes considérables dans la plupart des céréales, mais une mauvaise qualité.**

Le 21e rapport hebdomadaire d'Agriculture Manitoba fait état, le 22 septembre, d'une moisson bien peu avancée: 65 % des céréales avaient été coupées, 15 % moissonnées à l'échelle de la province; pour le canola: 15 % coupé, moins de 5 % battu.

Le temps sec de la fin de semaine dernière a permis aux fermiers de prendre les champs d'assaut. Mais deux semaines de temps sec sont encore essentielles pour terminer les travaux.

Dans la région du Sud-Ouest, le séchage du grain s'avère la pratique plutôt que l'exception. Le rapport provincial indique que le volume est encore trop limité pour en évaluer la qualité.

Dans le Nord-Ouest, la moisson ne fait que commencer, moins d'un pour cent des grains avaient été récoltés. Le gel des derniers jours a aidé le processus de séchage. On rapporte des niveaux d'humidité de plus de 16 % et le grain a commencé à germer; il ne pourra servir qu'à l'ensemencement.

Les régions du centre ont connu le plus de pluie, la semaine dernière, avec des précipitations de 10 à 25 mm. Les volumes récoltés sont supérieurs à la normale: plus de 80 boisseaux à l'acre pour l'orge, par exemple.



photo: Jean-Pierre Dubé

**On voit enfin un peu de poussière dans les champs et dans les cours de ferme.**

Mais la qualité est faible.

La région de l'Est a également été durement touchée par la pluie la semaine dernière. Si bien que le niveau d'humidité des grains s'élève jusqu'à 20 %. Les séchoirs à grains de la région sont exploités au maximum.

Dans l'Est comme ailleurs, la qualité est mauvaise et les rendements sont comme suit: 30 à 50 boisseaux à l'acre pour le blé, 60 à 100 dans l'avoine, 50 à 90 dans l'orge, de 20 à 25 dans le canola et de 15 à 25 dans le lin. La récolte des betteraves à sucre doit débuter cette semaine.

**Jean-Pierre DUBÉ**

# ÉDITORIAL

## Un autre coup politique

Il semble difficile pour le gouvernement de Gary Filmon d'éviter de faire de la politique avec le dossier de la gestion scolaire. Vous allez me dire que je sonne drôle parce que sa ministre de l'Éducation vient de nommer une personne au-dessus de tout soupçon pour présider le Groupe d'appui à la mise en oeuvre du projet de gestion scolaire.

C'est justement ça le problème. Bien qu'il soit rempli de bonnes intentions, l'ex-juge Alfred Monnin pourrait devenir involontairement la caution morale que recherche le gouvernement Filmon depuis le dévoilement de son projet pourri en mars dernier.

On sait que les organismes francophones et la majorité des parents représentés par la Fédération des comités de parents n'aiment pas le bébé de Rosemary.

On sait aussi, bien que cela ne soit pas un facteur déterminant, que le bureau du premier ministre n'a pas apprécié les annonces parues dans les journaux lors de la visite de Robert Bourassa en mai.

On sait enfin que la ministre, après avoir fait niaiser les représentants des organismes pendant trois mois, n'a non seulement pas répondu à leurs attentes mais leur a reproché de faire retarder le processus. Avec la nomination d'Alfred Monnin, il n'y a plus maintenant aucun doute sur leur volonté de faire passer le projet, coûte que coûte.

Si le projet avait été cohérent avec les droits constitutionnels et les recommandations des parents, il aurait été plus facile d'ouvrir le champagne.

Or, bien que le juge Monnin se dise conscient de la division qui s'est installée dans la communauté, il risque maintenant de participer à la permanence de cette division et, tout porte à croire, à trouver une solution politique à une question constitutionnelle.

On ne peut malheureusement pas faire de compromis dans certains cas. Mais c'est ce que le gouvernement Filmon cherche à faire continuellement avec les francophones de la province.

On ne peut pas douter aussi de l'intérêt qu'Alfred Monnin va porter à ses responsabilités de président. Quand le gars s'embarque, il y va à fond.

Mais c'est justement là le danger. Il n'y a pas de marge de manoeuvre si le choix est entre le projet du gouvernement et le statu quo.

Il reste d'aller en cour, mais cela pourrait consacrer l'échec définitif du projet Vodrey-Filmon et faire encore perdre un temps précieux. Comme cette idée d'insister pour faire voter les collectivités sur un droit individuel consenti par la Charte!

Aucun doute que ça risque d'être une situation délicate pour l'éminent francophone qui cherche probablement à bien faire, surtout quand on se rappelle du jugement qu'il a déjà rendu dans le dossier de la gestion.

### La vérité selon saint Pierre

C'est dommage, j'aurais aimé vous parler du texte de l'ex-premier-ministre. Mais il m'excusera, il y a parfois des choses vraiment plus importantes à discuter...

Yves CHARTRAND




*Le comité du Canada pour le YES lance sa campagne*

## Les Acadiens ont le plus à gagner

**De toutes les minorités francophones au pays, ce sont les Acadiens du Nouveau-Brunswick qui ont le plus à gagner dans l'entente constitutionnelle de Charlottetown.**

C'est ce que croit le président de la compagnie d'assurance-vie l'Assomption de Moncton, Me Michel Bastarache, qui a accepté d'être l'un des sept coprésidents du Comité du Canada pour le "YES", qui a lancé sa campagne dans une école secondaire d'Ottawa.

Il n'y a aucun doute selon Me Bastarache que les Acadiens «gagnent beaucoup plus que les autres minorités linguistiques» avec l'enchâssement dans la constitution de la loi provinciale 88, qui consacre l'égalité des communautés anglophones et francophones du Nouveau-Brunswick, notamment le droit à des institutions d'enseignement et des institutions culturelles distinctes.

Ceci dit, Me Bastarache croit que l'entente améliore le sort des minorités francophones, parce qu'elle consolide le principe de la dualité canadienne.

L'engagement des gouvernements envers leurs minorités renforce les droits linguistiques contenus dans la Charte, ajoute-t-il, mais il reconnaît qu'il n'y a aucune garantie que ces droits seront respectés par tous les gouvernements.

Alors, pourquoi voter oui? «Parce que c'est mieux que ce qu'on a aujourd'hui» répond Me Bastarache, selon qui il n'y a de toute façon aucune autre alternative pour les minorités. «Au moins, on progresse.»

Me Bastarache n'est pas le premier venu lorsqu'il est question des droits des minorités linguistiques. Avocat reconnu et respecté, il a déjà défendu les droits des minorités francophones devant la Cour suprême.

Selon lui, l'intérêt des minorités dans le débat constitutionnel était de consolider les droits linguistiques, de s'assurer qu'il n'y ait aucun recul sur les droits acquis, et d'éviter une trop forte décentralisation des pouvoirs au profit des provinces parce qu'en général, explique Me Bastarache, on ne peut pas toujours compter sur la bonne volonté de ces dernières pour garantir les droits des minorités.

Toujours est-il que le président de la compagnie l'Assomption a indiqué qu'il ne représentait pas uniquement les minorités francophones, mais également l'Atlantique au sein du Comité du Canada pour le YES.

Et cette entente est importante pour l'Atlantique, dit Me Bastarache, parce qu'elle assure qu'il n'y aura pas une trop grande décentralisation des pouvoirs. «C'est dans l'intérêt des francophones hors Québec et des gens de l'Atlantique que le oui passe».

D'autre part, le lancement de la campagne du Comité du Canada pour le YES a connu des ratés. Seul le mot "YES" est en effet imprimé en lettres noires sur le papier officiel utilisé par le comité. Pire encore, une immense affiche du YES surplombait l'estrade où prenait place les sept coprésidents, donnant la désagréable impression que la dualité linguistique n'avait pas sa place dans la campagne référendaire des Canadiens pour le «oui».

Questionné par les journalistes, Me Bastarache a reconnu dans un premier temps qu'il s'agissait d'une erreur des organisateurs, mais que cette erreur n'était pas tellement significative. Il s'est repris quelques minutes plus tard, devant l'insistance des journalistes, pour reconnaître que cette situation était inacceptable.

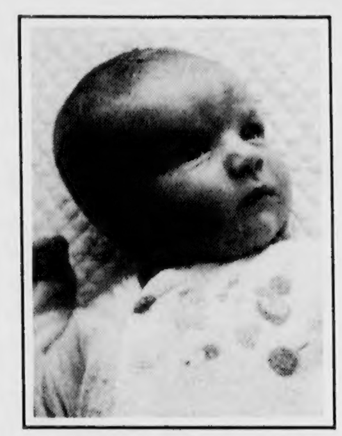
On a aussi entendu de drôles de propos par certains coprésidents du comité. Ainsi la journaliste June Callwood, qui parlait devant des centaines d'étudiants âgés de moins de 18 ans, a dit que même les enfants de dix ans devraient avoir le droit de voter sur cette entente. L'ex-ambassadeur du Canada aux Nations Unies, l'avocat québécois Yves Fortier, a dit qu'il voterait Oui «sans me pincer le nez», car cette entente est «une excellente affaire pour le Québec».

Pour l'homme d'affaires Ted Newall de l'Alberta, un oui à l'entente favorisera les investissements et évitera l'instabilité politique qui fait fuire les capitaux. Il sera plus facile pour les gouvernements de se concentrer sur l'économie une fois que les Canadiens auront voté oui à l'entente de Charlottetown.

Par contre, un non voudrait dire plus de pauvreté, moins de travail et une économie à la dérive a ajouté l'homme d'affaires albertain, qui a évoqué le spectre du Mexique, de l'Argentine et du Brésil.

Le Comité du Canada est une organisation non partisane qui se propose de recueillir 7 millions de dollars chez les Canadiens pour financer sa campagne. Cette organisation a reçu l'appui des trois principaux leaders politiques fédéraux, de tous les premiers ministres provinciaux, des chefs territoriaux et des chefs autochtones. (APF)

## T'es en parenté avec qui, toi?



Salut! Je m'appelle Simon Fabien Lafortune. Je suis né le 11 juin 1992 à Saint-Jean-sur-Richelieu, Québec.

Mes parents sont François Lafortune et Jocelyne Gagné.

Je suis le petit-enfant de Lucien et d'Anne-Marie Lafortune de Montréal, ainsi que d'Antoine Gagné et de Patricia (Copp) de Saint-Vital.

Le 14 août, j'ai survécu à la thèse de doctorat de mon père. Le 16 août, j'ai été baptisé en la chapelle de Coeur Immaculée de Marie par le Père Isaïe Blanchette o.m.i. Ma marraine est ma tante Hélène (Lafortune) de Maniwaki (PQ) et mon parrain est mon oncle Jean-Paul (Gagné) de Saint-Vital.

Un gros bonjour à la parenté de partout.

## *La petite histoire du Manitoba*

par René Ammann

## Septembre

**24 — 1811**
* La traversée de l'Atlantique qui amène les premiers colons de Selkirk à la Baie d'Hudson, accuse un retard. Ils ne pourront se rendre à la Rivière Rouge où d'ailleurs on n'est pas prêt pour les recevoir.

**25 — 1813**
* W. Auld, surintendant de la Compagnie de la Baie d'Hudson, est perçu comme l'ennemi de l'entreprise de Selkirk: il se plaint violement des sacrifices qu'il doit imposer à la Compagnie de la Baie d'Hudson pour assister les immigrants.

**26 — 1791**
* Commandes de livres pour York Factory: "Elements of Navigation", "Royal Navigation" (de Josephe), perfectionnement chez les lecteurs du poste.

**27 — 1873**
Arrestation d'Ambroie-Dydime Lépine, à son retour au Manitoba, pour sa participation au «meurtre de Scott». Après deux ans de prison, il partira à Batoche. Il avait fui la colonie en 1872 au plus fort de la fureur des Ontariens contre le Métis.

**28 — 1878**
J. Royal pose les conditions de l'appui franco-manitobain aux conservateurs de J.A. MacDonald: le droit aux écoles séparées et le maintien des deux langues officielles. Il n'obtient aucun engagement.

**29 — 1845**
Naissance de Joseph-David Fillion à Saint-Hubert (Québec). Arrive en 1870 au Manitoba pour devenir le premier missionnaire de Notre-Dame de Lorette. Fondera plus tard les paroisses de Saint-Pierre et de Saint-Jean-Baptiste.

**30 — 1893**
Décès de Salomon Hamelin. Avait été magistrat puis conseiller d'Assiniboia. À cause de son poste, il ne participe pas aux évènements de 1869-70. Il s'occupera plutôt de ses chevaux, boeufs, veaux et de son blé.

L'astérisque (•) indique que l'information rapportée a été consignée ce jour-là dans un journal, un journal d'un des différents postes de traite ou qu'elle provient de correspondance.

*Lettre*

# Les erreurs de traduction ne sont pas acceptables

M. le rédacteur,

Le secrétariat des Services en langue française n'a pas à se faire reprocher sa position par rapport à la bilinguisation des panneaux routiers installés dans les régions désignées de la province.

Le commentaire d'Yves Chartrand dans l'article intitulé «Respecter la traduction ou la tradition?» qui est paru dans La Liberté du 11 septembre dernier laisse entendre aux lecteurs et lectrices de cet hebdomadaire que le secrétariat des Services en langue française, et plus spécifiquement l'auteur de cette lettre, est d'accord avec des désignations telles que «Rivière Red River». Ce n'est pas du tout le cas.

Voici les faits concernant les activités du secrétariat dans cette affaire. Le secrétariat est entré en communication avec le ministère de la Voirie et du Transport le 18 août, après avoir été sensibilisé à l'existence d'erreurs sur les panneaux en question.

Dans ses communications et rencontres avec les représentants du ministère, le secrétariat a non seulement souligné l'existence d'erreurs mais a aussi demandé que les corrections soient apportées dans les meilleurs délais.

Il a bel et bien démontré le besoin de respecter le contexte historique des noms des rivières et donc d'y afficher leur appellation française.

Les responsables du projet au ministère de la Voirie et du Transport sont prêts à faire les changements nécessaires, y compris l'utilisation des noms français des rivières dans les régions désignées.

Ils regrettent de s'être fiés uniquement aux instructions contenues dans un guide national de la Commission canadienne de la signalisation routière pour préparer la grande partie de leurs versions françaises proposées pour la bilinguisation des panneaux routiers.

Par exemple, dans ce guide, "Stop For School Bus When Signals Flashing" devient «Arrêt obligatoire au clignotement des feux de l'autobus scolaires». Les fabricants des panneaux ont donc inscrit la version française avec l'erreur («scolaires» au lieu de «scolaire»).

Ils ont aussi suivi à la lettre l'instruction du guide national qui dit que les noms des municipalités, des rivières, des chutes, des ponts, des rues, etc. ne devraient pas être traduits sur les panneaux routiers.

Je présentais cette information à l'émission télévisée du 4 septembre pour expliquer l'existence des erreurs, mais certainement pas pour indiquer qu'elles étaient acceptables.

Les gens du ministère reconnaissent qu'ils ont eu tort de ne pas avoir fait vérifier les versions bilingues de la signalisation routière par le Service de traduction du gouvernement.

Le secrétariat des Services en langue française revendique auprès des ministères et sociétés de la Couronne la vérification des textes français par le Service de traduction avant de finaliser la publication de ces textes.

Cela figure dans ses directives concernant la mise en oeuvre de la politique gouvernemen-tale sur les services en français.

C'est évidemment malheureux que le ministère ait omis de prévoir un processus de vérification adéquat dans son projet de bilinguisation des panneaux routiers, car il aurait pu éviter les ennuis qu'il connaît aujourd'hui.

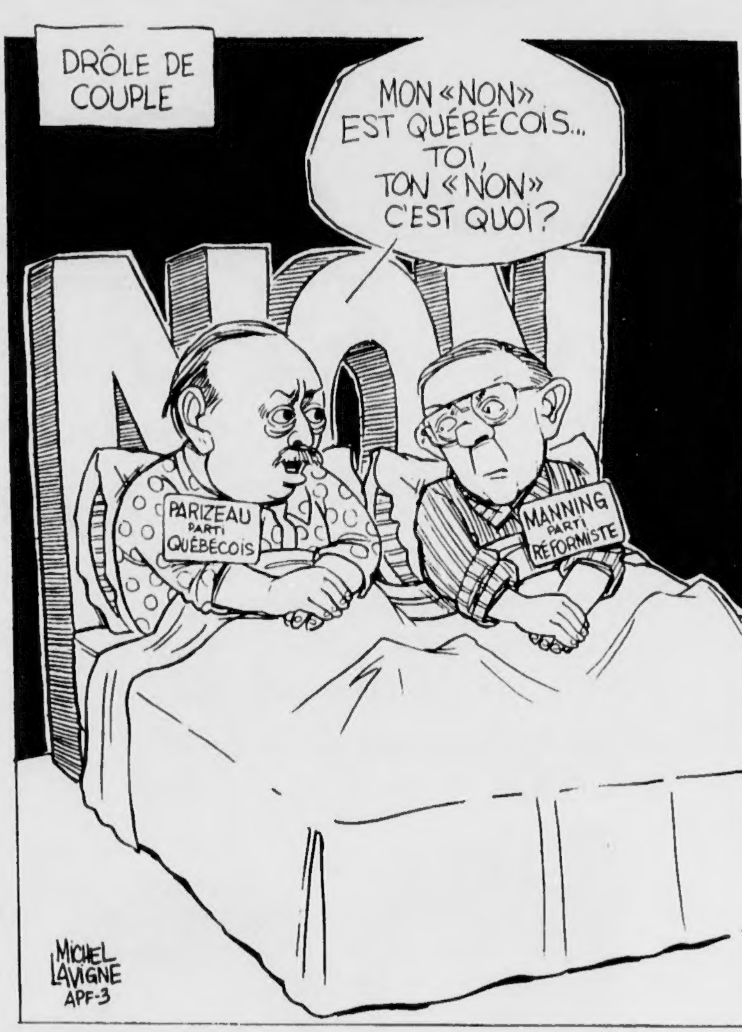
C'est aussi regrettable que M. Chartrand ait porté jugement sur la position du secrétariat des Services en langue française et de moi-même concernant la bilinguisation des noms des rivières à partir de quelques secondes d'un reportage télévisuel.

S'il avait communiqué avec moi, il aurait pu obtenir tous les renseignements pertinents et aurait donc pu transmettre un message plus exact à l'égard de la position du secrétariat des Services en langue française dans ce dossier.

Le Conseiller spécial,
Edmond LaBossière
Winnipeg (Manitoba)
Le 15 septembre 1992

*Coup d'oeil national*






**Vous avez des événements à signaler?**
**Composez le 237-4823**

*Au Collège universitaire de Saint-Boniface*

# Le nombre d'inscriptions reste stable

**Pour une première fois depuis plus de 10 ans, le Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB) ne connaît pas d'augmentation dans son nombre d'inscriptions. Au contraire, il y a une légère baisse de quatre étudiants comparé à l'année dernière.**

«C'est le statu quo, remarque Normand Dupasquier, secrétaire général du CUSB et directeur des Services aux étudiants depuis le 1er septembre, mais pour nous, c'est quand même des bonnes nouvelles.»

«Vue la situation économique qui prévaut à l'heure actuelle au pays, et aussi la hausse des frais de scolarité, on aurait pu subir une réduction considérable de nos inscriptions. Mais ça va bien: les inscriptions se maintiennent.»

Il remarque aussi qu'un nombre grandissant d'étudiants adultes reviennent aux études, probablement à cause de la situation économique difficile et de la rareté des emplois. Le nombre d'étudiants à temps partiel, soit plus de 55 % de la population étudiante, en est une preuve.

Des 978 inscriptions de 1992-1993, 231 sont des nouvelles admissions provenant majoritairement du Manitoba (174). Les autres nouveaux étudiants viennent du Québec (25), de l'Ontario (4), de la Saskatchewan (3), de la Colombie-Britannique (2), du Nouveau-Brunswick (1) et de l'Alberta (1).

De plus, le CUSB est de mieux en mieux connu à l'étranger. «Nos annuaires sont distribués à la grandeur du globe», rappelle Normand Dupasquier. le collège accueille 21 nouveaux étudiants provenant de 15 pays dont le Zaïre, le Vietnam, la France, la Belgique, les Philippines, le Mali et l'Autriche.

«On a acquis une certaine crédibilité. Aussi, on a fait un effort pour augmenter le nombre de cours, et en général, pour livrer de meilleurs services, continue le secrétaire général. Le fait qu'on est une petite université, c'est devenu notre "marque de commerce". Le Collège a un meilleur concept de soi actuellement, ce qui fait qu'on a moins peur d'aller à l'extérieur et se vendre.»

## Un marché saturé

Les inscriptions au programme d'éducation ont baissé quelque peu (voir tableau). D'un autre côté, les inscriptions ont monté légèrement en arts et surtout en sciences. Normand Dupasquier explique ce phénomène: «Depuis quelques années, on encourage beaucoup les étudiants à compléter leurs arts ou leurs sciences avant d'aller en éducation plutôt que d'y aller tout de suite après le secondaire.»

«Aussi, il semblerait que certains finissants en éducation de l'année dernière n'ont pas eu de succès dans leur recherche d'emploi. On a peut-être saturé le marché pour le moment. Dans quelques années, plusieurs professeurs seront en âge de se retirer et il y aura beaucoup d'ouvertures», ajoute le secrétaire général.

Le doyen de la faculté des Arts et des Sciences, André Fréchette constate qu'il y a eu un renouveau d'intérêt pour les sciences depuis quelques années.

«L'augmentation de choix de cours rend le programme de sciences certainement plus alléchant pour les étudiants qui seraient intéressés à continuer une maîtrise ou un doctorat.»

«Aussi, le Collège a investi dans l'achat d'équipement; les étudiants sont plus tentés de venir ici. Le Collège s'est établi une bonne réputation par le succès de ses étudiants du passé et aussi par ses professeurs. Et finalement, je crois qu'il y a eu une démystification des sciences, surtout pour les filles. Avant, c'était plutôt une faculté de gars.»

**Karine BEAUDETTE**



photo: Karine Beaudette

**Normand Dupasquier, secrétaire général et directeur des Services aux étudiants au CUSB: «Le statu quo au niveau des inscriptions est une bonne nouvelle pour le Collège. On aurait pu subir une réduction considérable.»**

### Inscriptions 1992-1993

| FACULTÉ | 1991-1992 | 1992-1993 |
|---|---|---|
| ***Arts*** | 334 | 326 |
| ***Sciences*** | 87 | 96 |
| ***Éducation*** | | |
| 1er cycle | 249 | 242 |
| certificat (post-bacc.) | | 15 |
| maîtrise | 127 | 103 |
| ***École technique et professionnelle*** | | |
| Gestion de bureau | 43 | 45 |
| Administration des affaires | 58 | 56 |
| Éducation en services de garde | 15 | 16 |
| Éducation permanente | 43 | 36 |
| ***Étudiants provenant de l'Université du Manitoba*** | 34 | 35 |
| **TOTAL** | **982** | **978** |

*Le retard des récoltes affecte tout l'agroalimentaire*

# Une bombe à retardement

**Les agriculteurs ne sont pas les seuls affectés par l'été pluvieux et le retard dans les récoltes. Plusieurs autres secteurs reliés à l'agriculture en subissent également les conséquences.**

Les premières concernées sont évidemment les compagnies de nettoyage et de vente de grains. Léon Lafond, gérant de l'élévateur de Saint-Jean-Baptiste, et Auguste Chapron, employé de B & R Seed à Saint-Claude, s'entendent pour dire que le retard des récoltes n'affectera pas trop leur entreprise respective dans l'immédiat.

En fait, tout le monde respire mieux depuis le retour du soleil qui a enfin permis aux agriculteurs d'entrer dans leurs champs. «On a pris six semaines de retard, explique Léon Lafond. Je n'avais pas vu ça depuis 1975.»

Pourtant, des conséquences négatives risquent de se manifester au printemps prochain, lors des semailles. «La pluie a beaucoup séché le grain, et le grain séché n'est pas bon pour les semences, explique Auguste Chapron. Ça veut dire qu'il faudra acheter du grain ailleurs pour approvisionner les fermiers.»

Mêmes craintes du côté des compagnies de transport, comme Dawson Road Transfer de Sainte-Anne-de-Chênes. «Ça va surtout nous affecter au printemps, estime le propriétaire Jacques Desrosiers. Les fermiers n'auront pas le temps de nettoyer leur terre pour l'année prochaine, et il y aura donc moins de commandes de produits chimiques.»

Le secteur des machineries agricoles n'est pas épargné, comme en témoigne l'ingénieur François Talbot, un des quelque 400 employés de la compagnie MacDon de Winnipeg. «Chaque été, on a des mises à pied au niveau de la production, mais cette année, c'est plus que d'habitude.

«La compagnie attend avec beaucoup d'inquiétude ce qui va se passer avec les récoltes. Si les fermiers ne récoltent pas suffisamment, ils n'auront pas assez d'argent pour acheter des machines. Pour la première fois, le risque de mise à pied existe même dans mon département, qui n'est pourtant pas relié directement à la production.»

François Talbot souligne cependant que la tendance à la baisse n'est pas nouvelle. Selon lui, le niveau de production actuel de son entreprise ne représente que 25 % de ce qu'il était il y a 15 ans.

Raisons principales? La baisse constante du prix du grain et la concentration des terres. «À mesure que les fermes grossissent, la taille des machines grossit également et leur nombre diminue. De plus, les fermiers ont besoin de machines plus solides parce qu'elles doivent travailler sur une plus grande superficie. C'est pour ça que les ventes sont en baisse.»

**Laurent GIMENEZ**



photo: Laurent Gimenez

**François Talbot devant une des andaineuses (swathers) fabriquées par sa compagnie. «Il faut faire des machines plus solides et moins chères. C'est un défi pour les ingénieurs.»**

SAINTE-ROSE-DU-LAC

## Le corps de Louis Lebel retrouvé

**Le corps de Louis Lebel, un homme de 87 ans qui avait été porté disparu le 2 septembre dernier à Cayer, a été retrouvé dans un champ le 21 septembre, à environ quatre milles au nord-ouest de son domicile.**

Le détachement de la Gendarmerie royale à Sainte-Rose-du-Lac a fait savoir que c'est un fermier, en train de faire rentrer son bétail, qui a fait la découverte dans un pâturage marécageux. La cause du décès serait naturelle.

**Y.C.**

*Sur les marchés de fruits et légumes*

## Seuls les prix ont poussé!

**Comme tous les distributeurs, le marché Jardins Saint-Léon a subi les conséquences de l'été pluvieux. Aucun fruit et légume n'a manqué à l'étalage, mais les prix, eux, ont subi une forte poussée.**

Selon Denis Rémillard, copropriétaire des Jardins Saint-Léon, tous les produits locaux nécessitant de la chaleur ont été atteints. Il y a eu très peu de tomates rouges et de concombres, et absolument aucun melon d'eau et cantaloup.

Même le blé d'Inde a manqué à l'appel, au point que les grandes chaînes comme Safeway et Superstore ont dû s'approvisionner au Minnesota.

Denis Rémillard a dû lui aussi importer des produits, notamment de l'Ontario, ce qui a fait monter les prix de vente. Les concombres, par exemple, ont subi une augmentation de 50 %. «On avait de tout, mais il y avait juste les gens avec du cash qui pouvaient se l'acheter!»

Denis Rémillard ne pense pas cependant que son volume de vente a énormément baissé. «Les gens ont été très gentils et très compréhensifs.»

**L.G.**



**Mauvaise nouvelle pour l'Hallowe'en: même les citrouilles seront plus chères, annonce Denis Rémillard.**


photo: Hubert Pantel

Le Forum sur l'unité nationale réunissait les intervenants suivants: Victor Goldbloom, commissaire aux langues officielles, Raymond Bisson, président de la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada, Claude Beauchamp, et Art Miki, président de l'Association nationale des Canadiens d'origine japonaise.

*Claude Beauchamp et la constitution*

# Un oui pour passer à l'économie

**Claude Beauchamp était à Saint-Boniface les 16 et 17 septembre derniers pour livrer son discours fédéralo-économique.**

L'homme d'affaires québécois, communicateur économique, ex-éditeur du journal Les Affaires et ex-chroniqueur économique à Radio-Canada (oui, c'est là que vous l'avez vu!), est aussi président du Regroupement économie et constitution, qui réunit 1 200 gens d'affaires québécois fédéralistes.

Pourquoi l'avoir fait venir à Saint-Boniface? Le printemps dernier, des gens du Collège universitaire de Saint-Boniface, dont Normand Dupasquier, étaient au Québec et, entendant Claude Beauchamp parler de réconciliation nationale, ont trouvé son discours rafraîchissant. Ils l'ont invité au Manitoba.

Son message se résume ainsi: Le Canada fonctionne et nous a permis de nous enrichir. Réglons donc la question constitutionnelle pour retrouver la stabilité politique dont nous avons besoin pour redresser l'économie, et faisons des affaires.

Dans son discours au Forum sur l'unité canadienne du 17 septembre, Claude Beauchamp exprimait son appui à l'entente de Charlottetown en expliquant que «les forces d'union doivent prévaloir sur les forces de désunion».

Nous ne vivons pas dans des sociétés monolithiques, dit-il, mais dans des sociétés diversifiées, caractérisées par l'interdépendance grandissante des États et par la coexistence des régionalismes et des nationalismes. «Dans les pays avancés et organisés, les forces d'union prévalent.»

Le message de Claude Beauchamp était accueilli avec un scepticisme un peu ironique par certaines personnes lors du Forum sur l'unité nationale, dont l'audience était constitué de représentants des diverses communautés culturelles et d'organismes manitobains en majorité anglophones.

«Nous ne pouvons pas tuer un processus qui résulte de tant d'années de négociations, et qui constitue un compromis qui fait l'unanimité des premiers ministres, a-t-il dit. L'entente ne règle pas tout, mais donne les règles permettant de négocier ce qu'il reste à négocier. Elle met fin à un état de crise politique et permettra de régler les questions économiques comme le chômage, la pauvreté, la création d'emploi, la concurrence internationale, etc.»

**Sylviane LANTHIER**



**Vous avez des événements à signaler?**
**Composez le 237-4823**

*Un lilas et une plaque devant l'hôtel de ville*

# L'hommage de la Ville à Maureen Fritz-Lonergan

**Lors d'une cérémonie qui s'est déroulée le 8 septembre dernier, la Ville de Winnipeg a planté un arbre et apposé une plaque devant l'hôtel de ville de Saint-Boniface pour rendre hommage à l'action de Maureen Fritz-Lonergan en faveur de son quartier.**



Maureen Fritz-Lonergan.

Architecte et fille d'un ancien échevin de Saint-Boniface, Maureen Fritz-Lonergan a occupé durant deux ans les fonctions de présidente de l'Association des résidents du vieux Saint-Boniface, avant de décéder prématurément des suites d'une maladie il y a quelques mois.

Christian Benhamou, membre de l'Association, témoigne: «C'était une personnalité dévouée à la communauté. Elle était toujours à la hauteur, et ses connaissances, notamment en architecture, aidaient beaucoup durant les combats pour Saint-Boniface.

«Prenez le pont Provencher. C'est grâce à elle si on a pu avoir une étude environnementale. Même chose pour le projet immobilier sur les berges de la Rouge ou le stationnement de l'hôpital de Saint-Boniface. Le projet initial prévoyait huit étages!»

«Maureen avait une vision pour Saint-Boniface, conclut Christian Benhamou. Elle voulait garder le côté historique, le charme, le cachet particulier de ce petit village au milieu d'une grande ville. Jusque sur son lit d'hôpital, elle a combattu pour préserver Saint-Boniface.»

L'actuel président de l'Association des résidents du vieux Saint-Boniface est Robin Wiens. Vice-présidente: Monique Mulaire.

**Laurent GIMENEZ**





SAINT-NORBERT

## Les scouts et guides recrutent

**Les scouts et guides de Saint-Norbert sont présentement en période de recrutement pour les mouvements de jeunes de la paroisse.**

Dans ue premier temps, l'organisation est à la recheche de six jeunes adultes qui pourraient oeuvrer à titre d'animateurs des castors, louveteaux ou jeannettes. Ensuite, le mouvement procédera au recrutement des jeunes.

Pour plus de renseignements, contacter Claire Lizotte (883-2709), Lise Kenny (261-1903) ou l'abbé Pierre Gagné (269-3240).

**J.-P. D.**

*Visite de Mgr Hacault à Somerset le 27 septembre*

# «L'archevêque veut que la vérité soit connue»

**Tous les cinq ans, les paroisses accueillent leur évêque venu en visite pastorale. C'est une de ces visites qu'effectue Mgr Hacault à Somerset en fin de semaine.**

Une visite dont le but est «de confirmer la communauté chrétienne dans sa foi, de s'enquérir de leurs besoins, de célébrer avec eux l'eucharistie, de visiter les malades, les petits, de donner un coup de pouce à la pastorale qui se vit dans ce milieu-là», explique le porte-parole de l'archevêque, Claude Blanchette.

***La visite de Mgr à Somerset revêt-elle un caractère particulier en raison des événements vécus par la paroisse?***

**C. B. :** Ce ne sera pas une visite différente des visites habituelles. Il est certain que l'évêque reconnaît les troubles et les difficultés vécus par la paroisse. Mais au départ, rien de particulier n'est prévu.

***Quel est le rôle du diocèse dans l'enquête de la GRC?***

**C. B. :** La GRC doit faire son travail. Toute victime a le droit de faire connaître sa plainte. Nous collaborons dans la mesure où on nous demande de le faire et où nous pouvons le faire, sans nuire à la confidentialité.

***C'était la première fois que de telles allégations contre des prêtres se produisaient dans le diocèse; comment savoir comment réagir?***

**C. B.:** Nous avons tenté de faire pour le mieux, par exemple en formant le comité de citoyens. Par la suite, un protocole a été mis en place par la conférence des évêques, avec le document De la souffrance à l'espérance.

Nous avions passablement suivi ce qui était recommandé dans le document. Il était recommandé de créer un comité d'écoute où les gens peuvent venir: nous l'avons fait; d'offrir aux personnes une thérapie: nous l'avons fait; de faire en sorte que la personne sur laquelle pèse les allégations soit évaluée psychologiquement: nous l'avons fait; de créer un comité d'appui aux victimes: nous l'avons fait; d'avoir un porte-parole pour les médias, etc.

***Quel est le rôle du diocèse envers le sentiment et l'attitude qu'ont les prêtres dans cette affaire?***

**C. B. :** L'archevêque veut que la vérité soit connue, mais aussi que toute personne impliquée soit respectée. Avant que toutes les personnes impliquées changent leur attitude, ça peut prendre du temps. Des gens réagissent avec scepticisme et des personnes ont exprimé à haute voix leur scepticisme et ça, c'est blessant pour ceux qui essaient de guérir et d'aider la communauté à guérir.

Mais je crois que le temps de la conversion est arrivé, et qu'il faut aussi savoir pardonner.

***Qu'est-ce que le diocèse apprend de ces événements?***



photo: Sylviane Lanthier

**Claude Blanchette, porte-parole de Monseigneur Hacault.**

**C. B. :** L'importance d'être vrai dans ce que nous faisons. Les événements ont touché tous les prêtres. Le document De la souffrance à l'espérance leur a été envoyé; il y a eu une session sur l'intégration de la sexualité à tous les âges de la vie.

***Les membres du comité à Somerset ont-ils eu un soutien suffisant de la part du diocèse?***

**C. B. :** C'est à eux de répondre à cette question. Nous avons essayé de les soutenir au mieux. C'était une première expérience pour tout le monde, où personne ne sait au départ quoi faire ou comment le faire.

***Avez-vous l'intention d'en parler avec les gens de Somerset?***

**C. B. :** Pas de manière formelle. Mais les gens impliqués dans la guérison des victimes doivent savoir qu'ils ont l'appui de l'archevêque.

**Sylviane LANTHIER**



## *Mission accomplie*

Après vingt-deux années de service et de présence en terre sénégalaise, les Soeurs de Saint-Joseph de Saint-Hyacinthe, (Alice Chèvrefils, Powerview (Manitoba), Denise Bélanger, Saint-Sébastien, Estelle Granger, Notre-Dame de Stanbridge, Mariette Paquin, Saint-Robert, Nicole Pellerin, Asbestos, Pauline Phaneuf, Upton) sont revenues au pays le 8 août 1992.

À l'invitation de Monseigneur Augustin Sagna, évêque de Ziguinchor en 1970, les Soeurs de Saint-Joseph de Saint-Hyacinthe ouvrirent une école secondaire pour filles afin de favoriser l'instruction et le recrutement des jeunes filles de la congrégation des Filles du Saint Coeur de Marie, congrégation autochtone du Sénégal. À ce premier mandat, s'est ajouté en 1983, la formation des jeunes filles, aspirantes à une famille religieuse naissante, les Filles de la Résurrection. Ainsi les religieuses de Saint-Joseph de Saint-Hyacinthe (Monique Pion, Estelle Granger) forment des jeunes filles pour des congrégations autres que la leur, manifestant ainsi un désintéressement extraordinaire, une ouverture peu commune à la dimension ecclésiale.

En septembre 1977, alors qu'à Saint-Hyacinthe, les Soeurs de Saint-Joseph de Saint-Hyacinthe fêtaient leur centenaire, les quatre premières finissantes du Collège de Djifangor prononçaient leurs voeux dans la congrégation des Filles du Saint Coeur de Marie, en la cathédrale de Ziguinchor. Ce service d'église, le juvénat, sous la direction des Soeurs de Saint-Joseph de Saint-Hyacinthe, a donné vingt-quatre professes chez les Filles du Saint Coeur de Marie, trois chez les Filles de la Résurrection, une chez les Soeurs de la Présentation de Marie, une chez les Soeurs de l'Immaculée; on compte de plus cinq novices et cinq postulantes pour octobre prochain. Ainsi, voyons-nous poindre une relève des plus prometteuses!

La direction du Collège sera assurée en 1992 par Soeur Benedicta Manga, ancienne élève de l'établissement. Elle s'est initiée à ce travail sous l'oeil habile de Soeur Mariette Paquin et de Soeur Pauline Phaneuf, tout en dispensant des cours de mathématiques. Soeur Alice Chèvrefils a formé des jeunes du village à la catéchèse des enfants du primaire; un bureau a été constitué afin d'assurer un meilleur service. Soeur Nicole Pellerin, i.l. a préparé deux jeunes garçons à dispenser les soins de santé au dispensaire et à la léproserie. Grâce à ses talents de cordon bleu, Soeur Denise Bélanger a soutenu la mission de ses compagnes. Elle a permis l'apprentissage de la cuisine canadienne à une dame sénégalaise. Les deux se sont enrichies de l'expérience culinaire de l'autre.

Comme l'exprimait si bien Mère Marie Catherine Kingbo, supérieure générale des Filles du Saint Coeur de Marie, à la fête de reconnaissance du 4 juillet: «Mes soeurs, vous pouvez partir l'âme en paix puisque vous avez accompli la mission qui vous a été confiée. La jeune génération que vous avez formée continuera l'oeuvre amorcée si généreusement.»

**Avant de tourner cette page unique dans leur histoire, les Soeurs de Saint-Joseph de Saint-Hyacinthe avec leurs laïques associés ont célébré bellement la mission accomplie au Sénégal dans un chaleureux rassemblement communautaire le 25 août à leur Maison Mère de la rue Raymond.**

PROVINCE

## Pro-vie recueille 30 000 $

**Le mouvement pro-vie du Manitoba a recueilli environ 30 000 $ au cours des dernières semaines grâce à des marchethons tenus dans plusieurs localités de la province.**

Le samedi 19 septembre, ils étaient quelque 300 marcheurs et marcheuses à participer au marchethon de quatre kilomètres de la Cathédrale de Saint-Boniface à la Fourche.

À Lorette, le marchethon pro-vie du 12 septembre a permis de ramasser la somme de 2 154 $. La commandite la plus importante, totalisant 210 $, a été recueillie par Bernard Grégoire, 8 ans. L'événement, qui regroupait une centaine de participants, était organisé conjointement par la paroisse Notre-Dame-de-Lorette et les deux églises protestantes du village.

À La Broquerie, les 59 participants ont recueilli la somme de 1 873 $ lors du marchethon du 19 septembre.

**J.-P. D.**

*Omer Boulet du comité d'aide aux victimes de Somerset*

# «Il faut que les gens cessent d'avoir peur»

**Les paroissiens de Somerset auront la visite de Mgr Antoine Hacault en fin de semaine. Cette visite pastorale, prévue depuis longtemps, coïncide avec un retour de l'affaire Touchette dans l'actualité. En effet, une enquête que mène la GRC pourrait déboucher sur des accusations formelles.**

Les gens de Somerset ont été fortement secoués en 1990 par la révélation que des allégations d'agressions sexuelles pesaient contre deux prêtres ayant oeuvré dans leur paroisse, l'abbé René Touchette, curé de 1973 à 1988, et l'abbé Jean-Louis Caron qui lui a succédé.

En septembre 1990, Mgr Hacault relevait de leurs fonctions l'abbé Caron, alors curé de Somerset, et l'abbé Touchette, curé de Saint-Jean-Baptiste.

Une enquête policière n'a pas donné lieu à des poursuites judiciaires contre l'abbé Caron. Les victimes n'ayant pas accepté de témoigner, la Couronne a dû surseoir aux poursuites. Aucune enquête n'avait été menée à cette époque en ce qui concerne l'abbé Touchette.

Laissé sans curé, le conseil de paroisse de Somerset a eu beaucoup à faire. Sur les conseils de l'archevêque, il formait l'an dernier un comité d'aide aux présumées victimes de ces agressions sexuelles, formé de quatre personnes.

Anita Poiron, Omer Boulet, Gérard Archambault et Marie Letain sont membres de ce comité. Leur travail a été le suivant: «Nous avons approché les victimes, nous leur avons demandé si elles se sentaient prêtes à témoigner devant la police, nous leur avons offert les services d'un thérapeute (dont les honoraires sont défrayés par l'archevêché), nous avons fait en sorte que le thérapeute se rende à Somerset», etc.



photo: Sylviane Lanthier

**La paroisse de Somerset reçoit en fin de semaine la visite de Mgr Antoine Hacault, qui y célébrera l'eucharistie le dimanche 27 septembre.**

Le thérapeute a rencontré des victimes présumées des deux prêtres. «Certaines de ces victimes sont maintenant adultes, mais d'autres sont encore mineures dans le cas où les événements sont plus récents», précise Anita Poiron. Témoigner est très difficile pour ces personnes «car c'est comme si elles étaient victimes une 2e, puis une 3e fois.»

Des victimes, il y en aurait une douzaine, «et peut-être 12 de plus», estime Anita Poiron. Tous étaient de jeunes garçons au moment des événements.

«Ç'a été un soulagement pour les gens au début quand on les rencontrait et qu'on leur disait: on vous croit», explique Omer Boulet. «Les victimes nous disaient: "Ce qu'on ressent, c'est que les gens ne nous croient pas et pensent qu'on veut persécuter les prêtres". Voir qu'on voulait les aider, c'était un soulagement.»

Les victimes, leur famille et les membres du comité se heurtent à la peur du scandale et au refus d'admettre qu'un prêtre puisse commettre des agressions sexuelles. «Des gens d'autres villages ont essayé de nous faire avoir honte. On s'est fait dire: qu'est-ce que vous faites à vos curés?»

Chez les prêtres des alentours aussi, les membres du comité ont remarqué une certaine froideur. «Les prêtres de la zone ne sont pas venus pour la confesse à Noël et à Pâques, fait remarquer Anita Poiron. Le curé d'un village voisin a dit deux fois en chaire que les deux prêtres n'étaient pas coupables.»

«Mais il faut que les gens arrêtent d'avoir peur et ouvrent les yeux, affirme Omer Boulet. Si on veut que ça sorte, même 20 ans après, c'est parce que c'est la seule façon de faire en sorte que ça ne se reproduise pas. Autrement, ça va rester. Tant que ces choses-là restent cachées, c'est parfait pour les agresseurs.

«Ce qu'il faut réaliser, poursuit-il, c'est qu'à mesure que le temps passe, tout le monde devient victime» de cette affaire.

À la GRC de Manitou, le gendarme Gaston Potvin, «alerté par les médias et les questions des journalistes», mène une enquête «sur un membre du clergé» de Somerset.

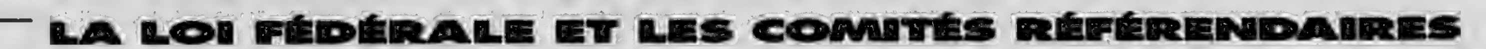
L'enquête, explique le gendarme, «est ouverte depuis quelques mois et débouche depuis quelques semaines», notamment depuis la diffusion d'un reportage sur les ondes de Radio-Canada.

Pour démarrer une enquête criminelle, explique Gaston Potvin, la police n'a pas besoin qu'une plainte soit déposée par une personne, témoin ou victime. «Si par exemple quelqu'un brise une vitrine de magasin, on n'a pas besoin d'une plainte pour enquêter.» La police enquête dès qu'elle sait qu'un acte criminel a été ou pourrait avoir été commis.

Dans le cas de cette enquête, aucune plainte n'avait été déposée au départ, mais la GRC recueille en ce moment les témoignages des victimes qui veulent parler. Le constable ignore combien de temps pourrait durer l'enquête, parce qu'une partie du travail doit être accompli par la GRC de Winnipeg, d'éventuelles victimes y résidant maintenant.

Le témoignage des victimes est cependant nécessaire pour entreprendre des procédures judiciaires dans un cas comme celui-ci, car la preuve admise en cour repose la plupart du temps sur le témoignage des victimes et des témoins, s'il y en a.

**Sylviane LANTHIER**




# Qui doit s'enregistrer comme comité référendaire ?

La Loi référendaire fédérale est formelle : **toute personne ou tout groupe qui prévoit dépenser plus de 5 000 $ au cours de la période référendaire, pour favoriser la question référendaire ou pour s'y opposer directement, doit obligatoirement s'enregistrer à titre de comité.**

Les demandes d'enregistrement des comités doivent parvenir dans les plus brefs délais et au plus tard le 26 octobre 1992, au bureau d'Élections Canada. Elles doivent être adressées au 1595, cour Telesat, Ottawa (Ontario) K1A 0M6, ou envoyées par télécopieur au 1 800 267-8549.

Tout comité référendaire qui en fait la demande lors de l'enregistrement est admissible à la répartition de temps d'antenne gratuit, pourvu que cette demande soit faite avant minuit le 28 septembre prochain.

Une période totale de trois heures pendant les heures de grande écoute sera répartie également par l'arbitre en matière de radiodiffusion, entre les comités favorisant la question référendaire et ceux qui s'y opposent.

***Pour obtenir des renseignements complets ou un formulaire d'enregistrement de comité référendaire, téléphonez sans tarder, et sans frais, au numéro 1 800 387-2323 ou au 1 800 361-8935.***

Le directeur général des élections du Canada,

Jean-Pierre Kingsley

**Jean-Pierre Kingsley**




*L'organisme non partisan chargé de la conduite du référendum fédéral*

22-7523F

# ÉLECTIONS SCOLAIRES / MUNICIPALES
## Votre pouvoir d'agir

Au Manitoba, le Conseil municipal a un impact très important sur la vie des citoyens. En effet, il est le palier gouvernemental dont les décisions touchent le plus directement les préoccupations immédiates et quotidiennes des individus, des familles, des commerçants et des communautés.

Pour nos communautés francophones, le Conseil municipal est responsable d'un certain nombre de services qui ont un effet direct sur notre épanouissement.
Que ce soit entre autres:

- les services offerts au grand public par la municipalité
- le processus de consultation et d'audiences
- les loisirs
- les arts et la culture
- les sports
- les bibliothèques
- la conservation du patrimoine, c'est le Conseil municipal qui a le dernier mot

Il faut aussi garder en tête que l'élu municipal a trois fonctions:

- il doit ***représenter***
- il doit ***décider***, ou ***légiférer***
- et il doit ***gérer***

Pendant la campagne électorale et avant les élections du **28 octobre 1992**, prenez le temps de voir si vos candidats et candidates se préoccupent des sujets qui vous tiennent à coeur et qui pourraient affecter l'avenir de nos communautés francophones.






PROVINCE

## Une autre Mini-Relance

**La prochaine Mini-Relance, sous le thème de «La famille en évolution», aura lieu le 27 septembre à 9 h 45 au sous-sol de la Cathédrale de Saint-Boniface.**

La rencontre sera animée par Gilles Beaudry. Une session pour les adolescents animée par Joanne Lambert parlera des attentes, des joies et des conflits de l'amitié.

Toutes les sessions de Mini-Relance sont suivies d'un dîner-partage. Renseignements: Denise au 257-0905 ou Suzanne au 422-8043.

Y.C.

SAINTE-AGATHE

## Souper des Chevaliers le 4 octobre

**Le souper d'automne organisé par les Chevaliers de Colomb de Sainte-Agathe aura lieu le 4 octobre à 16 h au gymnase de l'école du village.**

L'entrée est de 8 $ (adulte), 3 $ (7-12 ans) et gratuite (6 ans et moins).

Renseignements: le «frère» Guy Gagnon au 882-2493.

Y.C.

SAINTE-ANNE

## La réunion à la Villa reportée

**L'assemblée annuelle de la Villa Youville, qui devait avoir lieu le 23 septembre, a été reportée au mardi 20 octobre prochain.**

La rencontre, qui comprend des rapports et des élections, débutera à 20 h au salon Marguerite-d'Youville.

J.-P. D.

*Centre de déchets dangereux de Montcalm*

# Les premiers travaux commencent

**Après Terry Sabourin Il y a quelques mois, un nouvel employé a été embauché pour travailler dans la future usine de traitement des déchets dangereux de Montcalm, dont le site a été officiellement inauguré le 17 septembre.**

L'inauguration a permis d'apprendre que l'usine s'appelera Centre de l'environnement du Manitoba. Le jour même, les machines ont commencé à labourer le terrain pour préparer les fondations du bâtiment, dont la construction ne débutera pas avant le printemps.

Par ailleurs, la Corporation manitobaine de gestion des déchets dangereux, propriétaire de l'usine, a recruté un des candidats inscrits dans la banque de données établie par la municipalité de Montcalm.

Il s'agit de Philippe Bérard, originaire de Saint-Joseph, qui vient de terminer ses études de chimie au Collège Red River. «C'est ma première job, explique-t-il. Pour l'instant, je vis à Winnipeg, mais quand l'usine ouvrira, je serai transféré là-bas et je retournerai vivre dans la municipalité.»

Selon Terry Sabourin, responsable des bureaux de l'usine à Saint-Jean-Baptiste, un total de 38 personnes doivent être embauchées dans un premier temps.

Laurent GIMENEZ




Photo Claudette Rémillard

L'inauguration du site de l'usine s'est déroulée en présence de Florent Beaudette, préfet de Montcalm, Rick Cook, président de la Corporation manitobaine de gestion des déchets dangereux, et Jack Penner, député d'Emerson.



## DÉPÔT DES CANDIDATURES

AVIS est donné par les présentes que j'accepterai, JUSQU'À QUATORZE HEURES le mercredi 7 octobre 1992, au Bureau du greffier, Édifice du Conseil, Centre municipal, 510, rue Main, Winnipeg,

les déclarations de candidature aux postes de:-

MAIRE pour l'autorité locale de la Ville de Winnipeg,

CONSEILLER MUNICIPAL pour l'autorité locale de la Ville de Winnipeg,

COMMISSAIRE D'ÉCOLES pour les autorités locales suivantes ou pour une partie de celles-ci:-

Division scolaire Winnipeg N° 1, 1577, rue Wall Est, Winnipeg,
Division scolaire St. James-Assiniboia N° 2, 2574, avenue Portage, Winnipeg,
Division scolaire Assiniboine Sud N° 3, 3401, boulevard Roblin, Winnipeg,
Division scolaire Saint-Boniface N° 4, 50, chemin Monterey, Winnipeg,
Division scolaire Fort Garry N° 5, 181, baie Henlow, Winnipeg,
Division scolaire Saint-Vital N° 6, 900, chemin St. Mary, Winnipeg,
Division scolaire Norwood N° 8, 200, chemin St. Mary, Winnipeg,
Quartiers Un, Deux et Trois de la Division scolaire River East N° 9, 589, rue Roch, Winnipeg,
Quartiers Deux et Trois de la Division scolaire Seven Oaks N° 10, 830, rue Powers, Winnipeg,
Quartiers Un et Deux de la Division scolaire Transcona-Springfield N° 12, 760, avenue Kildare Est, Winnipeg.

Toute déclaration de candidature doit être faite par écrit et signée par au moins vingt-cinq électeurs ou par PAS MOINS de 1 % des électeurs (selon le nombre le moins élevé des deux) de l'autorité ou du quartier (selon le cas), mais dans tous les cas, par au moins deux électeurs.

Chaque déclaration de candidature doit comprendre la déclaration d'acceptation écrite du candidat, ainsi que sa déclaration d'admissibilité au poste, dûment signées et attestées.

Les déclarations de candidature qui ne sont pas accompagnées des documents requis ou qui ne sont pas correctement déposées seront automatiquement rejetées.

Les déclarations de candidature sont disponibles sur demande auprès du Bureau du greffier, Ville de Winnipeg, Édifice du Conseil, Centre municipal, 510, rue Main, Winnipeg, ainsi que dans les bureaux des divisions scolaires susmentionnées et dans les bureaux municipaux dont la liste suit:-

District du Parc Assiniboine - Fort Garry, 5006, boulevard Roblin, Winnipeg,
District du Centre-Ville - Fort Rouge, 300, avenue Assiniboine, Winnipeg,
District de Kildonan-Est - Transcona, 755, chemin Henderson, Winnipeg,
District de Lord Selkirk - Kildonan-Ouest, 1760, rue Main, Winnipeg,
District de Saint-Boniface - Saint-Vital, 604, chemin St. Mary, Winnipeg,
District de St. James - Assiniboia, 2000, avenue Portage, Winnipeg.

L'élection aura lieu le mercredi 28 octobre 1992.

FAIT à Winnipeg, dans la province du Manitoba, ce 22e jour de septembre 1992.

D. Browton,
Directeur du scrutin.

LA BROQUERIE

## Les boîtes bleues sont arrivées

**Le recyclage a débuté officiellement à La Broquerie avec l'arrivée des boîtes bleues. Le premier ramassage des articles à recycler se fera le lundi 28 septembre devant les 140 résidences du village.**

La municipalité et le village ont chacun investi un dollar par maison (par mois) pour financer le service offert par l'organisme Steinbach Community Living. Chaque famille a dû verser 10 $ de dépôt pour sa boîte bleue.

«On a eu beaucoup de demandes du public pour aller de l'avant avec le projet», a fait savoir le secrétaire-trésorier Laurent Tétrault.

Cet effort se conjugue avec l'exigence provinciale d'organiser le dépotoir municipal en concordance avec les nouveaux règlements de la province. Le recyclage permettra de diminuer le volume de déchets entassés dans la décharge locale.

J.-P. D.

LA BROQUERIE

## Roland Gauthier à la municipalité?

**À un mois des élections municipales et scolaires, le président depuis huit ans du Village non constitué de La Broquerie, Roland Gauthier, a fait connaître son intention de ne pas chercher à renouveler son mandat.**

L'agriculteur de 55 ans a l'intention de briguer les suffrages dans le quartier # 4 de la Municipalité rurale de La Broquerie, à la suite de la décision du conseiller actuel, Gilbert Tétrault, de ne pas se présenter de nouveau.

Le transporteur de lait en vrac, Gilbert Tétrault est devenu le président de l'Association des camionneurs du Manitoba le printemps dernier.

Roland Gauthier aura son nom à deux places sur les bulletins de vote du 28 octobre car il va tenter d'obtenir un troisième mandat à la Division scolaire de la Rivière-Seine.

Il ne voit que des avantages à cumuler les fonctions de commissaire d'écoles et de conseiller municipal. «On dessert le même monde. Par exemple, il faut surveiller les trajets d'autobus pour les deux.»



Archives La Liberté

**Roland Gauthier.**

Sur la ferme, Roland Gauthier a fait son chemin surtout comme éleveur de bétail. Cette année, il s'est lancé dans l'élevage de porcs avec ses fils Jean et Guy. Ils ont construit au sud de La Broquerie une porcherie d'une capacité de 2 500 cochons pour la finition.

J.-P. D.

Coups de coeur



## Léonie Boisvert

Pas étonnant que Léonie Boisvert ait choisi des livres comme ses oeuvres préférées! «J'aimerais avoir le temps de lire tous les livres que j'ai en magasin!», lance la propriétaire de La Boutique du livre. Quand le temps le lui permet, ce sont les romans policiers d'Agatha Christie que Léonie Boisvert choisit.

«C'est facile à lire. Je peux en lire un dans une journée et demie. Ça relaxe. J'en ai une cinquantaine au chalet que je lis et relis.»

Même après avoir lu les romans plusieurs fois, Léonie Boisvert reste toujours surprise par le dénouement. «Tous les livres se ressem-blent mais on ne se souvient pas d'une fois à l'autre qui est responsable du crime, soit le concierge, soit le portier.»

Léonie Boisvert préfère lire les traductions françaises de son auteure préférée. «Je pense que c'est mieux écrit en anglais mais j'ai toujours préféré lire en français. De toute façon, je lis pour le plaisir de lire, pas pour faire une analyse littéraire!»




Les romans policiers à énigme d'Agatha Christie mettent souvent en vedette deux héros devenus classiques, soit Hercule Poirot et Miss Marple. L'auteure anglaise a écrit 80 romans qui se sont vendus à plus de 500 millions d'exemplaires partout sur le globe. «Mon idéal, ça serait de les avoir tous!»

«Mais je lis autre chose!, souligne Léonie Boisvert. Parmi les livres manitobains, elle aime bien les romans d'Annette Saint-Pierre. «Je trouve qu'elle écrit bien. J'aime son style.»

Et comme toute bonne Franco-Manitobaine, elle aime bien les oeuvres de Gabrielle Roy: «Je les ai lus et j'ai bien aimé. Et aussi, j'ai adoré ***Les Filles de Caleb*** d'Arlette Cousture.»

Son prochain projet de lecture est un tout nouveau livre de Bernadette Renaud. «Je crois que c'est son premier livre pour adultes. Elle a plutôt écrit des histoires pour enfants comme ***Bach et Bottine***.»

K.B.

# CULTUREL

*Pour les cinéphiles et livromaniaques*

# Un automne culturel réjouissant!

**Les amateurs de livres et de cinéma seront comblés cet automne, puisque divers organismes sont à concocter un salon du livre et un festival de cinéma francophone, deux événements qui se dérouleront en novembre. Histoire de nous consoler d'un été décevant!**

## Salon du livre

Les fans d'Arlette Cousture, auteure du très populaire roman Les Filles de Caleb, seront heureux d'apprendre que la romancière sera à Saint-Boniface entre le 5 et le 8 novembre, pour y présenter son second roman dans le cadre du Salon du livre francophone manitobain.

Un salon du livre du même genre était auparavant organisé par l'ACELF, «et comme ils ne le font plus, explique Danielle Chagnon de la Bibliothèque de Saint-Boniface, certains organismes se sont réunis (1) et ont fondé l'organisme à but non lucratif "Salon du livre". Le salon, c'est l'occasion de voir des milliers de livres et de rencontrer leurs auteurs.»

Les organisateurs ont prévu des activités pour les jeunes et moins jeunes dont certaines doivent encore être confirmées: un volet scolaire, des heures du conte, une compétition de Génies en herbe pour tous, des rencontres avec des auteurs, une table ronde sur la littérature, un déjeuner-causerie, une soirée Parole et Musique (sorte de nuit de la poésie et du conte), un brunch/ligne ouverte, etc.

Les deux maisons d'édition franco-manitobaines profiteront de l'occasion pour procéder aux lancements de leurs dernier-nés, et les deux librairies sont chargées de rassembler le plus de livres possibles.

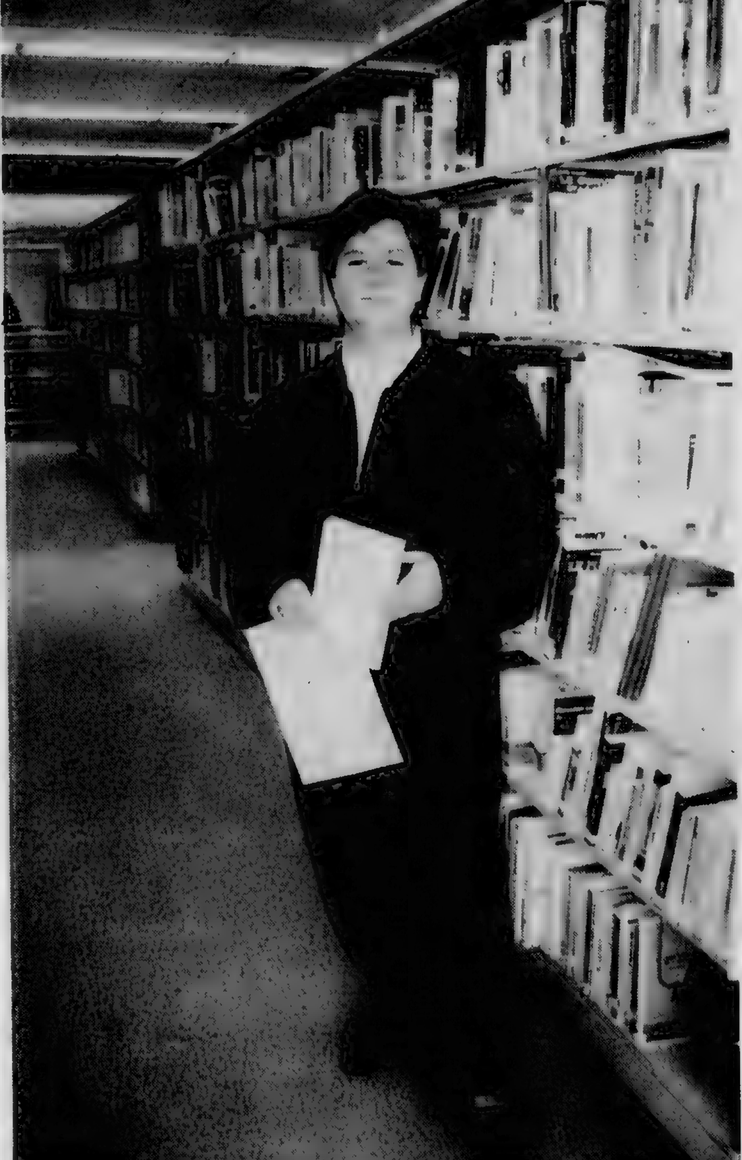


photo: Sylviane Lanthier

**Danielle Chagnon, présidente du Salon du livre franco-manitobain: pas de livre de nature académique ou scolaire au Salon, seulement de la littérature, de beaux livres d'art, des ouvrages sur les voyages et des nouveautés.**

Parmi les auteurs présents au Salon, outre Arlette Cousture, on trouvera Louise Lalonde, Louisa Picoux et Pierre Mathieu pour les enfants, Pierre Pelletier, Charles Leblanc, Louise Fiset, Rhéal Cenerini, Jacqueline Barral, Simone Chaput, Roger Léveillé, Taïb Soufi, et d'autres.

Les éditions Gallimard qui fêtent cette année leur 75e anniversaire, auront leur kiosque au Salon, qui aura lieu dans les locaux du Centre culturel franco-manitobain.

## Cinémental

Cinémental, c'est le titre de ce festival de cinéma francophone organisé conjointement par CKXL et la Société des communications. Le festival reprend la formule mise sur pied par Léo Dufault, qui organisait Baisers français, en y ajoutant quelques modifications: un volet scolaire, des représentations en région, des films québécois et français.

Le volet adultes aura lieu du 12 au 15 novembre à la Cinémathèque (100, rue Arthur); le volet scolaire aura lieu du 9 au 13 novembre et deux films y seront présentés: un pour les élèves du préscolaire, et un autre pour ceux du secondaire (les titres ne sont pas encore confirmés).

Le choix des films n'est pas encore définitif, mais Martine Bordeleau, qui organise l'événement avec René Piché, confirme la présentation de certains films, dont Being at home with Claude (un film québécois de Jean Beaudin, mettant en vedette Roy Dupuis et Jacques Godin). Les organisateurs veulent aussi présenter Léolo (dernier-né de Jean-Claude Lauzon, qui avait fait Un zoo la nuit), la Postière (de Gilles Carle, avec entre autres Michèle Richard), La Sarrasine (de Paul Tana, qui avait réalisé Caffé Italia), L'Assassin jouait du trombone (de Roger Cantin).

Du côté des productions françaises, on tente d'obtenir Tous les matins du monde (d'Alain Corneau, avec Gérard Depardieu), Amoureuse (de Jacques Doillon, avec Charlotte Gainsbourg), Hors la vie (de Maroun Bagdadi), et le dernier film de Claude Lelouch, La Belle histoire.

Les films seront présentés en version originale sous-titrée (pour être accessibles à la clientèle anglophone) et l'entrée ne sera pas chère, affirme Martine Bordeleau. Le festival comprendra une Nuit du cinéma: le samedi soir, quatre films seront présentés coup sur coup. Des croissants et du café seront servis, histoire de soutenir les cinéphiles qui se taperont ce marathon!

Les films seront également présentés aux cinémas de Saint-Pierre-Jolys et de Somerset, ce qui permettra à la clientèle des régions de les voir plus facilement.

**Sylviane LANTHIER**

*(1) Il s'agit des deux librairies, des deux maisons d'éditions du CCFM, de la Bibliothèque de l'Alliance française, et de la DREF.*




**Amoureuse, un des films présenté au festival Cinémental, du 12 au 15 novembre.**

*Andrea Boardman, danseuse principale aux Grands Ballets canadiens*

# L'importance d'avoir une vraie vie

**Elle va parfois au Forum de Montréal, elle a un mari qui aurait pu faire carrière au hockey professionnel et un fils de neuf ans qui veut commencer à pratiquer ce sport dans une équipe.**

Ah oui, Andrea Boardman est danseuse principale aux Grands Ballets canadiens! Mais ce n'est pas tout. Non seulement la native des États-Unis continue de danser à l'âge de 32 ans, mais elle a réussi à devenir danseuse principale après avoir eu un enfant tôt dans sa carrière.

«D'une manière, ça a été à l'envers! Je me disais «je vais danser jusqu'à 30 ans» avant d'avoir un enfant. Mais lorsque j'ai pris la décision de l'avoir tout de suite, tout le monde a pensé que j'étais folle! On disait que c'était dommage parce que j'avais du talent.

«C'était aussi au point où je commençais à monter dans la compagnie. J'ai recommencé après, mais ça a été difficile. Vraiment, j'étais la première à faire ça. C'est pour ça qu'ils ont cru que je ne serais pas capable. Mais j'étais déterminée!»

Andrea Boardman est quand même devenue danseuse principale, une source de fierté pour son fils, selon elle. «Il est fier de dire à ses amis que sa mère fait des spectacles à la Place des arts. Nos amis et nos voisins sont aussi impressionnés.

«Il danse lui-même à la maison. Et lorsqu'on va au magasin, il peut décider de faire un saut. Mais quand je lui demande s'il va danser, il répond non. Mais il connaît bien Casse-noisette, il peut donner des corrections! Je pense qu'il aime ça.»

Il faut dire que Sébastien a de qui tenir. À part sa mère, son père, un francophone originaire de Sainte-Foy, était aussi danseur de ballet. Il a arrêté depuis trois ans, mais continue de rester dans le milieu en travaillant dans l'administration des Grands Ballets.

De ce temps-ci toutefois, le sujet d'intérêt du jeune de neuf ans est de commencer à jouer au hockey. «Mon mari a joué au hockey pendant 11 ans. Il était au point où il a pensé jouer professionnel. Puis, un moment donné, un ami l'a amené à une classe de ballet. Il a dit «ça se peux-tu!». Finalement, il a beaucoup aimé ça. Il a commencé pas mal tard, vers 18 ans, mais pour les hommes c'est plus facile parce qu'il manque plus d'hommes que de femmes dans le ballet. Alors, je veux bien que mon fils joue au hockey, juste pour l'expérience, mais à condition qu'il ne se blesse pas!

«C'est aussi la joke au studio car je suis la ballerine qui aime le hockey. Je parle avec tous les autres gars du match de la veille. Les filles me demandent si j'ai un problème!

«Mais pour moi, c'est normal de regarder le hockey, d'avoir une famille. C'est important d'être d'abord une personne, puis une danseuse. C'est important d'avoir une vraie vie, d'avoir d'autres expériences dans la vie.»

Andrea Boardman sait que le ballet est assez difficile comme carrière, elle n'a donc pas l'intention de faire pression sur son fils. «Ce qui est difficile lorsqu'on danse, c'est qu'il faut toujours faire attention, même pendant les vacances si tu fais du ski. Notre corps est notre instrument et tu peux te blesser.»

En ce qui a trait aux blessures de ballet, elle reconnaît que ça arrive souvent. «Mais maintenant, on se fait enseigner une autre méthode de travailler. Quand tu est jeune, tu essaies d'imiter et tu te blesses. Et avec les années, ça devient plus dur, ça fait mal! C'est de savoir comment le faire.

Mon directeur a introduit l'importance de supporter le corps au centre. Comme ça, c'est plus facile de laisser tourner les extrémités. Les danseurs ont commencé à faire plus d'exercices pour l'abdomen.»

Avec une telle discipline, Andrea Boardman se voit continuer pendant encore plusieurs années. «C'est important parce qu'on fait plusieurs styles.»

Un style où elle se sent à sa place, c'est celui de Coppélia, que les Grands Ballets canadiens présentent à Winnipeg du 29 septembre au 1er octobre. «C'est un ballet comique. Les gens ne pensaient pas que pouvais faire de la comédie. Moi, je ris souvent, j'aime faire des blagues.»

**Yves CHARTRAND**



**Andrea Boardman a le rôle principal dans la production Coppélia présentée par les Grands Ballets canadiens à Winnipeg du 29 septembre au 1er octobre.**




**Andrea Boardman de passage à Winnipeg le 8 septembre.**

*L'Étranger de Camus à Winnipeg*

# Un best-seller mondial transposé au théâtre

**Publié en 1942, L'Étranger de Camus est devenu un véritable best-seller mondial qui gagne 200 000 nouveaux lecteurs chaque année.**

L'adaptation théâtrale sera présentée par une troupe française à Winnipeg les 16 et 17 octobre prochains (1).

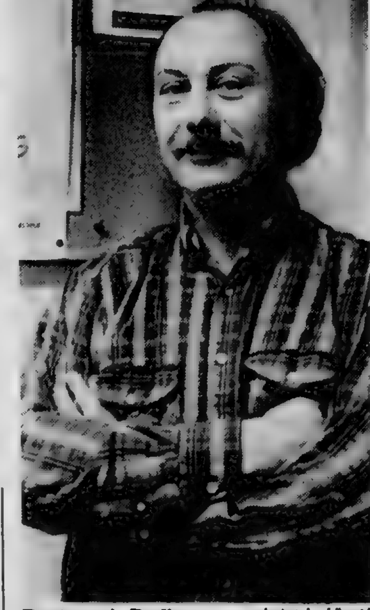
L'Étranger est un court roman dont l'action se situe en Algérie, où Albert Camus est né et a passé sa jeunesse.

Meursault, homme étranger au monde et à lui-même, est accusé d'un crime qu'il semble avoir commis presque inconsciemment.

Jusqu'au moment de monter sur l'échafaud, il restera un «étranger» face aux humains qui l'accueillent «avec des cris de haine».

Construit comme un roman policier, aves ses personnages constamment accablés par le soleil et le poids de leur existence, L'Étranger est considéré par beaucoup comme le chef-d'oeuvre de Camus.

Ce roman lui permit d'obtenir le Prix Nobel de littérature en 1957, trois ans seulement avant sa disparition prématurée dans un accident de voiture (il avait 47 ans).



Bertrand Dufieux. photo: La Liberté

Pour Bertrand Dufieux, directeur de l'Alliance française du Manitoba (2), le succès constant de ce roman s'explique notamment par «l'utilisation d'une langue assez simple et la neutralité des personnages, qui apparaissent comme des silhouettes, un peu passe-partout.

«L'Étranger est aussi un des premiers livres qui a mis en scène l'existentialisme à travers la philosophie de l'absurde de Camus, avant Sartre et tous les autres.»

L'adaptation théâtrale sera présentée à Winnipeg par le Théâtre en pièces, une troupe originaire de Marseille et aujourd'hui établie dans la région parisienne.

En tournée mondiale depuis cinq ans, le spectacle a déjà été vu par 120 000 specta-teurs dans 40 pays.

**Laurent GIMENEZ**

*(1) La représentation publique se déroulera le samedi 17 octobre à 20 h à la salle Martial-Caron du Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB). Les billets, vendus au prix de 12 $ et 15 $, sont disponibles à la libraire À la Page qui possède également plusieurs exemplaires du roman.*

*(2) L'Alliance française du Manitoba a organisé l'événement avec l'aide des organismes suivants: Association française d'action artistique (AFAA), services culturels du consulat de France à Edmonton, compagnie théâtrale Chiens-de-Soleil, Bureau de l'éducation française (BEF), Radio-Canada et La Liberté.*

SAINT-BONIFACE

## L'heure du conte reprend

**L'heure du conte pour les 3 à 5 ans a repris à la Bibliothèque de Saint-Boniface depuis le 16 septembre.**

L'activité a lieu le mercredi à 18 h 30 et le vendredi à 10 h 30.

Y.C.

*France D'Amour au Manitoba*

## Ça va rocker!

**Elle a fait la première partie du spectacle de Bryan Adams au stade olympique de Montréal; à 24 ans, elle vient de lancer son premier album intitulé Animal, dont deux titres, L'appât des mots et Toi, font paraît-il rocker la belle province. Son nom: France D'Amour.**

Les jeunes présents à Foule Faire (à Notre-Dame-de-Lourdes le 2 octobre) pourront voir, en spectacle celle que l'on surnomme la nouvelle rockeuse du Québec.

Les autres pourront aussi la voir le lendemain 3 octobre, à 20 h, à la salle Jean-Paul-Aubry du CCFM. Les billets (10 $ + frais d'agence + taxes) sont en vente au Festival du Voyageur (qui produit le spectacle), au CCFM, à CKXL, à l'Association étudiante du CUSB et Chez le Disquaire.

S. L.

## Les Rendez-Vous

### MUSIQUE

✓ A l'affiche au Foyer du CCFM (233-8972): ***Lianne Fournier*** au Mârdi Jazz le 29 septembre (3 $); artistes invités: ***Pauline Charrière*** le 25 septembre, ***Marielle Lavoie et Marcien Ferland*** les 1er et 2 octobre (2 $).

✓ Intitulé ***Towards The Light***, le premier concert de la série classique de la saison de l'Orchestre symphonique de Winnipeg propose la ***Symphonie No. 5 de Gustav Mahler***. Le 26 septembre à 20 h, et le 27 à 14 h 30, à la Salle du centenaire. Billets (14, 18, 24 et 27 $) en vente au 949-3999.

✓ Le 29 septembre, l'Orchestre de chambre du Manitoba et son nouveau chef d'orchestre Moshe Hammer débutent leur saison avec des ***oeuvres de Holst, Andrzej Panufnik et Schubert***. À l'église Westminster, à 20 h. Billets: de 11 à 21 $, en vente au 780-3333.

✓ Spectacle rock de la jeune québécoise ***France D'Amour*** le 3 octobre à la salle Jean-Paul-Aubry du CCFM, à 20 h. Billets (10 $ + frais d'agence + taxes) en vente au Festival du Voyageur, au CCFM, à CKXL, à l'AECUSB et Chez le Disquaire.

✓ Le 4 octobre, ***deux jeunes*** récipiendaires de bourses du Women's Musical Club of Winnipeg, donneront un ***concert*** au Musée des beaux-Arts de Winnipeg (100, boul. Memorial), à 14 h. Margaret Isaacs, clarinettiste, et David Moroz, pianiste, interpréteront ***Rachmaninoff, Brahms, Dankworth et Schubert***, accompagnés par la soprano Mary Jane Chaussé. Billets: 14 $ (11 $ étudiants) en vente à la porte ou au 475-7650.

### EXPOSITIONS

✓ Huit auteurs contemporains de bande dessinée montrent avec humour, imagination, insolence et poésie leur vision de la France, dans une exposition titrée: ***Ça, c'est la France***, en montre à la Bibliothèque de Saint-Boniface jusqu'au 27 septembre.

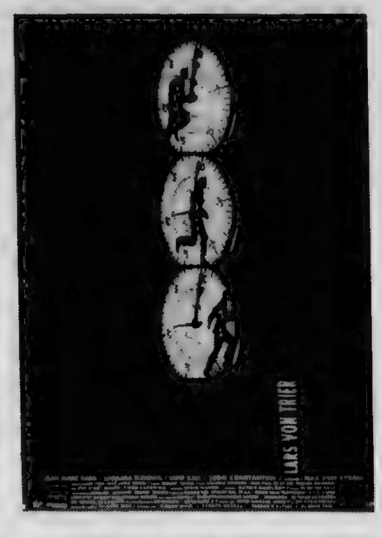
✓ Jusqu'au 4 octobre, on peut voir l'exposition ***Nature ondulée*** au Centre culturel franco-manitobain, montrant les oeuvres en argile récentes de Gaëtanne Simonne Sylvester.

✓ Des ***oeuvres contemporaines d'artistes d'origine autochtone*** sont présentées au Musée des Beaux-Arts de Winnipeg jusqu'au 30 octobre. Le Musée présente également les expositions: ***Janice Gurney: Sum Over History*** et ***Sacrifical Ornement*** de l'artiste Spring Hurlbut.

✓ ***Insight, In Site***: c'est le titre d'une exposition présentée par l'Université du Manitoba à la Galerie Artspace (100, rue Arthur), jusqu'au 10 0ctobre.

### THÉÂTRE

✓ On peut dès maintenant se procurer les billets pour la pièce ***L'Étranger***, adaptation théâtrale du roman d'***Albert Camus***, présentée au Collège universitaire de Saint-Boniface le 17 octobre grâce à l'Alliance française. Billets: 15 $, 12 $ étudiants et aînés. Réservations: 477-1510. Aussi en vente à la librairie À la Page.




**Le Cinéma 3 (angle Sherbrook et Ellice) présente Europa, du directeur danois Lars Von trier, prix du jury au Festival de Cannes 1991. En octobre 1945, un Américain d'origine allemande revient dans son pays natal ravagé par la guerre et séparé en deux camps: ceux qui veulent collaborer avec les alliés et ceux qui, refusant la défaite, choisissent le terrorisme. Du 25 septembre au 8 octobre, à 19 h 30 et 21 h 30. Entrée: adultes 5 $, étudiants 4 $, aînés et enfants 1 $.**

### CINÉMA

✓ Jusqu'au 27 septembre, le Musée des Beaux-Arts (100, boul. Memorial) propose ***The British Animation Invasion***, un montage des meilleurs dessins animés de Grande-Bratagne. A 20 h chaque soir. Entrée: 4,50 $, 3,50 $ membres, aînés et étudiants.

### BALLET

✓ Les Grands Ballets canadiens seront à Winnipeg les 29 et 30 septembre et le 1er octobre pour y présenter la comédie classique ***Coppélia***, qui raconte l'amour du jeune Franz pour une belle et mystérieuse poupée mécanique fabriquée dans l'atelier du non moins énigmatique Dr Coppelius. Billets: de 9,50 $ à 34,50 $. Réservations au 956-2792.

✓ Le ***Ballet russe Bolshoi*** et ses deux vedettes étoiles Ekaterina Maximova et Vladimir Vasiliev seront à Winnipeg le 7 octobre pour un spectacle. Au menu: ***Tchaikovsky, Glinka, Rachmaninoff et Prokofief***, entre autres. Réservations des billets (42,50 $, 49,50 $ et 59,50 $) au 780-3333.

### LOISIRS

✓ Le ***souper automnal annuel*** du Centre Fort Whyte (1961 chemin McCreaery) a lieu le 27 septembre à 16 h 30 ou 18 h. Au menu: poulet rôti, riz sauvage, chou farci, salade de chou, pain et beurre, dessert maison et café. Billets (adultes 12 $, enfants de 12 ans et moins: 8 $) disponibles au Centre. Également une randonnée guidée sur le thème des migrations à 13 h 30 et 15 h. Renseignements: 989-8353.

**Sélection recueillie par Sylviane LANTHIER**

*Pensez à recycler ce journal*



## Le jeu de l'Étranger

**Où et quand aura lieu la première représentation de L'Étranger de Camus à Winnipeg?**

Si vous connaissez la réponse, téléphonez le lundi 28 septembre à 9 h précises au 237-4823. La première bonne réponse donnera droit à deux billets gratuits disponibles à la réception de La Liberté.

# SPORT

*Le meilleur quilleur canadien ira compétitionner en France*

# «Il ne faut pas penser à gagner»

**Clément Perreault a passé 20 ans dans les salles de bowling avant de devenir le champion canadien des quilles masculin. «Il y en a qui deviennent professionnels en deux ans, lance-t-il, mais je n'avais pas juste ça à faire.»**

Dans ce tournoi de la Coupe du monde diffusé en direct à l'émission Sportsweekend de la CBC, Clément Perreault a battu ses 51 adversaires après dix parties au Chateau Lanes de Transcona. Il va représenter le Canada en France, la première semaine d'octobre.

«Dans la psychologie du jeu, estime le nouveau champion des dix quilles, il faut faire la différence entre l'objectif de la partie et le désir de gagner. Il ne faut pas penser à gagner, il faut mettre les choses en perspective.

«Je l'ai fait devenir réalité. J'ai fait tout le scénario dans ma tête. Et j'ai laissé le subconscient faire le travail. Ça a marché.»



photo: Jean-Pierre Dubé

**Clément Perreault dans sa boutique du Club La Vérendrye.**

Ce sera une semaine à Le Mans très chargée: huit parties par jour, pour les trois premiers jours d'éliminatoires; ensuite, deux journées marathon de quinze parties chacune pour ceux qui méritent une place parmi les quelque 50 à 60 pays participants.

«J'y vais pour faire de la compétition: mon objectif est de faire la meilleure représentation que le Canada a jamais faite. Je me sens bien, c'est mon travail qui m'inquiète le plus. Quand je vois les jours passer, (je me rends compte que) ça s'en vient vite!»

Le gérant du Club La Vérendrye n'est pas intéressé à devenir professionnel. «Il y en a seulement deux ou trois du Canada sur le circuit américain. Et puis, (à 43 ans) je suis trop vieux. Physiquement, je ne peux pas faire compétition avec des jeunes pendant dix parties par jour.

«J'ai toujours été sérieux aux quilles. À la base, il faut du talent. Pour gagner, c'est surtout le jeu mental qui compte. Il faut pouvoir lire les conditions des allées, il faut comprendre l'équipement. Il y a tellement de hasard dans le jeu-même.»

**«Si je gagne, on va tous aller en France»**

Par exemple, il faut conjuguer la porosité de la boule avec le montant d'huile sur les allées pour se donner un meilleur contrôle. Les blocs de poids à l'intérieur de la boule permettent de la faire changer de direction à un moment donné. Et encore, l'emplacement des trous sur la boule, la distance les uns par rapport aux autres, sont des facteurs à maîtriser.

Clément Perreault gère depuis huit ans la boutique de quilles du Club. «C'est le travail dans la boutique qui m'a fait comprendre le concept du jeu en profondeur. Il a fallu que je suive un cours à Minneapolis pour apprendre à percer les balles exotiques.» Pour 160 $, un amateur de quilles peut acheter une boule et la faire percer selon ses exigences à Clem's Pro Shop.

La famille Perreault devait passer Noël en Floride cette année. Mais le quilleur avait dit à sa femme: «Si je gagne, on va tous aller en France.» La famille se prépare donc à passer non pas une semaine, mais tout un mois en Europe.

**Jean-Pierre DUBÉ**



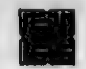












*Le gardien Stéphane Beauregard et le défenseur Daniel Lambert*

# Deux joueurs à l'avenir incertain

**Pour le gardien Stéphane Beauregard, qui a été échangé pendant l'été à Buffalo et Chicago avant de revenir à Winnipeg, il n'est pas question de retourner dans les mineures.**

«Ce n'est même pas une considération. Avant de me retourner dans les mineures, ils vont m'échanger. On reste en contact avec l'organisation,» a fait savoir le gardien lors d'une brève entrevue le 22 septembre.

«C'est évident qu'ils vont essayer de bouger soit moi, soit Bob (Essansa) d'ici le début de la saison. Je m'attends à ce qu'il se passe de quoi d'ici une semaine.»

Stéphane Beauregard était à Montréal cet été, sauf pour un voyage éclair à Winnipeg afin de vider son appartement parce qu'il avait été échangé!

La grande question à l'heure actuelle dans son cas semble être le sort que les Jets vont réserver à leur gardien étoile Bob Essansa.

«Présentement, on est train de négocier une nouvelle entente qui devrait être signée dans quelques jours. Honnêtement, je serais surpris de continuer à jouer ici. Mais rien n'est impossible, ça dépend de la situation de Bob.»

Du côté de Daniel Lambert, le défenseur a participé, à l'instar de Stéphane Beauregard, au premier match hors-concours des Jets à San Jose le 19 septembre.

«Quand tu perds 7-3, c'est difficile de dire que ça a bien été! J'ai eu une passe, j'ai eu beaucoup de chances, mais je n'ai pas réussi à la mettre dedans.»

L'organisation des Jets ne semble pas dire grand-chose à Daniel Lambert de ce temps-ci. L'équipe prévoit faire les premières coupures le 26. «Je n'ai aucune idée. Ça se peut que je me fasse couper, on va voir ce qui arrive. C'est difficile pour eux après un match. Mais peut-être qu'un match est suffisant. J'espère de jouer un autre match.

«Les listes de joueurs qui sont publiés (dans les journaux), ça ne me dérange pas, ce n'est pas eux autres qui décident, c'est les entraîneurs. Ce qui se passe autour de moi, je ne l'écoute pas. C'est certain que c'est difficile, mais il n'y a rien de facile dans la vie.»

Daniel Lambert trouve qu'il a un bon camp, mais il ne peut pas dire s'il est mieux que l'an dernier à Québec. «L'an passé, ça fait longtemps de ça! Mais ça va bien.»


**Daniel Lambert.** photo: Yves Chartrand

L'entraîneur John Paddock, questionné après le match nul de 5-5 contre Vancouver, était plutôt avare de commentaires à propos des deux joueurs qui n'étaient pas dans la formation.

«Nous avons encore 40 joueurs. Les deux ont des camps décents: l'un est un gardien de la Ligue nationale, l'autre est un "special skilled defenceman". Ils joueront encore mais je ne sais pas quand exactement.»

S'il a confirmé que les Jets feraient les premières coupures ce week-end, John Paddock ne pouvait pas dire si les deux joueurs allaient affronter Edmonton le 24 septembre à Winnipeg. La décision allait être prise dans la journée du 23.

**Yves CHARTRAND**

## Feu vert

### Les feuilles mortes



Les feuilles d'automne n'ont pas l'inspiration poétique comme unique fin. Mêlez l'utile et l'agréable en conservant les feuilles qui tombent dans votre cour pour régénérer le sol de votre jardin.

Les feuilles compostées sont une excellente source d'engrais pour les jardins: elles aident à alléger le sol et elles conservent facilement l'humidité.

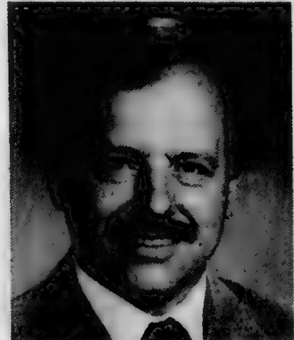
Il existe maintenant sur le marché des appareils pour transformer les feuilles en paillis. On peut ainsi éviter de jeter des tonnes de feuilles très utiles dans les décharges publiques.

J.-P. D.

## Gens d'ici

### Le président des municipalités bilingues

Le directeur de l'Institut collégial Notre-Dame-de-Lourdes et conseiller du village, Denis Bibault, vient d'être nommé président de l'Association des municipalités bilingues.



**Denis Bibault.**

Denis Bibault prend la succession de Gabriel Catellier, de Saint-Malo. Entre autres projets de l'Associaton, le natif de Notre-Dame-de-Lourdes indique la création de fiches d'information destinées à présenter les communautés franco-manitobaines aux investisseurs et aux entreprises du Québec.

Denis Bibault signale également que, grâce à l'Association, les villages et municipalités bilingues disposent pour la première fois d'une documentation électorale entièrement bilingue (formulaires de candidature, affiches, etc.)

Les autres membres du CA sont: Gabriel Catellier, Matt Lussier (Saint-Pierre-Jolys), Guy Lévesque (Sainte-Anne-des-Chênes) et Greg Selinger (Saint-Boniface).

L.G.

# SOCIÉTÉ

*Les Geritol Angels aiment rouler et en parler*

# À 100 km à l'heure sur la 59, on entend les sauterelles

**C'est le temps du départ. Ils sont une dizaine de motards rassemblés chez André Soulodre dans les Flats. Les motos? Toutes habillées, comme on dit, avec parebrise, selle rembourrée (avec accoudoirs), les trois coffres arrière, l'appareil cassette stéréo, le système d'intercom, la veste chauffante (pour certains), le régulateur de vitesse, le chrome partout. On démarre. Les machines ronronnent, on peut encore se parler à voix basse.**

Ce sont surtout des Gold Wing (de Honda) et des Venture (de Yamaha) de 1 000 à 1 500 cc, valant de 4 000 à 15 000 $. Les motards ont en moyenne 50 ans. Ce sont des personnes qui se disent raisonnables, des professionnels, des gens de métier, quelques millionnaires. On est loin des Hell's Angels.

Les plus jeunes du groupe sont presque obligés de mentir quant à leur âge. «Je vais avoir 40 ans cette année», avoue Arthur Delaquis, un fonctionnaire fédéral. Le groupe compte une bonne demi-douzaine de sexagénaires dans ses quelque 75 membres.

L'âge n'est pas la seule hérésie d'Arthur Delaquis. Il doit constamment essuyer les taquineries des autres car il conduit une Harley Davidson (Superglide 1 200 cc, 1972), totalement dépourvue de gadgets.

On l'entend pourtant dire: «J'aime cette gang-là. J'étais en train de prendre de l'essence à Lorette un soir (c'était en 1989) quand ils sont arrivés. Ils étaient tout autour de moi. Je me suis aperçu que j'en connaissais quelques-uns. Je suis parti avec eux.

«J'aime aller avec cette gang-là, parce que j'aime les grands voyages. Tous les mercredis, on va pour une grande "ride" de 60 miles (aller seulement). C'est pas comme d'autres, glisse-t-il en évoquant ses confrères des Harleys, qui vont juste de pub en pub!»

Le groupe fondé vers 1980 n'abuse jamais d'alcool, en partant du principe que les ivrognes ne survivent pas en moto. Un des vétérans, Philippe Lagacé, a lancé en farce le nom de Geritol Angels. Le nom est resté, et chacun porte l'écusson sur un sweat noir. Les frères André et Guy Soulodre, originaires de Notre-Dame-de-Lourdes, en sont les chefs. Tandis que Guy est le capitaine de tournée - c'est lui qui propose le trajet - André est le porte-parole.

«Ce qui nous amène ensemble, c'est l'ambiance du groupe: pas de constitution, pas de réunions, pas de règlements. La seule règle, précise André Soulodre, c'est qu'on part à 7 h 30 (le mercredi soir), du restaurant Country Skillet sur la route # 1. Comme ça, on prend le périmètre, on n'a pas besoin de traverser la ville.



photo: Jean-Pierre Dubé

**Quand il fait froid et pluvieux, comme c'était le cas le mercredi 16 septembre, certains Angels se contentent d'aller prendre un café ensemble. André Soulodre sur sa Gold Wing 1984: «J'en ai toujours voulu une.»**

«Quand il fait beau et chaud, on peut être quatre douzaines en tout. En mai, quand on est allé à Saint-Malo, on était 52.»

Les membres ne viennent pas tous de Saint-Boniface. Il y en a de Saint-Claude, de Morden et de Lorette. «On est tellement pris par la routine, affirme Denis Beaudette du parc Windsor, qui mène une BMW (750 cc) qu'il a achetée toute neuve en Allemagne en 1974. On n'en ferait pas de moto si on n'avait pas une occasion comme ça à toutes les semaines.»

Les Angels sont résolument dans l'ère du plaisir: l'air frais, la liberté, le vent dans le visage, les sons et les odeurs de la campagne sont les grandes sources d'agrément.

«C'est incroyable, avance Denis Beaudette, tu t'en vas en moto et tu entends les sauterelles dans le canal. On n'a pas le sens d'être renfermé. Ça sent bon aussi, les fleurs, les champs. En moto, tu peux juste être dans ton monde, t'as pas besoin de répondre à des questions. Et puis, une moto, c'est (simplement) beau.»

La fascination, en plus, pour Arthur Delaquis, c'est a Harley. «Le son, les vibrations, c'est l'équipement le plus bas de terre.»

Les femmes sont presqu'absentes du groupe qui, à l'origine, ne comptait que des hommes. Mais comme les Angels n'ont pas de règlements, il y a quelques femmes présentes à l'occasion, mais surtout à titre de passagères.

Ronald Lamontagne de Saint-Boniface, un autre fonctionnaire fédéral, a 20 ans d'expérience en moto. Il se souvient d'avoir vu le message suivant: "The more I know women, the more I love my Harley!" sur un t-shirt porté par ...un prêtre!

«On est dans notre deuxième enfance, clame André Soulodre, et c'est ben plus le fun la deuxième fois.» Il a acheté sa première moto en 1982, à l'âge de 46 ans.

Les Angels se préparent à accrocher leur cuir et leur casque pour la saison, qui finit fin octobre ou plus tard encore pour ceux qui ont une veste chauffante (branchée sur la batterie). Jusqu'à Noël, on se contentera de raconter des souvenirs. Après, on fera des plans de voyage - les Soulodre font de 10 à 20 000 km par année en moto.

Car parler de moto, c'est presqu'aussi plaisant que d'en faire. Surtout si ça permet de soulager la «goldes wingitis», une maladie.

**Jean-Pierre DUBÉ**

*La visite à l'hôtel de Marchand*

# Les cheveux gris et les têtes chauves

**La première fois que les Angels se sont arrêtés devant l'hôtel de Marchand, la consternation se lisait sur les visage des clients de l'établissement derrière la grande baie vitrée.**

«Mais quand on a enlevé nos casques, rappelle André Soulodre, et qu'ils ont vu nos cheveux gris et nos têtes chauves, tout le monde a souri, ils étaient pas mal soulagés. On nous a offert la première ronde. On n'est jamais allé nulle part où on n'a pas été bien reçus.»

Les motards aiment aller à Beauséjour, Grand Beach, Fannystelle et Morris, mais le trajet à Marchand est un des préférés. C'est la "pig shit run" à travers Landmark (# 206), Mitchell et La Broquerie (# 52), le soleil dans le dos pour la plupart des 100 km. Le retour se fait dans la noirceur, en passant par Sainte-Anne-des-Chênes.

Les propriétaires de l'hôtel apprécient évidemment la visite: «T'as plus la vieille idée que c'est la gang qui arrive et que tout le monde a peur, lance Claude Tétrault. Ils sont très gentils, ils pourraient venir ici huit jours par semaine.

«On n'a pas deux ou trois employés de plus au cas où il arrive des groupes comme ça. On les sert comme on peut, et des fois ça prend du temps. Ils ont l'air d'apprécier ça. Ce sont des vrais gentlemen.»

Les Angels tiennent aussi à Marchand leur "Weiner Roast" annuel, début septembre, pour marquer l'approche de la fin de saison.

J.-P. D.

CRTC **Avis de modification** Canadä

CRTC — Avis de modification relatif à une audience publique 1992-8-2: En raison du référendum national qui se tiendra partout au pays le lundi 26 octobre, le CRTC reporte au mardi 27 octobre au lieu du 26 octobre, le début de la deuxième partie de son audience publique au sujet de l'examen de sa politique sur la radiodiffusion à caractère religieux qui aura lieu à Winnipeg, au 228, avenue Portage, débutant à 9 h. La première partie de l'audience débutera à Hull le lundi 19 octobre comme prévu.

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes — Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

**La Division scolaire de Transcona-Springfield nº 12**
est à la recherche d'un(e)

## Professeur(e)

à plein temps, temporaire

pour la 2e année immersion du 19 octobre 1992 au 23 avril 1993.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur demande d'emploi accompagnée de leur curriculum vitae au plus tard **le 30 septembre 1992**:

**F/I**
**Transcona-Springfield S.D. # 12**
**760, avenue Kildaire est**
**Winnipeg (Manitoba)**
**R2C 3Z4**

## *Agence d'Assurance & d'Autopac*

est à la recherche d'une personne pour combler le poste de

### SECRÉTAIRE/RÉCEPTIONNISTE

**Tâches:**

- Travail général de bureau.
- Comptabilité par ordinateur.
- Inventaire.
- Service aux clients.
- Rédiger et saisir des textes par ordinateur.

**Qualifications:**

- Français parlé et écrit.
- Comptabilité.
- Aptitude à utiliser un ordinateur.
- 3 à 5 ans d'expérience de bureau (ou diplôme d'études spécialisées en secrétariat).

**Souhaitable:** Connaissance de l'Autopac et assurance générale.
**Rémunération:** Selon les qualifications.
**Entrée en fonctions:** Le plus tôt possible.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae **avant le 30 septembre 1992** à:

**M. René Desaulniers**
**Agence d'Assurances Aurèle Desaulniers (1987)**
**390 B, boulevard Provencher**
**Saint-Boniface (Manitoba)**
**R2H 0H1**



## RENSEIGNEMENTS PRÉLIMINAIRES SUR LES ÉLECTIONS

Le mercredi 28 octobre 1992, de huit heures à vingt heures, il y aura un SCRUTIN pour élire un maire, des conseillers municipaux et des commissaires d'écoles dans la Ville de Winnipeg.

### SCRUTIN PAR ANTICIPATION

POUR LA COMMODITÉ des personnes qui ont le droit de voter et qui ont lieu de croire que, du fait de leur absence ou d'obstacles d'ordre architectural, elles seront dans l'impossibilité de voter le jour du scrutin au bureau de scrutin où elles devraient normalement voter, il y aura un SCRUTIN PAR ANTICIPATION les vendredi 23 octobre, samedi 24 octobre et lundi 26 octobre 1992, de 17 heures à 21 heures, aux endroits suivants:

| | |
|---|---|
| ASSINIBOIA | Shaftesbury High School, 2240, avenue Grant;<br>Vincent Massey Collegiate, 975, avenue Dowker;<br>Centre communautaire Sturgeon Creek, 210, rue Rita. |
| CENTRE-VILLE | General Wolfe School, 661, rue Banning;<br>Churchill High School, 510, rue Hay;<br>Grant Park High School, 450, rue Nathaniel. |
| KILDONAN-EST - TRANSCONA | Bureaux municipaux, 755, chemin Henderson;<br>Transcona Kinsmen Sr. Centre, 118, avenue Regent. |
| LORD-SELKIRK - KILDONAN-OUEST | St. John's Leisure Centre, 601, rue Aikins;<br>Ken Seaford Jr. High School, 374, promenade Adsum;<br>Burton Cummings Community Centre, (Seniors' Room), 960, rue Arlington. |
| RIEL | Bureaux municipaux, 604, chemin St. Mary;<br>Bureaux municipaux, 219, boulevard Provencher;<br>Bibliothèque Pembina Trail, 2724, chemin Pembina. |

**REMARQUE:** Les électeurs qui sont habilités à voter au scrutin par anticipation DOIVENT OBLIGATOIREMENT voter au scrutin par anticipation du district dans lequel ils habitent.

**POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS,** communiquez avec votre bureau municipal local:

| | |
|---|---|
| Parc Assiniboine - Fort Garry | 986-3027 |
| Fort Rouge - Centre-Ville | 986-5248 |
| Kildonan-Est - Transcona | 986-3034 |
| Lord-Selkirk - Kildonan-Ouest | 986-3030 |
| Saint-Boniface - Saint-Vital | 986-3014 |
| St. James - Assiniboia | 986-3023 |

### DEMANDE DE VOTER PAR CORRESPONDANCE

Tout électeur qui ne peut se rendre au bureau de vote le jour du scrutin ou les jours de scrutin par anticipation, peut s'adresser par écrit (en fournissant les motifs de sa demande) au directeur du scrutin, Bureau du greffier, Édifice du Conseil, Hôtel de Ville, 510, rue Main, Winnipeg, R3B 1B9, pour demander de voter par correspondance.

NOTA: Les demandes de voter par correspondance doivent parvenir au Bureau du greffier au plus tard le 21 octobre 1992, 16 h 30.

Fait à Winnipeg, dans la province du Manitoba, ce 22e jour de septembre 1992.

D. Browton,
Directeur du scrutin.

**Nous sommes maintenant ouverts le samedi !**

## *Nouveaux horaires pour les renouvellements de permis de conduire et les permis de conduire avec photo**

Le bureau des permis de conduire situé au 3137 de l'avenue Portage offrira bientôt de nouveaux horaires plus pratiques:

| | |
|---|---|
| Samedi: | de 9 h à 16 h 30 |
| Dimanche et lundi: | fermé |
| Du mardi au vendredi: | de 8 h 30 à 17 h |

*Renouvellement de permis de conduire et permis de conduire avec photo ordinaires seulement. Pour tout renseignement concernant les autres services, téléphonez au 945-6850.

Les nouveaux horaires resteront en vigueur jusqu'au 27 février 1993.

**Voirie et Transport Manitoba**



LA LIBERTÉ économique



Alors que l'exode rural frappe cruellement les campagnes, la population de Saint-Malo continue d'augmenter.

photo: Laurent Gimenez

# Saint-Malo sauvé par les eaux

**Pratiquement tous les Malouins vous le diront: le plus gros atout économique du village, c'est le parc provincial et son lac, qui attirent plusieurs milliers de touristes chaque été. Mais il y a d'autres facteurs, notamment la diversification économique.**

Dans le monde des petits villages, Saint-Malo fait figure d'exception à plusieurs titres. Tout d'abord, le nombre de résidants n'a jamais cessé d'augmenter (environ 800 aujourd'hui contre 585 en 1971), alors que l'exode rural frappe cruellement les campagnes.

De plus, les résidants se payent le luxe de deux épiceries flambant neuves, à une époque où tellement de villages ont les plus grandes difficultés du monde à conserver un seul magasin général (1).

«C'est déprimant quand tu rentres dans un village et que tu vois des bâtiments fermés avec des grosses planches dans les fenêtres», remarque Aline Gosselin-Lemieux, qui vit dans la région depuis les années 50. «À Saint-Malo, ça n'existe pratiquement pas.»

## *Une nuée de touristes*

Principale cause de ce miracle: le parc provincial. Il suffit de se promener autour du lac pour remarquer les innombrables chalets et résidences qui ont fleuri au fil des ans. Comme l'explique Aline Gosselin-Lemieux, beaucoup de propriétaires sont d'abord venus les fins de semaine et en été, et ont fini par rester là pratiquement toute l'année.

Le lac attire aussi, chaque été, une nuée de touristes de passage qui font la joie des commerçants locaux et contribuent grandement aux profits. «Sans les touristes, je ne suis pas sûr qu'on pourrait avoir deux magasins généraux dans le village», reconnaît Henri Coulombe, copropriétaire du magasin familial Coulombe.

Aline Gosselin-Lemieux, qui est aussi ancienne présidente de la Caisse populaire de Saint-Malo, ajoute que beaucoup d'anciens résidants ont pu revenir dans leur village en prenant un appartement dans le spacieux Chalet Malouin.

Roger Gobeil, l'actuel président de la Caisse, confirme: «C'est idéal pour les personnes âgées. L'hôpital de Saint-Pierre est à dix minutes, et dernièrement, on a un médecin une ou deux fois par semaine au Chalet.»

Pour l'agriculteur Gabriel Catellier, conseiller municipal depuis 18 ans, l'une des forces de Saint-Malo est aussi la diversification économique (2). Au lieu d'une méga-entreprise dont la fermeture risquerait de mettre à mort tout le village, l'économie repose sur un réseau de petits commerces qui résistent mieux à la récession (2).

Ironiquement, le lac de Saint-Malo a pourtant été créé dans les années 50 afin d'attirer une grosse entreprise américaine, plus exactement le fabricant de soupes Campbell. Le barrage, construit avec les fonds du fédéral, devait permettre le développement des cultures maraîchères.

Mais voilà, Campbell a préféré installer son usine à Portage-la-Prairie, et le lac artificiel a été récupéré par la province qui a décidé d'en faire un parc. Aujourd'hui, personne à Saint-Malo ne songerait à s'en plaindre.

**Laurent GIMENEZ**

*(1) Parmi les nombreux commerces, on compte également deux électriciens, un plombier, deux garages, deux restaurants, des entreprises de construction, etc. Aucun de ces commerces n'a fait faillite pour cause de récession. Seuls un magasin de vêtements (remplacé depuis par une laverie automatique), une compagnie de rames et le marché coopératif de Saint-Malo ont cessé leurs activités. Et selon Aline Gosselin-Lemieux, ces faillites sont davantage dues à des problèmes de gestion qu'au contexte économique.*

*(2) Une diversité qu'on retrouve aussi au niveau agricole: céréales, boeuf, lait, porc, cultures spécialisées, etc.*



Henri Coulombe, copropriétaire de l'épicerie Coulombe.

photo: Laurent Gimenez

*La Coop de Saint-Malo*

# Des prix souvent moins chers qu'en ville

**Que ferait Saint-Malo sans sa coop? C'est simple, répond le gérant Gilbert Bourgeois, il n'y aurait plus de cour à bois, plus de quincaillerie, plus de moulée pour les animaux, sans compter l'épicerie et les boissons alcoolisées, dont la vente est aussi assurée par la coop.**

Avec un chiffre d'affaires de 1,5 million $ et six employés, la Coop est une présence économique importante dans le village. «Les gens nous supportent», lance Gilbert Bourgeois. Née à la fin des années 30, la coop rassemble aujourd'hui quelque 625 membres qui continuent de profiter des bienfaits du système coopératif.

«Nos prix sont souvent moins chers qu'à Winnipeg, et nous faisons des ventes.» Dans l'avenir, le gérant espère que la coop pourra donner des dividendes à ses membres.



photo: Laurent Gimenez

Gilbert Bourgeois, gérant de la Coop de Saint-Malo.

Pas trop sensible aux effets de la récession, la Coop craint davantage la concurrence amenée par l'ouverture récente d'un magasin Cosco à Winnipeg; mais finalement, note Gilbert Bourgeois, les membres sont plutôt demeurés fidèles à leur coopérative.

La Coop s'est cependant ressentie du terrible été qu'on vient de connaître. Sur le plan touristique, ce fut un fiasco. «J'ai appelé le parc cet été. En juillet, ils ont eu 1 000 campeurs de moins que d'habitude.» Ce qui représente aussi 1 000 clients estivaux de moins pour la coop. Une diminution des revenus habituels en période estivale que le gérant évalue à 6 ou 7 %.

**Sylviane LANTHIER**

*Une tradition de coopération*

# «À Saint-Malo, il n'y a pas de classes»

**Pour comprendre l'économie de Saint-Malo, les chiffres ne suffisent pas. Il faut se plonger un peu dans l'histoire pour trouver les racines de cet esprit de solidarité et d'initiative qui fait la marque du village.**

«À Saint-Malo, il n'y a pas de classes.» C'est par cette formule lapidaire que Roger Gobeil, originaire de Saint-Pierre-Jolys, tente d'exprimer l'âme du village dans lequel il vit depuis 20 ans.

«Le monde s'aide gros ici. C'est pas comme dans d'autres villages où il y a de la jalousie et de la compétition. Tout le monde se salue sur la rue, et t'as pas de misère à trouver des bénévoles.»

Exemple: l'aréna. «Quand on a mis la glace artificielle, c'était tout des bénévoles. Ça a permis d'économiser beaucoup d'argent.

*«Ils ont craché dans leurs mains»*

«Les gens se mobilisent dès que quelqu'un est dans le trouble. Dernièrement, un résidant a eu son garage brûlé. Le monde a organisé une danse et il a pu le reconstruire. Une autre fois, une dame souffrait de leucémie. On a organisé une danse et elle a pu se faire soigner à Vancouver. Aujourd'hui, elle est guérie.»

Les pionniers ont joué un rôle fondamental dans la formation de cet esprit de solidarité toujours présent de nos jours. C'est notamment le cas de l'abbé Arthur Benoit, grâce à qui la première caisse populaire du Manitoba a vu le jour à Saint-Malo en 1937. (1)

Une solidarité sans aucun doute entretenue par la piété. Ce n'est pas un hasard si des centaines de pèlerins se rendent chaque année à la grotte mariale du village, ni si les Malouins font preuve d'une générosité exemplaire pour les deniers du culte (1 300 $ par dimanche en moyenne). Sans oublier l'école d'Évangélisation catholique qui vient d'ouvrir ses portes dans l'ancien couvent, grâce, en bonne partie, aux dons des résidants.

Cet esprit de coopération imprègne aussi les relations économiques, comme on l'a vu avec la caisse populaire. C'est aussi le cas avec l'atelier de couture, créé sous forme coopérative dans les années 50. L'entreprise n'a été «privatisée», si l'on peut dire, qu'il y a une dizaine d'années.

«Je suis sûr que si un commerçant était dans le trouble, le monde ferait un effort pour aller magasiner davantage chez lui», soutient Roger Gobeil, tout en reconnaissant que la proximité de Winnipeg et de la frontière américaine offre bien des tentations d'infidélité.

Dans ce climat d'entraide, pas étonnant que la plupart des Malouins envisagent l'avenir avec une certaine confiance. Tous ceux à qui nous avons posé la question prévoient que le village progressera, ou au pire se maintiendra à son niveau actuel, au cours des dix prochaines années.



**Gabriel Catellier a été l'un des pionniers de la Chambre de commerce de Saint-Malo, en compagnie notamment de Jos Hébert, Germain Gosselin et Jos Maynard.**

La conclusion revient à Gabriel Catellier, conseiller du village et natif de La Rochelle (juste à côté de Saint-Malo): «À l'époque où l'économie n'était pas trop bonne, les gens se sont regroupés, ils ont craché dans leurs mains et ils ont dit: on va faire de quoi. Aujourd'hui, c'est la même chose. L'argent, ça coûte pas cher. C'est les idées qui coûtent cher.»

**Laurent GIMENEZ**

*(1) On parle ici de la première caisse qui est restée ouverte sans interruption. La première caisse populaire à voir le jour au Manitoba l'a été en 1911 à Saint-Jean-Baptiste. Elle a fermé ses portes quelques années plus tard.*

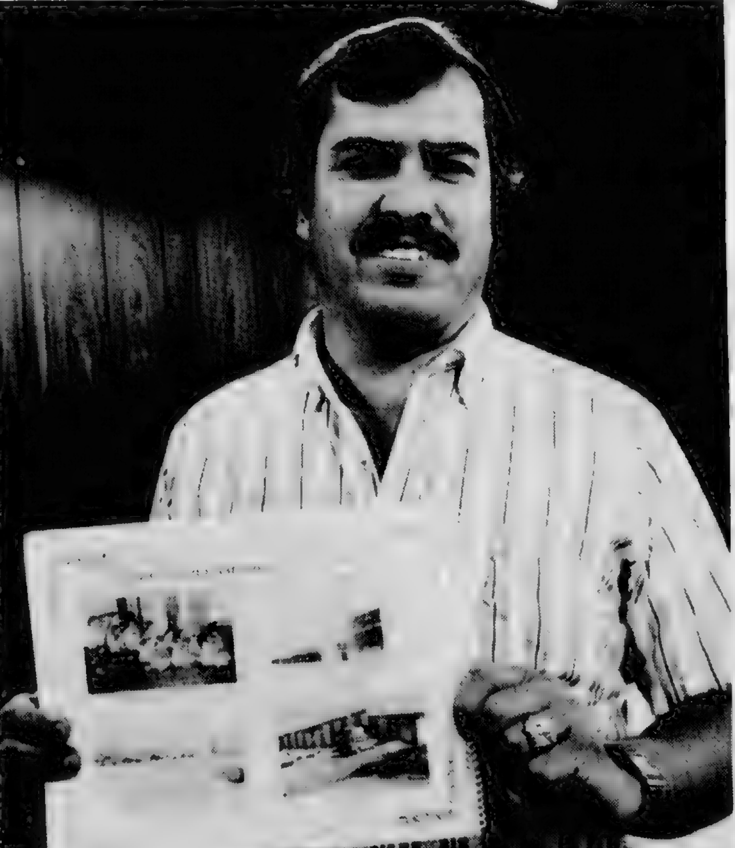


photo: Laurent Gimenez

**Roger Gobeil, qui travaille pour Rice Sportswear à Steinbach et Saint-Malo, préside la Caisse populaire locale depuis 1988. Avec 13 millions $ d'actif et plus de 1 600 membres (presque deux fois plus que le nombre de résidants), la Caisse joue un rôle majeur dans l'économie du village. Malgré la récession, l'actif n'a jamais cessé d'augmenter (environ 30 000 $ de plus par an ces deux dernières années).**

*Après 20 ans, le chalet Malouin pourrait se développer encore*

# Le besoin pressant de soins intensifs

**Le Chalet Malouin est devenu une institution non seulement à Saint-Malo et dans la vallée de la rivière Rouge, mais dans tout le Manitoba français. Il accueille des résidants de Saint-Malo surtout, et aussi de Saint-Pierre-Jolys, de Saint-Jean-Baptiste et de Saint-Boniface.**

Érigé en 1972, le foyer pour personnes de l'âge d'or comptait alors 16 logements. Dès 1984, 30 unités ont été additionnés. Puis un autre 38 appartements avec soins à domicile ont été ajoutés en 1989. Ce qui fait que le Chalet Malouin actuel, qui emploie environ 25 personnes.

La directrice Lorette Courcelles travaille pour le Chalet depuis 1983: «Quand on a agrandi en 1984, on a aussi ajouté une cuisine, une salle à manger, une salle d'activités et une chapelle. On a aussi offert les services d'une coiffeuse. Ensuite, en 1989, on a ajouté un bureau de médecin et un bain-tourbillon.»

L'édifice du Chalet Malouin, étendu sur un étage, est entouré de jardins et de parterres. Un endroit pour faire des piqueniques et des barbecues est disponible pour les résidants et leurs familles.

«Pour les unités de soins à domicile, les repas sont compris, les bains et les médicaments sont donnés, le ménage et la lessive sont faits. Tout est compris dans le prix. Pour les appartements, ça fonctionne comme n'importe quel autre appartement avec un loyer. Les résidants payent de leur poche. On a l'aide du gouvernement seulement pour des choses comme la construction et l'hypothèque», précise Lorette Courcelles.

Les administrateurs du Chalet essaient autant que possible d'organiser des activités sur les lieux pour encourager des visiteurs. «Notre centre d'activités permet à nos résidants de rencontrer des gens. Aussi, le Centre Alpha et la bibliothèque du village sont installés dans le Chalet Malouin. La clinique de bébés (rencontre régulière pour les vaccins des enfants, etc.) a lieu ici. Tout ça attire du monde», souligne Lorette Courcelles.

Le Chalet Malouin est bâti sur un terrain de près de dix acres en vue d'un agrandissement éventuel. La présidente devenue directrice soutient que le Chalet ne peut pas faire autrement que de grandir. Il y a déjà une liste d'attente; certains attendent trois ans avant de pouvoir s'installer au Chalet Malouin.

Le besoin le plus pressant actuellement est un centre de soins intensifs. «Il y a trois étapes dans la vie des vieillards, explique Lorette Courcelles. Premièrement, ils sont encore indépendants, puis semi-dépendants, et finalement, ils deviennent trop malades et ont besoin d'assistance pour presque tout.»

«En ce moment, le Chalet Malouin peut répondre aux besoins des deux premières étapes seulement. Un centre de soins intensifs, ça complèterait. C'est ça notre plus grand besoin maintenant. Les vieillards pourraient finir leurs jours ici.»

«C'est déjà mieux depuis qu'on a les unités de soins à domicile. Les personnes âgées peuvent rester dans leur village natal plus longtemps. Avant, il fallait qu'elles se déracinent pour aller à Saint-Boniface ou ailleurs.»

Karine BEAUDETTE



photo: Laurent Gimenez

**Lorette Courcelles, directrice du Chalet Malouin: l'importance de rester dans son village natal jusqu'à la fin de ses jours.**

*La saison 1992 au parc provincial Saint-Malo*

# Une baisse de 2 200 permis de camping de jour

**Le camping du parc provincial de Saint-Malo compte 235 sites éparpillés dans dix baies en pleine nature, sans compter le terrain de camping supplémentaire ("overflow"), qui peut accueillir 230 unités. Durant la longue fin de semaine de mai 1992, un grand total de 400 sites se sont constitués dans le camping supplémentaire. Et puis, l'été a comme fini.**

Le nombre de permis de camping de jour est passé de 11 000 en 1991 à 8 800 cette année, précise le superviseur de l'entretien, Fabien Preteau. Le nombre de voitures à la barrière a chuté aussi de 3 600, totalisant 41 000 à la mi-septembre.

Mais avec toute la pluie, l'équipe de 14 employés (saisonniers) que dirige Fabien Preteau a été occupée. Le parc compte 435 acres, dont près de 200 en eau. Le lac de Saint-Malo a un mille et demi de long. C'est le berceau de l'économie du village.

«C'était comme une petite vallée chaque bord de la Rivière-aux-Rats, rappelle le superviseur. On a creusé un lac artificiel pour une industrie, mais ça n'a pas marché. Les Ressources naturelles l'ont acheté et le parc a ouvert en 1960. J'ai commencé à travailler ici en 1961.»

En plus du personnel d'entretien, le parc embauche trois personnes à la barrière, quatre au bureau de camping, cinq patrouilleurs, sans compter le restaurant qui retient quatre ou cinq contractuels.

Les répercussions sur le village sont incalculables. D'abord, il y a deux autres terrains de camping privés longeant le parc provincial, une centaine des chalets privés (dont certains à louer), un mini-golf, la location de bateaux, etc...

«Les magasins, les garages, poursuit Fabien Preteau, c'est bien bon pour eux autres. La population du village passe de 750 à 1 100 ou 1 200 personnes pour l'été. Il y a un hôtel, mais il n'y a pas de motel, on manque ça, ici.»

Le tourisme ne se termine pas nécessairement avec la fermeture du camping à Saint-Malo. Pendant que Fabien Preteau et son personnel réparent et repeignent les quelque 500 tables de pique-nique et les centaines d'enseignes du parc, c'est la saison de la chasse dans la région.

Évidemment, on ne chasse pas dans le parc de Saint-Malo, ni aux alentours du parc, depuis l'adoption d'un règlement municipal en ce sens. «Au sud et à l'est, il y a du beau terrain pour la chasse, affirme le superviseur, sur des terres de la Couronne et sur des terres privées.»

L'hiver, le parc demeure un centre d'attraction, pour les motoneigistes d'abord, mais aussi pour le ski de fond et la pêche sur glace.

«On en a ensemencé à peu près tous les ans, du poisson. Il y a du doré, du brochet et de l'achigan ("bass").»

Pour le ski de fond, c'est le superviseur de l'entretien qui s'en occupe, avec l'équipement du parc. «Je refais le tracé aussi souvent que nécessaire.»

Jean-Pierre DUBÉ



photo: Laurent Gimenez

**Fabien Preteau: du doré, du brochet et de l'achigan.**

*L'Atelier Rivière-Rouge*

# La production a doublé en cinq ans

**La Saint-Valentin à Saint-Malo marque un anniversaire particulier: celui de la naissance de l'Atelier Rivière-Rouge, qui ouvrait ses portes le 14 février 1974. Fête des amoureux, la Saint-Valentin est aussi, chez les Malouins, l'anniversaire d'un acte de civisme et d'entraide, puisque l'Atelier est le résultat de démarches de gens de la communauté qui s'inquiétaient du sort des personnes handicapées une fois l'école terminée.**

Dix-huit ans plus tard, l'Atelier accueille 42 personnes handicapées adultes à qui il permet d'avoir une vie presque normale, puisqu'elles peuvent gagner leur vie.

L'Atelier Rivière-Rouge est en effet ce qu'on appelle un «atelier protégé», où des personnes ayant un handicap physique ou intellectuel peuvent accomplir des tâches utiles contre une rémunération.

Bénéficiant de subventions gouvernementales qui comptent pour environ 70 % de son budget annuel (quelque 130 000 $), l'Atelier doit aussi trouver des clients pour lesquels ses participants handicapés effectuent des travaux en sous-traitance.

Donald Maynard le gérant, explique que les participants font des travaux de boiserie, d'emballage, d'assemblage et de sous-assemblage pour des clients comme Athlete's Wear ou McDermot Lumber à Winnipeg, et des travaux de couture pour l'Atelier de couture du village.

«Nous espérons convaincre Canadian Tire de nous confier des contrats», explique le gérant. Le ministère manitobain des ressources naturelles est un autre client, pour lequel l'Atelier Rivière-Rouge fabrique des tables de pique-nique destinées aux parcs de la province.

Organisme à but non lucratif, l'Atelier est chapeauté par l'Association pour l'intégration communautaire des personnes handicapées. «Notre but est de subvenir aux besoins de ces adultes, de leur permettre de devenir des membres plus actifs de la société et plus autonomes.»

L'Association vise une intégration plus totale; c'est pourquoi un des objectifs de l'Atelier est de permettre au plus grand nombre possible de ses participants de décrocher un emploi «réel», dans une entreprise qui ne soit pas un atelier protégé.

«Mais cet objectif est plus difficile à réaliser dans un village comme Saint-Malo parce que les possibilités d'emplois sont plus réduites, note Donald Maynard. Nous devons aussi être très prudents et nous assurer que les chances que ça fonctionne sont réelles, parce que cette personne perd sa place ici. Si elle perd aussi son emploi par la suite, elle n'a plus que le bien-être (social).»

Donald Maynard estime que l'Atelier est une entreprise importante pour le village et espère qu'il le deviendra encore plus dans l'avenir. «En cinq ans, note-t-il, la production a doublé. Nous grandissons graduellement. En 1988, nous avons aménagé dans un nouveau bâtiment plus grand, avec comme résultat une plus grande capacité de travail.»

Les employés de l'Atelier, ils sont sept en tout, ont pour mandat de décrocher les contrats de travail auprès de l'entreprise privée ou publique. «Il faut trouver à quel besoin des compagnies on peut répondre; nous pouvons souvent produire pour moins cher avec une qualité égale. Nous cherchons aussi des contrats payants pour nous.»

Les ateliers protégés n'échappent pas cependant aux effets de la récession et du libre-échange: «Nous avons perdu un contrat d'emballage d'hameçons, qui est allé à Haïti parce que la main d'oeuvre n'y est pas chère.»

Travailler auprès des personnes handicapées n'est pas si différent, affirme Donald Maynard: «Si on regarde bien, nous avons tous besoin d'être aimés, et encouragés. En fait, leur principale barrière, c'est souvent la société.»

**Sylviane LANTHIER**

photo: Laurent Gimenez

Julien Pattyn et Ross Eggertson travaillent dans l'atelier de menuiserie.

*Les défis de l'Atelier de couture en 1992*

# Le Mexique fait des jeans à moitié du prix

**1956: l'Atelier de couture de Saint-Malo voit le jour, après que celui de Saint-Pierre-Jolys ait fermé ses portes. Installé dans le sous-sol de l'église, l'Atelier, une coopérative, travaille pour le compte de la Rice Sportswear.**

Dix ans plus tard environ, la compagnie rachète leur part aux employés. La coop n'est plus, mais l'Atelier continue. Maintenant, la compagnie canadienne est devenue filiale d'une entreprise américaine, mais à Saint-Malo, 45 employés, (41 femmes et quatre hommes), continuent de produire des vêtements de sport.

L'Atelier de couture, précise son gérant Marcel Verrier, «fabrique des gros manteaux d'hiver, des manteaux et pantalons de ski pour femmes, hommes, garçons et fillettes, ainsi que des vêtements d'été, comme des coupe-vents».

C'est un domaine qui le rend moins sensible aux effets du libre-échange dans le textile. «On s'en ressent un peu, explique Marcel Verrier, mais ceux qui sont vraiment affectés sont ceux qui produisent des chemises ou des jeans, des vêtements simples à fabriquer. Des jeans, le Mexique en fait pour la moitié du prix que ceux qu'on produit à Edmonton. Dans les chemises, vous trouvez aux États-Unis des usines de 4 à 5 000 employés alors qu'ici une usine en a 100 au plus.

«Mais dans le cas des manteaux que nous faisons, à cause des opérations plus complexes et de la lourdeur du produit, ce n'est plus payant de les faire fabriquer à l'étranger» pour importer ensuite le produit fini.



photo: Laurent Gimenez

**Marcel Verrier et l'une des employées de l'Atelier, Solange Saucier.**

«On commence à sortir des années difficiles, mentionne le gérant. On était 60 employés ici il y a trois, quatre ans. On n'a pas vraiment eu à faire de mises à pied, mais on remplaçait pas ceux qui partaient.»

La diversification des vêtements que l'on porte se reflète sur le travail de l'Atelier: «Avant, on fabriquait une quinzaine de modèles différents par année et les styles étaient assez simples. Maintenant, nous produisons entre 40 et 60 modèles différents par an.» Comme les couturières sont rémunérées à la pièce et qu'il importe de maintenir un bon rythme de production, le gérant tente de toujours donner le même genre de travail à chaque femme, de façon à ce qu'elle développe une grande habileté dans son travail.

L'Atelier de couture reçoit ses commandes de la compagnie mère: «Ils nous envoient les commandes, le matériel et les patrons. Nous devons couper, produire et le faire en temps voulu.»

Le travail des couturières demeure exigeant et difficile malgré la modernisation des moulins et les normes du travail plus sévères. «On ne peut plus appeler nos ateliers des "sweat-shop" comme avant parce qu'on a l'air climatisé. Les moulins sont automatiques et ne demandent pas autant d'effort sur de petits détails. Par exemple, ils coupent le fil. Mais c'est encore un ouvrage très difficile.»

**Sylviane LANTHIER**

ASSOCIATION DES JURISTES D'EXPRESSION FRANÇAISE DU MANITOBA

# PARLONS DROIT

## Éducation et francophonie dans l'Ouest canadien

**Publi-reportage de l'Association des juristes d'expression française du Manitoba.**

*Le dernier d'une série de publi-reportages par Me Rhéal Teffaine, c.r. sur l'Éducation et la francophonie dans l'Ouest canadien. Me Teffaine est président de l'Association des juristes d'expression française du Manitoba ainsi que président de la Fédération des associations de juristes d'expression française de common law. Le présent article a été présenté par Me Teffaine sous forme d'allocution au congrès de l'Association canadienne d'éducation de langue française à Vancouver au mois d'août.*

F) TERRITOIRES DU NORD-OUEST

**1) Langue de la législation et de la justice**

Les Territoires du Nord-Ouest d'aujourd'hui sont constitués de l'espace de la Terre de Rupert qui demeure après qu'on en ait retranché les provinces du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta ainsi que le territoire du Yukon.

Ainsi, les Territoires du Nord-Ouest ont été assujettis à un régime de bilinguisme parlementaire, législatif et judiciaire aux termes de l'article 110 de la *Loi sur les Territoires du Nord-Ouest*.

Il semble que l'article 110 de la *Loi sur les Territoires du Nord-Ouest* a été abrogé en rapport avec les Territoires du Nord-Ouest d'aujourd'hui par une loi fédérale omnibus de 1906.

En juin 1984, le Conseil des Territoires du Nord-Ouest adoptait une ordonnance sur les langues officielles qui reconnaissait le français et l'anglais à titre de langues officielles des Territoires du Nord-Ouest.

L'ordonnance en cause qui est devenue la *Loi sur les langues officielles* dans les *Lois révisées des Territoires du Nord-Ouest* publiées en 1990 établit un régime de bilinguisme parlementaire, législatif, judiciaire et administratif. Le régime en cause ressemble beaucoup à celui qui est institué par la *Loi fédérale sur les langues officielles* de 1988.

**2) Langues des services**

L'article 14 de la *Loi sur les langues officielles des Territoires du Nord-Ouest* oblige l'administration des territoires à fournir ses services en français et en anglais. L'article 14 est essentiellement calqué sur le paragraphe 20(1) de la *Charte canadienne des droits et libertés*.

**3) Confessionnalité des écoles**

Comme les Territoires du Nord-Ouest ne constituent pas une province, ils ne sont pas assujettis au régime de protection de la confessionnalité des écoles prévu à l'article 93 de la *Loi constitutionnelle de 1867*.

La Loi scolaire des Territoires du Nord-Ouest comporte cependant certaines garanties en ce qui a trait à la confessionnalité des écoles.

**4) Langues d'enseignement**

En 1867, les Soeurs grises font construire un pensionnat à Fort Providence. Jusqu'en 1945, les écoles sont dirigées par des missions religieuses. On peut donc présumer que l'enseignement se faisait en français dans les endroits où un nombre suffisamment important de francophones était regroupé.

En 1965, le système d'éducation est placé sous la responsabilité des conseils des Territoires du Nord-Ouest et du Yukon et géré par les ministres respectifs de l'Éducation.

En 1983, des modifications à la Loi scolaire des Territoires du Nord-Ouest permettent des mécanismes de gestion qui favorisent la participation locale. Pour ce qui est de la gestion des écoles françaises par les francophones, le rapport annuel de 1991 déposé par le Commissaire aux langues officielles indique ce qui suit: «Dans les Territoires du Nord-Ouest, l'élaboration d'un système approprié tarde toujours, mais semble de plus en plus probable depuis les élections».

G) TERRITOIRE DU YUKON

**1) Langue de la législation et de la justice**

Le territoire du Yukon a été créé à même les Territoires du Nord-Ouest en 1898.



**Me Rhéal Teffaine**

L'article 9 de la *Loi sur le territoire du Yukon* prévoyait que les lois en vigueur dans les Territoires du Nord-Ouest continueraient à s'appliquer au nouveau territoire, jusqu'à ce qu'elles soient modifiées ou abrogées par le Parlement du Canada ou par ordonnance du gouverneur en conseil ou du commissaire en conseil.

Ainsi, l'article 110 de la *Loi sur les Territoires du Nord-Ouest* s'est appliqué au Yukon jusqu'à son abrogation par la Loi de 1906 mentionnée ci-dessus.

En 1988, le territoire du Yukon adopte la loi intitulée "The Language Act". Le texte en cause reconnaît l'égalité de statut du français et de l'anglais et instaure un régime de bilinguisme parlementaire, législatif, judiciaire et administratif.

**2) Langues des services**

L'article 6 de la loi intitulée "The Languages Act" oblige le gouvernement territorial à fournir ses services en français et en anglais. L'article 6 est essentiellement calqué sur le paragraphe 20(1) de la *Charte canadienne des droits et libertés*.

**3) Confessionnalité des écoles**

Comme le territoire du Yukon ne possède pas le statut de province, il se trouve dans la même situation que les Territoires du Nord-Ouest sur le plan de la confessionnalité des écoles et il n'est donc pas assujetti à l'article 93 de la *Loi constitutionnelle de 1867*.

Toutefois, la Loi scolaire du Yukon comporte des garanties à caractère purement législatif en ce qui concerne la confessionnalité des écoles.

**4) Langues d'enseignement**

L'historique de l'enseignement en français est essentiellement le même au territoire du Yukon qu'aux Territoires du Nord-Ouest. Toutefois, le Yukon a instauré un système de gestion scolaire que la Commission nationale des parents francophones estime conforme à l'article 23 de la *Charte canadienne des droits et libertés*.

***II) ATTITUDES ACTUELLES CONCERNANT LE BILINGUISME OFFICIEL DANS L'OUEST CANADIEN***

A) ACCEPTATION DU CONCEPT DES LANGUES OFFICIELLES SUR LE PLAN NATIONAL

Plus de 20 ans après l'adoption de la *Loi sur les langues officielles* de 1969, le bilinguisme fédéral est maintenant profondément ancré dans les moeurs et plus personne ne le remet sérieusement en question, à l'exception du "Reform Party" et de son chef Preston Manning.

Même le premier ministre Getty qui s'interrogeait sur l'utilité du bilinguisme fédéral s'est ravisé et appuie maintenant ce principe.

Comme nous l'avons vu ci-dessus, le bilinguisme s'enracine de plus en plus, principalement dans les provinces voisines du Québec et le nombre de personnes bilingues croît sans cesse. Il ne faut pas pour autant penser que tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes.

B) REFUS DU CONCEPT DES DEUX PEUPLES FONDATEURS

Pour les francophones, le principe du bilinguisme officiel constitue un simple corollaire du concept des deux peuples fondateurs. En effet, dans la mesure où les peuples fondateurs ont conclu un pacte solennel à titre de partenaires égaux, il est normal que la langue de chacun de ces peuples possède un caractère officiel.

Or, comme les négociations constitutionnelles en cours l'ont bien montré, les anglophones considèrent généralement que le Québec constitue une province comme les autres et que le bilinguisme officiel sur le plan national représente une concession faite aux francophones en vue de les pacifier.

C'est cette vision diamétralement opposée de la réalité qui donne lieu aux frictions importantes que nous connaissons à l'heure actuelle.

D'ailleurs, nous nous retrouvons à cet égard dans une situation tout à fait paradoxale. En effet, la plupart des provinces à majorité anglophone se disent disposées à veiller à l'épanouissement de leur minorité de langue française. Le Québec pour sa part refuse de s'occuper de l'épanouissement de sa minorité anglophone, puisque la majorité francophone constitue une toute petite minorité en Amérique du Nord et que la minorité anglophone appartient à l'écrasante majorité d'expression anglaise à l'échelle du continent. Il veut donc revenir au libellé de l'accord du lac Meech qui prévoyait uniquement la protection des minorités.

Il faut bien se rendre compte que les provinces à majorité anglophone sont prêtes à s'occuper de l'épanouissement de leur minorité française de la même manière qu'elles ont veillé à la mise en oeuvre de l'article 23 de la *Charte canadienne des droits et libertés*. Elles sont prêtes à se traîner les pieds et à se livrer à de multiples batailles judiciaires avec la minorité avant de faire quoi que ce soit. Le Québec sait que, s'il s'engage à veiller à l'épanouissement de sa minorité anglophone, celle-ci disposera des moyens nécessaires en vue de le forcer à agir très rapidement. Autrement dit, les provinces à majorité anglophone sont prêtes à souscrire au principe de l'épanouissement sachant que celui-ci demeurerait largement lettre morte alors que le Québec serait forcé de le mettre en oeuvre.

Il est primordial de bien comprendre que l'histoire, la mentalité et la réalité politique, sociale et économique des minorités francophones de l'extérieur du Québec et de la minorité anglophone du Québec sont entièrement différentes. La minorité anglophone du Québec dispose d'infrastructures, de moyens financiers, d'une masse démographique et, disons-le, de réflexes propres à une population majoritaire qui lui ont permis d'engager une bataille judiciaire contre la clause Québec contenue dans la *Charte de la langue française* (Loi 101) dès le lendemain de l'entrée en vigueur de la *Charte canadienne des droits et libertés* et d'obtenir gain de cause devant la Cour suprême du Canada à peine deux ans plus tard.

Il est temps que l'on abandonne le principe de la symétrie entre la minorité francophone de l'extérieur du Québec et la minorité anglophone du Québec. Que l'on reconnaisse une fois pour toute l'incroyable différence qui existe entre ces deux minorités. On pourra alors garantir à chacune de ces minorités dans un texte constitutionnel des droits qui correspondent à ses besoins et à ses aspirations.

C) VIREMENT DE CAP DE LA PART DES TRIBUNAUX

À partir des années 1970, la Cour suprême du Canada a été saisie de divers litiges concernant l'interprétation à donner à l'article 133 de la *Loi constitutionnelle de 1867* et à ses dispositions soeurs.

L'arrêt *Jones* rendu en 1975 reconnaît le principe selon lequel les droits linguistiques prévus à l'article 133 constituent des garanties minimales auxquelles le Parlement du Canada peut ajouter par voie de législation ordinaire, comme il l'a fait dans la *Loi sur les langues officielles de 1969*.

Dans l'arrêt *Blaikie nº 1*, la Cour suprême a déclaré invalides les dispositions de la *Charte de la langue française* (loi 101) du Québec qui portaient sur la langue de la législation et de la justice.

La Cour analyse dans cet arrêt la portée de l'article 133 au moyen de principes d'interprétation large et libérale. Ainsi, elle statue que l'article 133 s'applique non seulement aux lois proprement dites, mais également à la législation déléguée. Elle arrive également à la conclusion que l'article 133 vise, en outre des cours de justice traditionnelles, les tribunaux quasi-judiciaires.

Dans l'arrêt *Blaikie nº 2*, la Cour complète son analyse concernant la législation déléguée et a de nouveau recours à des méthodes d'interprétation large et libérale.

Cette attitude d'ouverture à l'endroit des droits linguistiques atteint son point culminant dans le *Renvoi de 1985 sur les droits linguistiques au Manitoba*. La Cour suprême déclare en effet ce qui suit au sujet de la portée des droits linguistiques:

«L'article 23 de la Loi de 1870 sur le Manitoba est une manifestation spécifique du droit général qu'ont les Franco-Manitobains de s'exprimer dans leur propre langue. L'importance des droits en matière linguistique est fondé sur le rôle essentiel que joue la langue dans l'existence, le développement et la dignité de l'être humain. C'est par le langage que nous pouvons former des concepts, structurer et ordonner le monde autour de nous. Le langage constitue le pont entre l'isolement et la collectivité, qui permet aux êtres humains de délimiter les droits et obligations qu'ils ont les uns envers les autres, et ainsi, de vire en société.»

Or, moins d'un an plus tard, la Cour suprême du Canada allait rendre une trilogie de décisions, à savoir les arrêts *McDonald*, *Société des Acadiens du Nouveau-Brunswick* et *Bilodeau*, dans lesquels elle adopte une attitude marquée de retenue judiciaire.

S'exprimant au nom de la majorité dans les arrêts *McDonald* et *Société des Acadiens du Nouveau-Brunswick*, le juge Beetz arrive à la conclusion que l'article 133 garantit un ensemble de droits précis et limités qui découlent d'un compromis politique. Il déclare donc que, contrairement aux garanties juridiques prévues aux articles 7 à 14 de la *Charte*, les droits linguistiques doivent faire l'objet d'une interprétation restrictive. Il indique en outre que la progression sur le plan linguistique doit se faire par la voie législative plutôt que par la voie judiciaire.

***III) RÉPERCUSSIONS DES ATTITUDES EN MATIÈRE DE LANGUES OFFICIELLES À L'ÉGARD DE L'ENSEIGNEMENT DESTINÉ AUX MINORITÉS DE LANGUE OFFICIELLE***

A) RÉPERCUSSIONS SUR LE PLAN JUDICIAIRE

L'attitude de retenue judiciaire adoptée par la Cour suprême du Canada dans la trilogie de 1986 a été reprise par divers tribunaux en rapport avec la question de la gestion scolaire.

Fort heureusement, dans l'arrêt *Mahé*, la Cour suprême du Canada a réitéré le caractère réparateur de l'article 23 de la *Charte canadienne des droits et libertés* et a adopté une méthode d'interprétation conforme à cet aspect réparateur.

Il existe donc maintenant deux catégories de droits linguistiques à caractère constitutionnel, ceux qui se rapportent au bilinguisme parlementaire, législatif et judiciaire qui doivent être interprétés de manière restrictive et ceux qui se rapportent à l'enseignement dans la langue de la minorité qui doivent être interprétés de manière libérale.

B) RÉPERCUSSIONS SUR LE PLAN POLITIQUE

Les autorités politiques sont parfaitement conscientes de l'attitude de retenue judiciaire adoptée par la Cour suprême en rapport avec les questions touchant le bilinguisme parlementaire, législatif et judiciaire.

Ainsi, après que la Cour suprême du Canada ait établi des critères très flous en ce qui a trait aux obligations de bilinguisme se rattachant aux décrets, le gouvernement du Manitoba s'est retrouvé dans une position de force qui lui permettait d'affirmer impunément que seulement une douzaine de décrets devaient être traduits et ensuite adoptés dans les deux langues.

La retenue judiciaire a donc pour effet, d'une part, d'encourager les gouvernements à continuer de se traîner les pieds et, d'autre part, de décourager les minorités de persévérer dans leur lutte.

***IV) PERSPECTIVES D'AVENIR***

A) PERSPECTIVES DANS L'HYPOTHESE DU MAINTIEN DU CADRE FÉDÉRAL ACTUEL

Nous avons décrit dans les lignes qui précèdent les batailles incessantes que les francophones ont dû livrer pour obtenir la mise en oeuvre de leurs droits en matière scolaire.

On peut déjà prévoir que la vigilance devra demeurer la norme, plus particulièrement à la lumière de la décentralisation qui s'opérera si les propositions actuelles sont un jour acceptées.

Nous tenons d'ailleurs à préciser que nous ne sommes pas très optimistes à l'égard des chances de succès du processus en cours. La réforme du sénat constituera sans aucun doute la pierre d'achoppement et, étant donné les visions irréconciliables du pays qui sont en jeu et l'échéancier très court qu'impose le référendum québécois, il est fort probable qu'il sera impossible de trouver une solution.

B) PERSPECTIVES DANS L'HYPOTHESE DE LA SOUVERAINETÉ DU QUÉBEC

Ceux qui croient que la situation des francophones domiciliés à l'extérieur du Québec s'améliorerait à la suite d'une déclaration d'indépendance de la part du Québec se leurrent.

Les relations entre francophones et anglophones sont déjà fortement tendues dans le cadre du système fédéral. Si le Québec déclarait son indépendance, il se produirait un ressac prononcé au Canada anglais et l'attitude envers les francophones deviendrait nettement pire.

## AVIS D'AUDIENCES PUBLIQUES

Le gouvernement du Manitoba a récemment mis sur pied la Commission de révision du système universitaire. Cette commission a pour objectif d'étudier quel doit être le rôle des universités dans un monde en évolution rapide où la compétition est forte et de présenter des recommandations à ce sujet.

Les dates, heures et lieux des audiences que la Commission organisera cette automne seront rendus publics prochainement.

Le mandat et les objectifs de la Commission seront d'étudier toute question apparentée au système universitaire manitobain, notamment la gestion de l'enseignement postsecondaire, le financement et l'administration du budget, la responsabilité des universités vis-à-vis du public en ce qui concerne les finances et la programmation, les conditions d'accessibilité à l'enseignement universitaire et les liens entre les universités, les collèges communautaires et les écoles secondaires.

La Commission souhaite que les présentations lui soient adressées par écrit avant le début des audiences publiques.

Les particuliers et les groupes qui désirent présenter des rapports devront communiquer avec la Commission avant le 1er octobre 1992 à l'adresse suivante :

Commission de révision du système universitaire
305, Broadway, bureau 420
Winnipeg (Manitoba)
R3C 3J7
Téléphone : 945-2775 ou 1 800 282-8069



# Les couronnées de Réseau

**Réseau a remis le 18 septembre dernier les trois prix Réseau de 1992 ainsi que des certificats de reconnaissance. De gauche à droite: Bernard Lonergan (fils de Maureen Fritz-Lonergan, mise en nomination à titre posthume dans le secteur communautaire), Lucille Cenerini (prix Réseau dans le secteur culturel), Alice Labelle-Beaudette (nomination dans le secteur communautaire), Hélène Blais (nomination dans le secteur communautaire), Soeur Hélène Chaput (prix Réseau dans le secteur éducationnel) et Monica Hacault (prix Réseau dans le secteur communautaire). Le prix Réseau est accordé aux femmes qui ont contribué de façon remarquable au développement de la collectivité franco-manitobaine.**



Travaux publics Canada | Public Works Canada

## APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETÉES visant les projets ou services ci-dessous seront reçues jusqu'à 14 h, le jour de la date limite. Elles doivent être adressées au gestionnaire de district, finances et administration, Travaux publics Canada, 269, rue Main, pièce 201, C.P. 1408, Winnipeg (Manitoba) R3C 2Z1. On peut se procurer les documents de soumission au bureau de distribution des plans, à l'adresse susmentionnée, n° de téléphone (204) 983–2372.

**PROJET**

**N° 771706 — Winnipeg (Manitoba)**
**Immeuble fédéral**
**269, rue Main**
**Aménagement de bureaux - 2e étage**

**Date limite : le jeudi 15 octobre 1992**

**Dépôt: 100 $**

On peut consulter les documents de soumission pour le projet susmentionné au bureau de l'Association des constructeurs de Winnipeg.

**DÉPÔT DES SOUMISSIONS:** Les sous-traitants dans les domaines de l'électricité et de la mécanique doivent présenter leur soumission au bureau de dépôt des soumissions, 290, rue Burnell, C.P. 737, Winnipeg (Manitoba), au plus tard le **mardi 13 octobre 1992** à 14 h, en conformité avec les «règles normatives concernant les pratiques des bureaux de dépôt des soumissions (projets de construction d'immeubles du gouvernement fédéral)» publiées le 7 août 1981.

Pour tout renseignement d'ordre technique, prière de communiquer avec M. Jim Palmquist, au (204) 983–2531.

Pour tout renseignement concernant l'appel d'offres, prière de composer le (204) 983-2372.

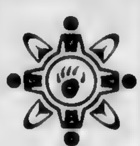
**INSTRUCTIONS**

Le dépôt à l'égard des plans et devis doit être fait à l'ordre du Receveur général du Canada. Ce dépôt sera remboursé sur remise des documents, en bon état, dans le mois suivant l'ouverture des soumissions.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Canadä

***Vous avez des évenements à signalez? Composez le 237-4823***



## AVIS PUBLIC

### LE TEMPS DE PARLER LE TEMPS D'ÉCOUTER

La Commission royale
sur les peuples autochtones
tiendra des audiences aux endroits suivants :

**Thunder Bay (Ontario)**
**Kenora (Ontario) et**
**Fort Alexander (Manitoba)**

du 27 au 30 octobre 1992

**Des détails suivront quant aux dates et aux endroits précis où se dérouleront les audiences.**

Ces audiences s'inscrivent dans la deuxième série de consultations publiques de la Commission royale sur les peuples autochtones. Tous les groupes et particuliers sont invités à participer, qu'ils soient ou non autochtones.

**Venez partager vos expériences, vos idées et vos visions d'avenir. Apprenez à mieux vous connaître les uns les autres.**

Si vous souhaitez avoir plus de renseignements au sujet des audiences, ou si vous désirez y faire un exposé, veuillez appeler Rebecca Printup au (613) 943-8524 ou nous envoyer une lettre ou un message par télécopieur :

Commission royale sur les peuples autochtones
C.P. 1993, Succursale B
Ottawa (Ontario), K1P 1B2
Télécopieur : (613) 943-0304

Pour tous renseignements généraux au sujet de la Commission, nous avons deux numéros sans frais :

1-800-387-2148 (cri, inuktitut, ojibway)
1-800-363-8235 (anglais, français, chipewyan)

C.P. 1993
Succursale B
Ottawa, Canada
K1P 1B2

**Dëne Dédliné T'adánįthensí ha, Nighak'althėr Nedhé, Dëne Nįréttis**

**Royal Commission on Aboriginal Peoples**

**Commission royale sur les peuples autochtones**

## OFFICE NATIONAL DE L'ÉNERGIE

### AVIS D'AUDIENCE PUBLIQUE

Gazoduc Trans Québec & Maritimes Inc
**Demande concernant les droits en vigueur au 1er janvier 1993 et au 1er janvier 1994**

L'Office national de l'énergie ("l'Office") tiendra une audience publique afin d'étudier une demande présentée par Gazoduc Trans Québec & Maritimes Inc ("le demandeur") le 28 août 1992, aux termes de la Partie IV de la **Loi sur l'Office national de l'énergie**, en vue d'obtenir, entre autres, des ordonnances concernant les droits que le demandeur peut percevoir pour le transport du gaz naturel à compter des 1er janvier 1993 et 1994.

L'Office a décidé de tenir une audience publique qui portera sur les questions du taux de rendement. Toutes les autres questions seront traitées par voie de mémoires. L'audience commencera le lundi 30 novembre 1992 à 13 heures, heure locale, dans la salle de bal Du Parc II de l'hôtel Ramada Renaissance du Parc, 3625, avenue du Parc, Montréal (Québec). Elle se terminera par la plaidoirie et la réplique relativement à toutes les questions.

Les personnes souhaitant intervenir dans l'audience doivent, au plus tard le 23 septembre 1992, déposer une intervention écrite auprès du Secrétaire de l'Office et en signifier une copie à Gazoduc TQM à l'adresse suivante :

Gazoduc Trans Québec & Maritimes Inc
1, Place Ville Marie, Bureau 2220
Montréal (Québec) H3B 3M4

Le demandeur fournira une copie de la demande à chaque intervenant.

Les personnes souhaitant seulement présenter des commentaires sur la demande doivent les envoyer par écrit au Secrétaire de l'Office et en faire parvenir une copie à Gazoduc TQM au plus tard le 21 octobre 1992.

Pour se procurer des renseignements, en anglais ou en français, relatifs à la procédure de l'audience (ordonnance d'audience RH-4-92) et à l'**ébauche des Règles de pratique et de procédure de l'ONÉ**, dans leur version révisée du 21 avril 1987, qui régissent toutes les audiences, il suffit d'écrire au Secrétaire ou de téléphoner au Bureau du soutien de la réglementation de l'Office, au (403) 292-4800

J.S. Richardson
Secrétaire
Office national de l'énergie
311, 6e avenue s.-o
Calgary (Alberta)
T2P 3H2
Télécopieur : (403) 292-5503

***Recyclez ce journal***

# Nécrologies

**Georges Vuignier**

Paisiblement au Foyer Notre Dame, le lundi 14 septembre 1992, M. Georges Vuignier de Notre-Dame-de-Lourdes, Manitoba, est décédé à l'âge de 74 ans.

Il laisse dans le deuil cinq soeurs: Louise et son époux Henri Davy de Notre-Dame-de-Lourdes, Thaïs Vuignier de Notre-Dame-de-Lourdes, Soeur Odile de Winnipeg, Agnès et son époux Normand Lafontaine de Winnipeg, et Marie-Ange et son époux Wilfred Vodan de Virden; trois frères: Adélard et son épouse Marie de Notre-Dame-de-Lourdes, Gabriel de Notre-Dame-de-Lourdes, Louis et son épouse May de Saint-Claude.

Il a été précédé dans la mort par son père Jean-Baptiste en 1951, sa mère Madeleine (née Gaspoz) en 1959 et sept frères: Pierre-Antoine en 1924, Joseph en 1959, Jean-Baptiste en 1961, Paul en 1983, Henri en 1984, Albert en 1990 et Noël en 1991. Par deux soeurs: Lucie Engel en 1978 et Soeur Thérèse en 1983.

La messe de la Résurrection a eu lieu en l'église de Notre-Dame-de-Lourdes le vendredi 18 septembre à 10 h 30. L'abbé Rodrigue Bouchard était le célébrant. L'inhumation a eu lieu au cimetière paroissial.

Les porteurs honoraires étaient Albert Delaquis, Ernest Delaquis, Hubert Delaquis et Ron Delaquis. Les porteurs étaient Robert Vuignier, Denis Vuignier, Louis Engel, Lionel Vuignier, Joseph Davy et Michel Vuignier.

Au lieu de fleurs, si les amis le désirent, des dons peuvent être faits à sa mémoire au Foyer Notre Dame, Notre-Dame-de-Lourdes, Manitoba, R0G 1M0.

La direction des funérailles avait été confiée au Salon mortuaire Adam de Notre-Dame-de-Lourdes.

**Auguste Durand**

Paisiblement au Foyer Notre Dame, le lundi 14 septembre 1992, M. Auguste Durand de Notre-Dame-de-Lourdes, Manitoba, est décédé à l'âge de 98 ans.

Il laisse dans le deuil son épouse bien-aimée Irène (née Fouasse), cinq enfants: Albert et son épouse Val de Saint-Claude, Lucienne et son époux Émile Philippe de Winnipeg, Maurice et son épouse Suzanne de Notre-Dame-de-Lourdes, Raymond et son épouse Thérèse de Frobisher, Saskatchewan, et Gabriel et son épouse Georgette de Notre-Dame-de-Lourdes; de nombreux petits-enfants et arrière-petits-enfants, un frère, Pierre et son épouse Lucienne, une soeur, Marie et son époux Lucien Lemieux, tous de Saint-Boniface; ainsi que de nombreux neveux, nièces, parents et amis.

Il a été précédé dans la mort par une fille, Clémence Mao, en 1988, un gendre, Jean Mao, en 1971, quatre soeurs, Virginie, Henriette, Eulalie et Thérèse, et huit frères, Jean-Michel, Maxime, Joseph, Léon, Louis, Étienne et Adrien.

La messe de la Résurrection a eu lieu en l'église de Notre-Dame-de-Lourdes le jeudi 17 septembre. Les prières ont été récitées à 13 h 30, suivies de la messe à 14 h. L'abbé Rodrigue Bouchard était le célébrant. L'inhumation a eu lieu au cimetière paroissial.

Au lieu de fleurs, si les amis le désirent, des dons peuvent être faits à sa mémoire au Centre de Santé, Notre-Dame-de-Lourdes, Manitoba, R0G 1M0.

La direction des funérailles avait été confiée au Salon mortuaire Adam de Notre-Dame-de-Lourdes.



**Lorraine Grouette (née Girouard)**

Paisiblement, le 21 septembre 1992 à l'Hôpital général de Saint-Boniface, Lorraine Grouette est décédée à l'âge de 57 ans.

Des tendres souvenirs de Lorraine resteront dans les coeurs de son époux Léo; ses enfants, Julie et fiancé Kevin Klym, Marc et épouse Brenda, Monique et époux Al Davies, Louise et époux John Stockwell, Denise et époux Dan Shepit; ses petits-enfants, Dustin, Colin, Joël, Aimée et Michael; sa mère Elva Girouard; ses frères Norman et épouse Lucille, Laurent et épouse Marie-Ange, Alex; son beau-frère Alain et épouse Aline; ses belles-soeurs, Pauline et époux Léo Faucher, Eveline et époux Marcel Pattyn; plusieurs nièces, neveux et amis.

Lorraine est née le 12 novembre 1934 à Somerset, Manitoba. Lorraine et Léo Grouette se sont mariés le 7 avril 1956. Le printemps passé, ils ont célébré 36 ans de bonheur ensemble.

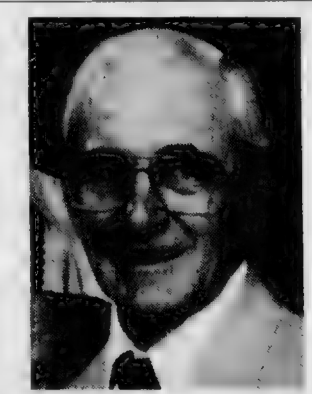
Lorraine fut précédée dans la mort par sa fille Rachelle en 1960 et son père Cyprien en 1971.

Nous nous souviendrons de Lorraine pour sa bonté, sa générosité, son rire et son attitude positive. Elle parlait souvent de son appréciation sincère pour le soutien qu'elle et Léo ont reçu durant les moments difficiles de sa maladie. Elle était très reconnaissante de l'amour et des prières de sa famille et de ses amis – merci.

Au lieu de fleurs, les amis peuvent faire un don à la Fondation de recherche de l'Hôpital général Saint-Boniface, 409, Taché, Winnipeg, R2H 2A6, ou à une oeuvre charitable de leur choix.

La Messe des funérailles a été célébrée le jeudi 24 septembre 1992 à 10 h à la Cathédrale de Saint-Boniface, 190, avenue de la Cathédrale.

Salon funéraire P. Coutu et cie, 949–4864.



**Léo F. Clément**

Subitement, le 15 septembre 1992, Léo Clément, époux bien-aimé d'Alice (née Pelletier) est décédé à l'hôpital de Saint-Boniface entouré de sa famille.

Son absence sera grandement ressentie par sa compagne de 45 ans, Alice, et ses cinq enfants et leurs familles: Patricia Joyal et fils Dany et Stéphane; Gérald, son épouse Hélène et fils Charles, Patrick et André; Robert; Richard, son épouse Lynne et fils Nicolas (Kenora); Bernard, son épouse Joanne et leurs enfants Madison et Dallas (Montréal). Léo laisse aussi dans le deuil sa belle-mère Isabelle (St-Onge) Clément, trois frères: Arthur et son épouse Lucille, Gilbert et René, et quatre soeurs: Pauline Clément, Annette Roy (Victor), Monique Dalton (Rick) et Yvette Tyson (Al); ses beaux-frères et belles-soeurs: Félix (Léontine) Pelletier, Isabelle Rover, Thérèse Pelletier, Henri (Ernestine) Pelletier, Joseph (Rolande) Pelletier et Albert Garet ainsi que plusieurs neveux et nièces bien-aimés et de nombreux amis.

Léo Clément est né le 19 mai 1922 à Aubigny, Manitoba. Avec son épouse, il établit un magasin général à Marchand. Plus tard, il implanta Springfield Hog Rach Ltée et devint l'un des plus importants producteurs de porc au Manitoba. Après sa retraite de l'élevage, Léo établit Springfield Enterprises avec son épouse et ses enfants et mit au service de la communauté ses merveilleux talents de peintre et de menuisier. Depuis quelques années, Léo et Alice jouissaient d'un hiver ensoleillé et de nombreuses amitiés à Phoenix en Arizona.

Léo était un membre actif du Club des Hommes d'Affaires, du Club Kiwanis et des Chevaliers de Colomb de la paroisse des St. Martyrs-Canadiens.

Papa fut un père et grand-père dévoué qui était toujours prêt à donner de son temps et de son appui. D'une bonté inlassable, il a embelli nos vies par ses sages conseils, son incroyable joie de vivre et sa générosité.

Le service eut lieu le vendredi 18 septembre à l'église St. Martyrs. Les porteurs furent: Dany et Stéphane Joyal, Charles, Patrick et André Clément (petits-fils du défunt) et Ginette Damphousse (nièce du défunt). L'inhumation suiva au cimetière de Saint-Boniface.

La famille désire remercier l'abbé Jean-Louis Rocan et ses concélébrants: l'abbé Fernand Desjardins, l'abbé Roland Lanoie et l'abbé Maurice Deniset-Bernier. Nous voulons aussi témoigner notre reconnaissance à la chorale pour les beaux cantiques, au traiteur Pelland pour le goûter et au salon mortuaire Desjardins. De plus, la famille Clément désire adresser ses remerciements à tous ceux qui ont assisté aux funérailles et offert des marques de sympathie/offrandes de messe/fleurs et dons à sa mémoire. Nos mercis sincères aux médecins et infirmières des soins intensifs de l'hôpital de Saint-Boniface.

*«Léon…cher époux, papa et pépère; tu as aimé ton prochain et témoigné d'une vraie charité chrétienne tout au long de ta vie. Nous t'aimerons toujours et tu vivras dans nos pensées quotidiennes.»*



**Jean (Pierre) Fréchette**

Le dimanche 6 septembre 1992 à l'hôpital St-Paul de Vancouver est décédé paisiblement à l'âge de 39 ans. Jean laisse dans le deuil ses parents, Eugène et Marie de Saint-Boniface; trois frères, Gérard (Aileen) d'Edmonton, Roger (Thérèse) de Saint-Boniface, Claude (Gisèle) de Saint-Vital; quatre soeurs, Irène (Gérald Choiselat) de White Rock, C.-B., Jeanne (sa soeur jumelle) de Vancouver, C.-B., Lynne de Saint-Vital, et Michelle (Donald Tétrault) de Saint-Malo; plusieurs neveux, nièces et ami(e)s.

Après avoir obtenu un B.A. au Collège de Saint-Boniface, Jean travailla quelques années pour Greater Winnipeg Gas pour ensuite retourner aux études et devenir Bachelier en Éducation. Avant d'enseigner dans les écoles d'immersion française à White Rock en Colombie-Britannique, Jean avait enseigné à Transcona au Manitoba. Il laisse avec ses collègues dans l'enseignement ainsi qu'avec plusieurs étudiants et parents de merveilleux souvenirs.

Les funérailles furent célébrées dans l'église du St-Sacrement à Vancouver le 10 septembre 1992 et la direction des funérailles avait été confiée au salon funéraire Kearny.

Monseigneur Albert Fréchette célèbrera une messe commémorative dans la Cathédrale de Saint-Boniface le samedi 26 septembre 1992 à 10 h. Tous les parents et amis sont invités à se joindre à la famille pour cette célébration.

# Télé-horaire de la fin de semaine

## Samedi 26 septembre

7h30 CBWFT Vazimolo

7h31 CBWFT Les oursons volants

7h50 CBWFT Touftoufs et Poiluards

8h20 CBWFT Clyde

8h50 CBWFT Tic et Tac, les rangers du risque

9h15 CBWFT Vazimolo

9h30 Télé-M Les tortues Ninja

9h40 CBWFT Looping

10h00 CBWFT Tiny toons
Télé-M Bon appétit

10h15 TV-5 Les petits plats dans l'écran

10h25 CBWFT Où est Charlie?

10h30 Télé-M Le club les branchés

10h45 TV-5 Bien au contraire

11h00 CBWFT La semaine parlementaire à Ottawa
Télé-M Cinémaximum: Autres études

11h20 TV-5 Des chiffres et des lettres

11h30 CBWFT La semaine à l'assemblée nationale

11h45 TV-5 Vision 5

12h00 CBWFT Ciné-famille: Le prince et le pauvre
TV-5 Nouvelles du sud

13h00 Télé-M Cinémaximum: Breakfast Club
TV-5 Le don d'Adèle

14h00 CBWFT L'univers des sports

15h00 Télé-M Le tour du Québec
TV-5 Reflets

15h30 CBWFT La cour en direct
Télé-M Bugs Bunny

16h00 CBWFT La bande des six
Télé-M Les héros de l'hiver
TV-5 Journal télévisé suisse

16h30 Télé-M Vidéo rock détente
TV-5 Félix

17h00 CBWFT Le téléjournal
Télé-M Le TVA, édition 18 heures
TV-5 Trois caravelles pour Séville

17h30 CBWFT Scully rencontre
Télé-M Jeopardy
TV-5 Dossiers justice

18h00 CBWFT Monstres et merveilles
Télé-M Top musique
TV-5 Journal télévisé de TF1

18h30 CBWFT Le baseball Labatt bleue des Expos

18h35 TV-5 Vision 5

19h00 Télé-M Ciné-extra: Commando
TV-5 Thalassa

20h00 TV-5 Les Francofolies de La Rochelle

21h00 CBWFT Le téléjournal
Télé-M Benny Hill

21h20 CBWFT Les nouvelles du sport

21h30 Télé-M L'heure juste
TV-5 Qu'avez-vous fait de vos 20 ans?

21h35 CBWFT Télé-sélection: Festival Yves Montand: Le milliardaire

22h00 Télé-M Le TVA, édition réseau

22h20 Télé-M TVA sports

22h30 TV-5 Journal télévisé suisse

22h42 Télé-M Ciné-lune: L'île du docteur Moreau

23h00 TV-5 Thalassa

0h00 TV-5 Les Francofolies de La Rochelle

1h30 TV-5 Qu'avez-vous fait de vos 20 ans?

2h20 TV-5 Radio France internationale

## Dimanche 27 septembre

7h30 CBWFT Vazimolo
Télé-M Le monde à venir

7h31 CBWFT Caliméro

8h00 CBWFT Les mystérieuses cités d'or
Télé-M Vision mondiale

8h30 CBWFT Il était une fois... Les Amériques

9h00 CBWFT La véritable histoire de Malvira
Télé-M Sur la colline

9h15 CBWFT Manigances

9h30 Télé-M Sans détour

9h45 CBWFT Parcelles de soleil

10h00 CBWFT Le Jour du Seigneur: Messe célébrée à la paroisse Saint-Conrad de Ville d'Anjou (Québec) par Claude Massicotte, ptre.
Télé-M On rénove

10h15 TV-5 Félix

10h30 Télé-M Justice pour tous

10h45 TV-5 Trois caravelles pour Séville

11h00 CBWFT Le téléjournal
Télé-M Cinémaximum: La loi de la jungle

11h05 CBWFT La semaine verte

11h15 TV-5 Dossiers justice

11h45 TV-5 Vision 5

12h00 CBWFT Second regard
TV-5 L'heure de vérité

12h30 Télé-M Cinémaximum: Un flic aux trousses

13h00 CBWFT Les matinées du dimanches
TV-5 Les Francofolies de La Rochelle

14h00 CBWFT Autosport Molson

14h30 Télé-M Championnat du monde de vélo de montagne
TV-5 À vos amours

15h00 CBWFT Millefeuille
Télé-M Top musique

15h05 TV-5 Qu'avez-vous fait de vos 20 ans?

15h30 CBWFT Génies en herbe

16h00 CBWFT La course destination monde
Télé-M Charivari élite
TV-5 Journal télévisé belge

16h30 Télé-M Vins et fromages
TV-5 30 millions d'amis

17h00 CBWFT Aujourd'hui dimanche
Télé-M L'événement
TV-5 L'école des fans

18h00 CBWFT Découverte
Télé-M Star d'un soir
TV-5 Journal télévisé de TF1

18h35 TV-5 Vision 5

19h00 CBWFT Le dimanche
Télé-M Star d'un soir
TV-5 7 sur 7

19h30 Télé-M Le TVA, édition réseau

20h00 CBWFT Surprise sur prise
TV-5 Caractères

20h01 Télé-M Cinéma du dimanche: Cruising bar

21h00 CBWFT Les beaux dimanches - Soirée OSM
TV-5 Musiques au coeur

22h00 CBWFT Les beaux dimanches - L'écho des songes
Télé-M TVA sports
TV-5 Le divan

22h12 Télé-M Miami

22h30 TV-5 Journal télévisé belge

23h00 CBWFT Les nouvelles du sport
TV-5 7 sur 7

23h12 Télé-M Vision mondiale

23h15 CBWFT Le clap

23h40 CBWFT Ciné-club: Mon oncle

0h00 TV-5 Caractères

1h00 TV-5 Musiques au coeur

1h55 TV-5 Radio France internationale

# Du lundi au vendredi

**CBWFT : 3/10** **Télé – M : 28/43** **TV – 5 : 14** *(est de la Rouge)* **/ 22** *(ouest de la Rouge)*

## Lundi 28 septembre

5h30 Télé-M Salut, bonjour!

7h00 CBWFT SRC bonjour

8h00 Télé-M À votre santé

8h45 Télé-M À bien y penser

9h00 CBWFT Les anges du matin

9h30 Télé-M Aimer

10h00 CBWFT Pacha et les chats
Télé-M Bon appétit

10h15 CBWFT Grisu, le petit dragon
TV-5 30 millions d'amis

10h30 CBWFT Babar III
Télé-M La vie à Montréal

10h45 Télé-M Mongrain de sel
TV-5 L'école des fans

11h00 CBWFT La cuisine au quotidien

11h15 CBWFT Comme on est

11h45 TV-5 Vision 5

12h00 CBWFT L'édition magazine
TV-5 7 sur 7

12h30 CBWFT Les démons du midi
Télé-M Cinéma d'après-midi: Rendez-vous à Hong-Kong

13h00 TV-5 Viva

13h30 CBWFT Vie de famille

13h45 TV-5 Hôtel

14h00 TV-5 40° à l'ombre

14h30 CBWFT Partenaires
Télé-M Santa Barbara

15h30 CBWFT Les Schtroumpfs
Télé-M Top modèles

15h57 CBWFT 0340

16h00 CBWFT Kim et Clip
Télé-M Claire Lamarche
TV-5 Journal télévisé de FR3

16h25 CBWFT 0340

16h30 CBWFT Bêtes pas bêtes +
TV-5 Les petits plats dans l'écran

16h57 CBWFT 0340

17h00 CBWFT Watatatow
Télé-M Le TVA, édition 18 heures
TV-5 Télétourisme

17h30 CBWFT Les détecteurs de mensonges
Télé-M Jeopardy
TV-5 Des chiffres et des lettres

18h00 CBWFT Manitoba ce soir
Télé-M La montagne du Hollandais
TV-5 Journal télévisé de TF1

18h30 CBWFT Taquinons la planète!

18h35 TV-5 Vision 5

19h00 CBWFT Jamais deux sans toi
Télé-M Les héritiers du rêve
TV-5 Téléobjectif

20h00 CBWFT La loi de Los Angeles
Télé-M L'or du temps
TV-5 Molière pour rire et pour pleurer

21h00 CBWFT Le téléjournal
Télé-M Ad lib
TV-5 La chance aux chansons

21h25 CBWFT Le point

22h00 CBWFT Manitoba ce soir
Télé-M Le TVA, édition réseau
TV-5 Reportages

22h30 Télé-M TVA sports
TV-5 Journal télévisé de FR3

22h35 CBWFT Les nouvelles du sport

22h50 CBWFT Marilyn

22h55 Télé-M Mongrain de sel

23h00 TV-5 Le monde de Fredy Kunz

23h20 CBWFT La politique fédérale

23h25 CBWFT Second regard

0h00 TV-5 Molière pour rire et pour pleurer

1h00 TV-5 La chance aux chansons

1h50 TV-5 Radio France internationale

## Mardi 29 septembre

5h30 Télé-M Salut, bonjour!

7h00 CBWFT SRC bonjour

8h00 Télé-M À votre santé

8h45 Télé-M À bien y penser

9h00 CBWFT Les anges du matin

9h30 Télé-M Aimer

10h00 CBWFT Pacha et les chats
César le magicien
Télé-M Bon appétit

10h15 CBWFT Grisu, le petit dragon
TV-5 Les petits plats dans l'écran

10h30 CBWFT Babar III
Télé-M La vie à Montréal

10h45 Télé-M Mongrain de sel
TV-5 Télétourisme

11h00 CBWFT La cuisine au quotidien
Télé-M Le TVA, édition midi

11h15 CBWFT Comme on est
TV-5 Des chiffres et des lettres

11h45 TV-5 Vision 5

12h00 CBWFT L'édition magazine
TV-5 Le monde de Fredy Kunz

12h30 CBWFT Les démons du midi
Télé-M Cinéma d'après-midi: Mic-Mac au Montana

13h00 TV-5 Molière pour rire et pour pleurer

13h30 CBWFT L'art de vivre

14h00 TV-5 40° à l'ombre

14h30 CBWFT Maritimes en direct
Télé-M Santa Barbara

15h00 CBWFT La cour en direct

15h30 CBWFT Les Schtroumpfs
Télé-M Top modèles

15h57 CBWFT 0340

16h00 CBWFT Kim et Clip
Télé-M Claire Lamarche
TV-5 Journal télévisé de FR3

16h25 CBWFT 0340

16h30 CBWFT Les intrépides
TV-5 Les petits plats dans l'écran

16h57 CBWFT 0340

17h00 CBWFT Watatatow
Télé-M Le TVA, édition 18 heures
TV-5 Expédition pêche

17h30 CBWFT Les détecteurs de mensonges
Télé-M Jeopardy
TV-5 Des chiffres et des lettres

18h00 CBWFT Manitoba ce soir
Télé-M Chambres en ville
TV-5 Journal télévisé de TF1

18h30 CBWFT La face cachée de Montréal P.Q.

18h35 TV-5 Vision 5

19h00 CBWFT Images d'une génération
Télé-M La misère des riches II
TV-5 Temps présent

20h00 CBWFT Bethune
Télé-M Le match de la vie
TV-5 Jeux sans frontières

21h00 CBWFT Le téléjournal
Télé-M Ad lib
TV-5 La chance aux chansons

21h25 CBWFT Le point

22h00 CBWFT Manitoba ce soir
Télé-M Le TVA, édition réseau
TV-5 Sports loisirs

22h30 Télé-M TVA sports
TV-5 Journal télévisé de FR3

22h35 CBWFT Les nouvelles du sport

22h50 CBWFT Marilyn

22h55 Télé-M Mongrain de sel

23h00 TV-5 Temps présent

23h20 CBWFT Millefeuille

23h50 CBWFT Cinéma: Hôtel: Un américain à Paris

0h00 TV-5 Jeux sans frontières

1h00 TV-5 La chance aux chansons

1h45 TV-5 Radio France internationale

## Mercredi 30 septembre

5h30 Télé-M Salut, bonjour

7h00 CBWFT SRC bonjour

8h00 Télé-M À votre santé

8h45 Télé-M À bien y penser

9h00 CBWFT Les anges du matin

9h30 Télé-M Aimer

10h00 CBWFT Pacha et les chats
Télé-M Bon appétit

10h15 CBWFT Grisu, le petit dragon
TV-5 Les petits plats dans l'écran

10h30 CBWFT Babar III
Télé-M La vie à Montréal

10h45 Télé-M Mongrain de sel
TV-5 Expédition pêche

11h00 CBWFT La cuisine au quotidien
la cuisine au micro-ondes
Télé-M Le TVA, édition midi

11h15 CBWFT Comme on est
TV-5 Des chiffres et des lettres

11h30 CBWFT Voyage grandeur nature

11h45 TV-5 Vision 5

12h00 CBWFT L'édition magazine
TV-5 Temps présent

12h30 CBWFT Les démons du midi
Télé-M Cinéma d'après-midi: Carambolage

12h55 TV-5 Jeux sans frontières

13h30 CBWFT Le temps de vivre

14h05 TV-5 40° à l'ombre

14h30 CBWFT La loi de Los Angeles
Télé-M Santa Barbara

15h30 CBWFT Les Schtroumpfs
Télé-M Top modèles

15h57 CBWFT 0340

16h00 CBWFT Kim et Clip
Télé-M Claire Lamarche
TV-5 Journal télévisé de FR3

16h25 CBWFT 0340

16h30 CBWFT Livraison spéciale
TV-5 Les petits plats dans l'écran

16h57 CBWFT 0340

17h00 CBWFT Watatatow
Télé-M Le TVA, édition 18 heures
TV-5 Montagne

17h30 CBWFT Les détecteurs de mensonges
Télé-M Jeopardy
TV-5 Des chiffres des lettres

18h00 CBWFT Manitoba ce soir
Télé-M Loto-quiz
TV-5 Journal télévisé de TF1

18h30 CBWFT L'enfer c'est nous autres
Télé-M Cinéma du mercredi: Mas qui est Harry Crumb?

18h35 TV-5 Vision 5

19h00 CBWFT L'or et le papier II
TV-5 Géopolis

20h00 CBWFT Enjeux
TV-5 La chambre des dames

20h30 Télé-M Benny Hill

21h00 CBWFT Le téléjournal
Télé-M Ad lib
TV-5 La chance aux chansons

21h25 CBWFT Le point

22h00 CBWFT Manitoba ce soir
TV-5 D'un soleil à l'autre

22h01 Télé-M Le TVA, édition réseau

22h30 TV-5 Journal télévisé de FR3

22h31 Télé-M TVA sports

22h35 CBWFT Les nouvelles du sport

22h50 CBWFT Marilyn

22h59 Télé-M Mongrain de sel

23h00 TV-5 Géopolis

23h20 CBWFT Cinéma: L'oeil au beurre noir

0h00 TV-5 La chambre des dames

1h00 TV-5 La chance aux chansons

1h45 TV-5 Radio France internationale

## Jeudi 1er octobre

**5h30** Télé-M **Salut, bonjour!**
**7h00** CBWFT **SRC bonjour**
**8h00** Télé-M **À votre santé**
**8h45** Télé-M **À bien y penser**
**9h00** CBWFT **Les anges du matin**
**9h30** Télé-M **Aimer**
**10h00** CBWFT **Pacha et les chats**
Télé-M **Bon appétit**
**10h15** CBWFT **Grisu, le petit dragon**
TV-5 **Les petits plats dans l'écran**
**10h30** CBWFT **Babar III**
Télé-M **La vie à Montréal**
**10h45** Télé-M **Mongrain de sel**
TV-5 **Montagne**
**11h00** CBWFT **La cuisine au quotidien**
Télé-M **Le TVA, édition midi**
**11h15** CBWFT **Comme on est**
TV-5 **Des chiffres et des lettres**
**11h45** TV-5 **Vision 5**
**12h00** CBWFT **L'édition magazine**
TV-5 **Géopolis**
**12h30** CBWFT **Les démons du midi**
Télé-M **Cinéma d'après-midi: Treize à la douzaine**
**13h00** TV-5 **La chambre des dames**
**13h30** CBWFT **Cinéma: Double allégeance**
**14h00** TV-5 **40° à l'ombre**
**14h30** Télé-M **Santa Barbara**
**15h30** CBWFT **Les Schtroumpfs**
Télé-M **Top modèles**
**15h57** CBWFT **0340**
**16h00** CBWFT **Kim et Clip**
Télé-M **Claire Lamarche**
TV-5 **Journal télévisé de FR3**
**16h25** CBWFT **0340**
**16h30** CBWFT **Alana ou le futur imparfait**
TV-5 **Les petits plats dans l'écran**
**16h57** CBWFT **0340**
**17h00** CBWFT **Les aventures de Tintin**
Télé-M **Le TVA, édition 18 heures**
TV-5 **Carré vert**
**17h30** CBWFT **Les détecteurs de mensonges**
Télé-M **Jeopardy**
TV-5 **Des chiffres et des lettres**
**18h00** CBWFT **Manitoba ce soir**
Télé-M **Chop-suey**
TV-5 **Journal télévisé de TF1**
**18h30** CBWFT **Tous pour un**
Télé-M **Docteur Doogie**
**18h35** TV-5 **Vision 5**
**19h00** CBWFT **Lance et compte III**
Télé-M **Minisérie: Une belle équipe**
TV-5 **Nouveaux mondes**
**20h00** CBWFT **Raison passion**
Télé-M **Claire Lamarche**
TV-5 **Envoyé spécial**
**20h30** CBWFT **À tout prix**
**21h00** CBWFT **Le téléjournal**
Télé-M **Ad lib**
**21h25** CBWFT **Le point**
**21h30** TV-5 **Cinérama**
**22h00** CBWFT **Manitoba ce soir**
Télé-M **Le TVA, édition réseau**
**22h30** Télé-M **TVA sports**
TV-5 **Journal télévisé de FR3**
**22h35** CBWFT **Les nouvelles du sport**
**22h50** CBWFT **Marilyn**
**22h55** Télé-M **Mongrain de sel**
**23h00** TV-5 **Nouveaux mondes**
**23h20** CBWFT **Cinéma: Moscou à New York**
**0h00** TV-5 **Envoyé spécial**
**1h30** TV-5 **Radio France internationale**

## Vendredi 2 octobre

**5h30** Télé-M **Salut, bonjour!**
**7h00** CBWFT **SRC bonjour**
**8h00** Télé-M **À votre santé**
**8h45** Télé-M **Des mots pour le dire**
**9h00** CBWFT **Les anges du matin**
**9h30** Télé-M **Aimer**
**10h00** CBWFT **Pacha et les chats**
Télé-M **Bon appétit**
**10h15** CBWFT **Grisu, le petit dragon**
TV-5 **Les petits plats dans l'écran**
**10h30** CBWFT **Babar III**
Télé-M **La vie à Montréal**
**10h45** Télé-M **Mongrain de sel**
TV-5 **Carré vert**
**11h00** CBWFT **La cuisine au quotidien**
Télé-M **Le TVA, édition midi**
**11h15** CBWFT **Comme on est**
TV-5 **Des chiffres et des lettres**
**11h45** TV-5 **Vision 5**
**12h00** CBWFT **L'édition magazine**
TV-5 **Nouveaux mondes**
**12h30** CBWFT **Les démons du midi**
Télé-M **Cinéma d'après-midi: Les gagneurs**
**13h00** TV-5 **Envoyé spécial**
**13h30** CBWFT **Cinéma: La brute**
**14h30** Télé-M **Santa Barbara**
TV-5 **Les grands solistes français**
**15h30** CBWFT **Les Schtroumpfs**
Télé-M **Top modèles**
TV-5 **Expédition**
**15h57** CBWFT **0340**
**16h00** CBWFT **Kim et Clip**
Télé-M **Claire Lamarche**
TV-5 **Journal télévisé de FR3**
**16h25** CBWFT **0340**
**16h30** CBWFT **Les débrouillards**
TV-5 **Les petits plats dans l'écran**
**16h57** CBWFT **0340**
**17h00** CBWFT **Les années coup de coeur**
Télé-M **Le TVA, édition 18 heures**
TV-5 **Bien au contraire**
**17h30** CBWFT **Les détecteurs de mensonges**
Télé-M **Jeopardy**
**17h35** TV-5 **Des chiffres et des lettres**
**18h00** CBWFT **Manitoba ce soir**
Télé-M **Drôle de vidéo**
TV-5 **Journal télévisé de TF1**
**18h30** CBWFT **Les grands films: Les Ripoux**
Télé-M **Rira bien...**
**18h35** TV-5 **Vision 5**
**19h00** Télé-M **9-1-1...**
TV-5 **Nouvelles du sud**
**19h30** Télé-M **Ciné-enquête: Une ville fatale**
**20h00** TV-5 **Bouillon de culture**
**21h00** CBWFT **Téléjournal**
Télé-M **Ad lib**
**21h25** CBWFT **Le point**
**21h30** TV-5 **Des trains pas comme les autres**
**22h00** CBWFT **Manitoba ce soir**
Télé-M **Le TVA, édition réseau**
**22h30** Télé-M **TVA sports**
TV-5 **Journal télévisé de FR3**
**22h35** CBWFT **Les nouvelles du sport**
**22h50** CBWFT **Mr. Bean**
**23h00** Télé-M **Mongrain de sel**
TV-5 **Nouvelles du sud**
**23h20** CBWFT **Cinéma: L'évadé du futur**
**0h00** TV-5 **Bouillon de culture**
**1h30** TV-5 **Radio France internationale**

## *Ciné-télé* du 26 septembre au 2 octobre 1992

### Samedi 26 septembre

**19h00** Télé-M **Commando**
Am. 1985. Drame policier de M.L. Lester. Un ancien soldat d'élite entreprend de libérer sa fillette enlevée par un ex-dictateur sud-américain pour le forcer à commettre un assassinat.

**22h42** Télé-M **L'Île du docteur Moreau**
Am. 1977. Science-fiction de D. Taylor. Un savant habitant une île isolée tente de transformer des animaux en êtres humains.

**21h35** CBWFT **Le milliardaire**
É.-U. 1960. Comédie musicale de G. Cukor. Un millionnaire assiste incognito à une répétition d'une comédie musicale qui parodie son personnage. Il tombe amoureux d'une «chorus girl» et réussit à s'en faire aimer avant qu'elle ne connaisse sa véritable identité.

### Dimanche 27 septembre

**21h01** Télé-M **Cruising bar**
Can 1989. Comédie de R. Ménard. Quatre hommes se préparent de façons diverses à la chasse de conquêtes d'un soir dans les bars en fin de semaine.

**23h40** CBWFT **Mon oncle**
Fr. 1957. Comédie réalisée par J. Tati. Un jeune garçon, fils d'un riche industriel, vit en serre chaude dans un milieu «ultra-moderne». Son oncle lui permet de prendre contact avec un monde plus décontracté.

### Mardi 29 septembre

**23h50** CBWFT **Un américain à Paris**
Comédie musicale de V. Minelli. Un peintre américain qui vit à Paris est remarqué par un riche compatriote qui veut l'aider à réussir.

### Mercredi 30 septembre

**18h30** Télé-M **Mais qui est Harry Crumb?**
Am. 1989. Comédie policière de P. Flaherty. Un détective plus maladroit qu'efficace enquête sur l'enlèvement de la fille d'un millionnaire.

**23h20** CBWFT **L'oeil au beurre noir**
Fr. 1987. Comédie de S. Meynard. Un peintre de race noire et un arabe n'arrivent pas à trouver un appartement à

### Jeudi 1er octobre

**19h00** Télé-M **Une belle équipe**
Am. 1989. Drame policier de C. Gorlitz. Deux femmes, amoureuses du même homme, sont détectives dans une grande ville du Texas. Miller et Mueller lutteront contre la drogue tentant de dépister les trafiquants de poudre blanche et de mettre au jour les plus sombres commerces clandestins. (Cinquième de 6).

**23h20** CBWFT **Moscou à New York**
É.-U. 1984. Comédie de P. Mazursky. Un saxophoniste soviétique profite d'un spectacle à New York pour demander l'asile politique aux États-Unis.

### Vendredi 2 octobre

**18h30** CBWFT **Les Ripoux**
Fr. 1984. Comédie policière de C. Zidi. Un jeune inspecteur frais émoulu de l'école de police devient le partenaire d'un collègue plus âgé, peu scrupuleux et dont les procédés ne sont pas très réguliers.

**19h30** Télé-M **Une ville fatale**
Am 1972. Drame policier de P. Falk. Un officier de police s'efforce de prouver qu'un architecte de renom est coupable du meurtre d'un financier.

**23h20** CBWFT **L'évadé du futur**
É.-U. 1984. Suspense de science-fiction de M. Crichton. Un savant a mis au point des appareils programmés pour tuer et a recours au chantage afin de compléter sa machination.

# La page de BICOLO

## Concours d'automne

Aujourd'hui je veux te parler de mon concours d'automne. Je planifie faire la tournée du Manitoba avec vous dans mes pages. Pour m'aider, j'aimerais que tu m'envoies de l'information concernant ton village.

1. En quelle année a-t-il été fondé?
2. Qui était les premiers colons?
3. Comment a-t-il reçu son nom?
4. Quelle est l'occupation principale des gens de ton village?
5. Pourquoi aimes-tu vivre dans ton village?

Pour ceux d'entre vous qui demeurez à Winnipeg, vous pouvez parler de votre paroisse ou quartier comme Saint-Boniface, Saint-Vital, etc.

Accompagne cette information avec un dessin l'endroit que tu préfères dans ton village. Explique pourquoi c'est ton endroit favori.

(Cet endroit peut être l'église, l'arène où tu pratiques des sports, un site où tu peux voir le coucher de soleil, etc.).

**Pour les petits (3 ans à 6 ans):**

j'aimerais voir où tu demeures, alors dessine ta maison.

Bonne chance! J'ai hâte de voir tes dessins et de lire à propos de ton village.

***Le tout doit être remis d'ici le 2 octobre.***

Bonjour mon ami.e!

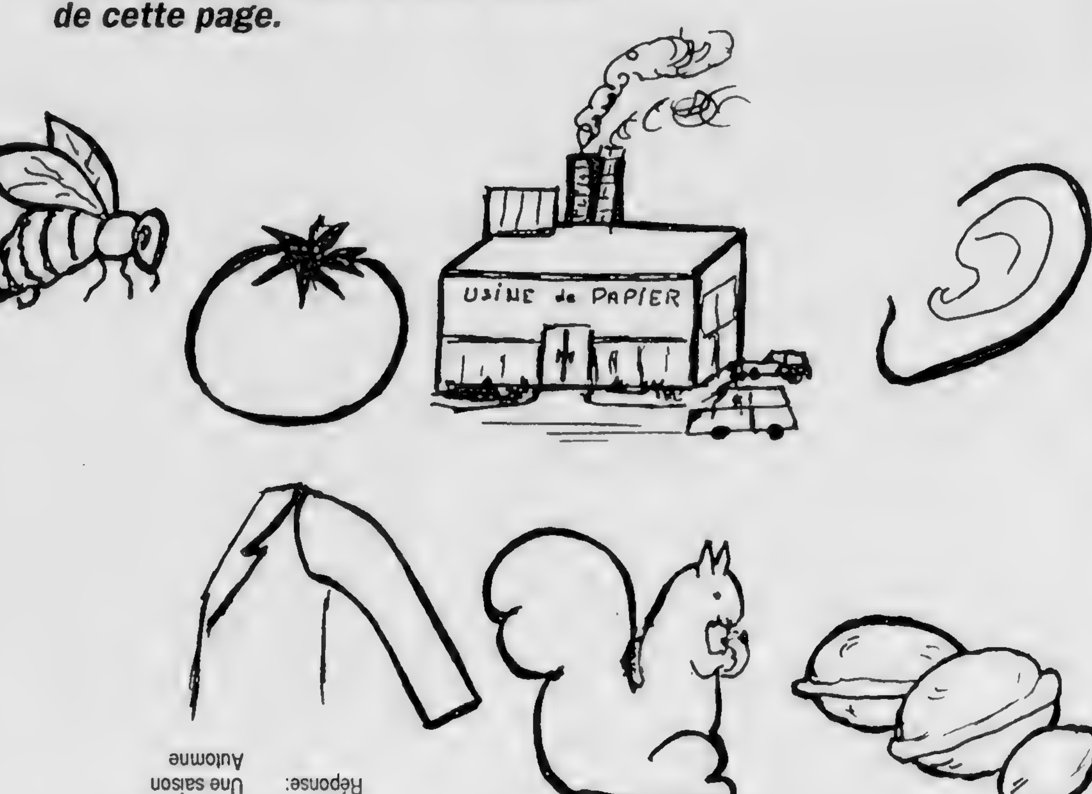
L'automne a fait son entrée. Le soleil est au dessus de l'équateur. Les jours et les nuits ont la même longueur.

À partir de maintenant, prépare-toi car les journées commenceront à raccourcir et la température deviendra plus froide.

Regarde autour de toi la beauté de l'automne.

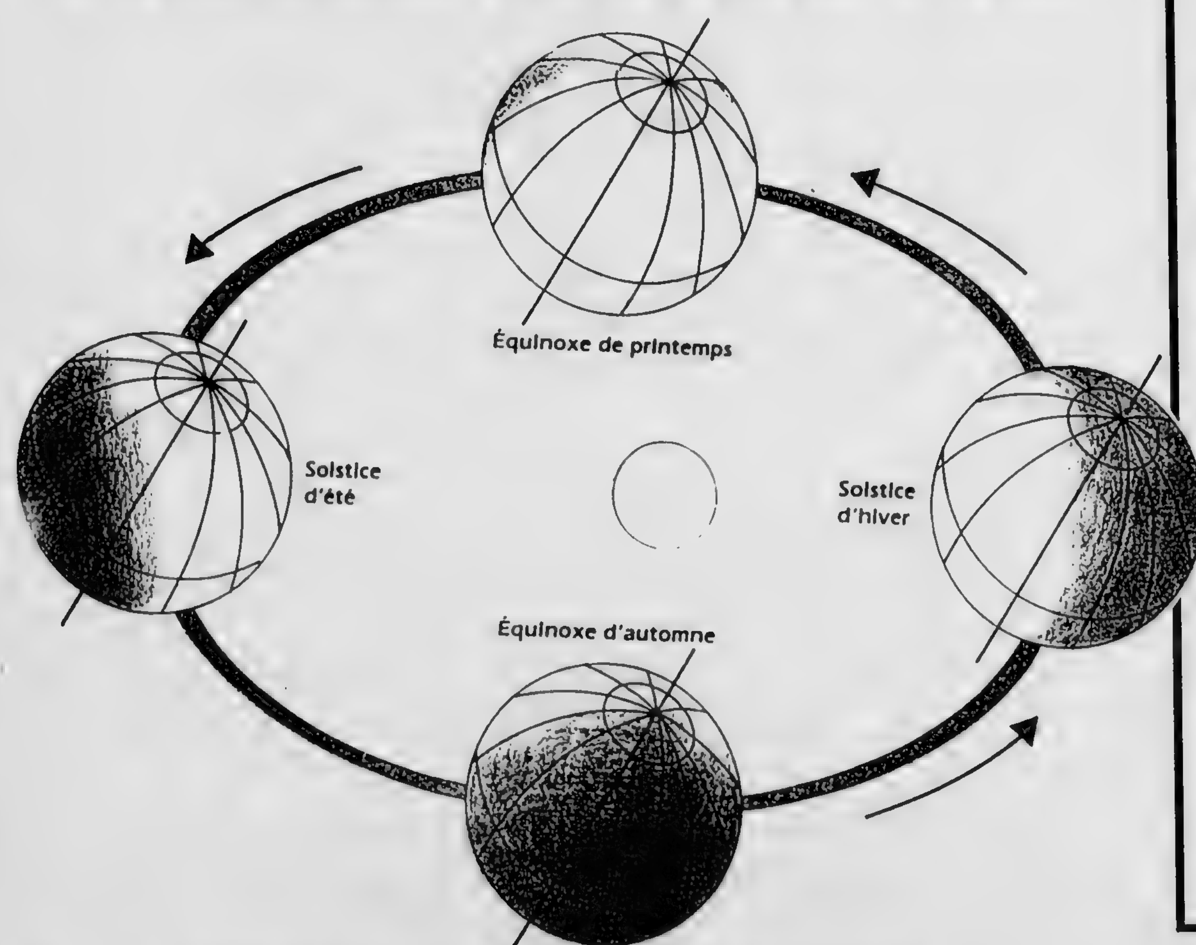
*Bicolo*

***Avec la première lettre de chaque dessin, tu formeras le mot thème de cette page.***




## MESSAGE D'INTÉRÊT SAISONNIER

**ATTENTION! ATTENTION! ATTENTION! ATTENTION! ATTENTION!**




### La terre et ses saisons

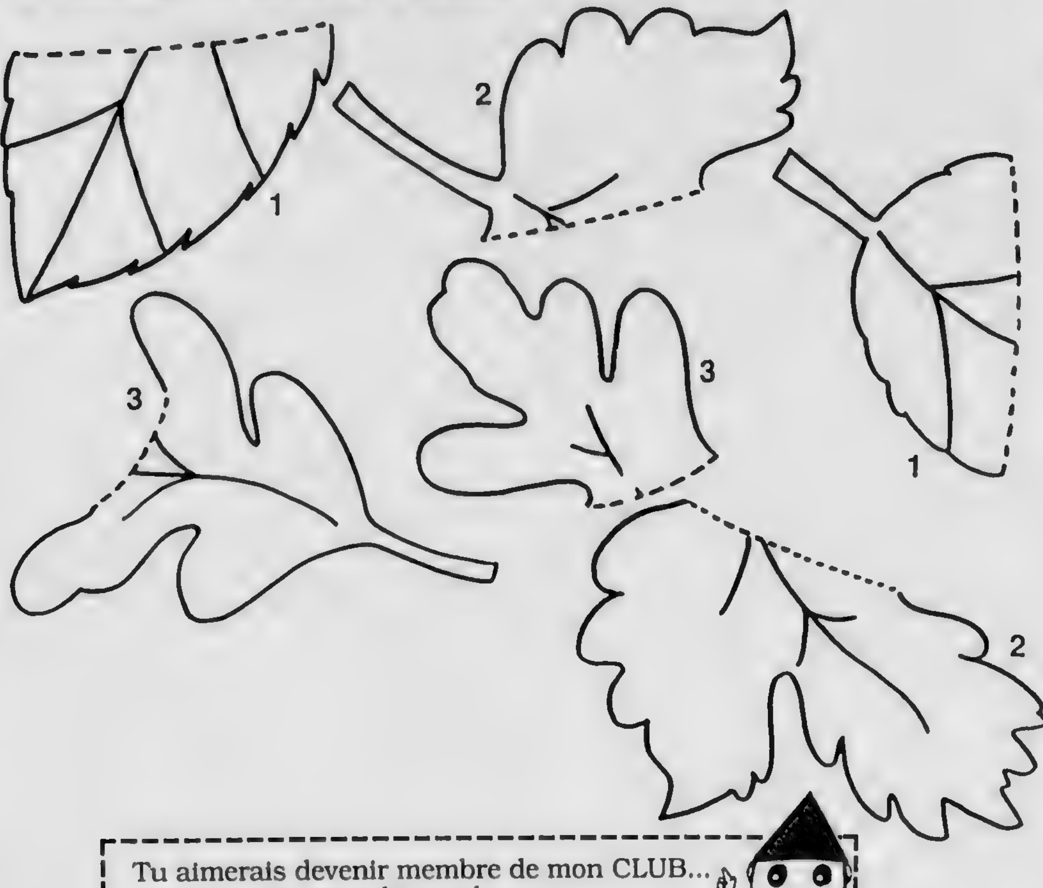
Comme tu sais, la terre tourne sur elle-même (comme une toupie). Elle fait un tour complet en 24 heures.

De plus, la terre voyage autour du soleil. Il lui faut une année, 365 jours, pour en faire le tour en une forme plus ovale que ronde.

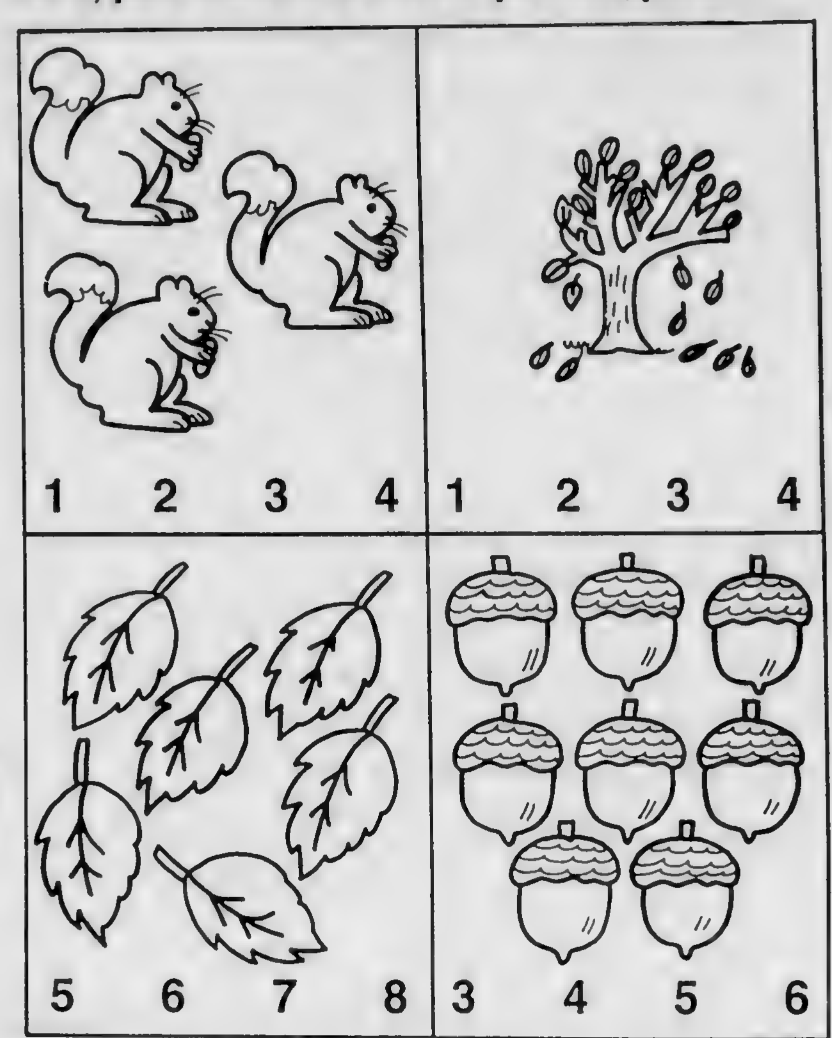
La terre est un peu penchée par rapport au soleil. Selon l'endroit où elle est dans son voyage autour du soleil, elle reçoit ses rayons plus ou moins directement, ce qui fait que sa surface éclairée peu varier.

C'est pour cela que, l'air et le sol se réchauffent ou refroidissent graduellement. Le voyage de la terre autour du soleil crée les saisons.

***Découpe les morceaux de feuilles et rassemble les feuilles. Tu trouveras une feuille de bouleau, de chêne et d'érable.***




**Compte combien d'objets il y a dans chaque carré, puis encercle le chiffre qui correspond.**




Tu aimerais devenir membre de mon CLUB... recevoir une carte de membre... et avoir la chance de gagner un prix au tirage de chaque semaine?

C'est facile.

Découpe le coupon, envoie-le bien rempli à:

**Club de Bicolo**
**C.P. 209**
**Lorette (MB)**
**R0A 0Y0**

Nom: ______

Adresse: ______

______

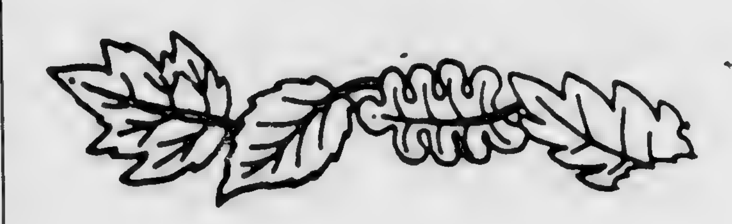
Code postal: ______ Âge: ______

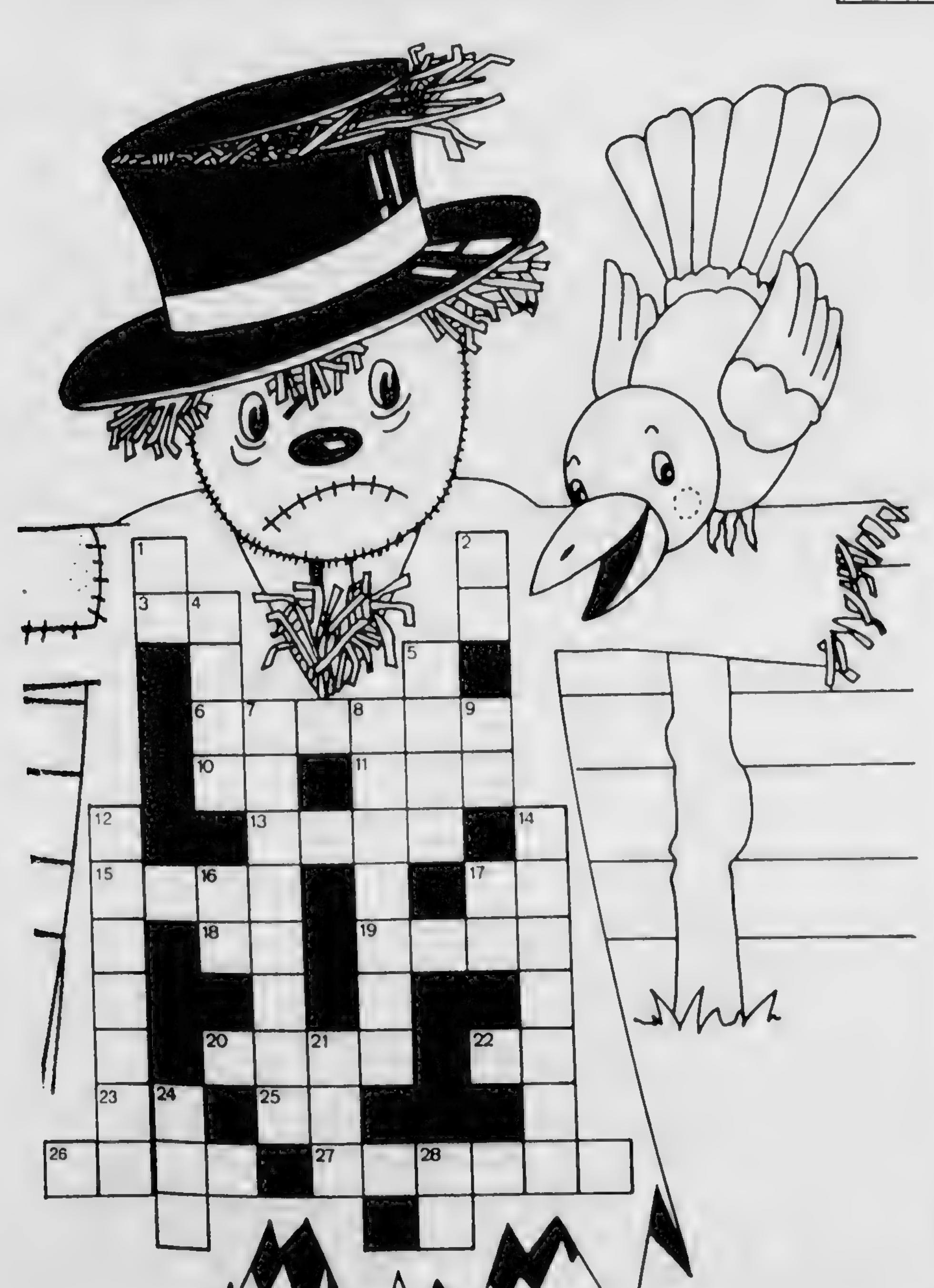
**Membre gagnant de la semaine**

# 10494

**Stefan Bourrier**
Winnipeg (Manitoba)

11 ans





**HORIZONTAL:**

**3.** Conjonction.
**6.** Une botte de ...
**10.** Une cuillère ... bois.
**11.** Le Président a été... (verbe élire).
**13.** Tout le monde en a une.
**15.** Être sur la même longueur d' ...
**17.** Tu ... couches.
**18.** ... dessous.
**19.** Baba au ...
**20.** Direction.
**22.** Article.
**23.** Conjonction.
**25.** Oui.
**26.** Contraire de pas assez.
**27.** Bizarres ou amusants.

**VERTICAL:**

**1.** Masculin de «cette».
**2.** Ma, ..., sa.
**4.** Genre.
**5.** Lorsqu'une fille joue, on dit: ... joue.
**7.** Celles pour la télévision sont en général sur le toit.
**8.** Il y en a 26 dans l'alphabet.
**9.** J'ai ... (verbe avoir) peur.
**12.** Jardin destiné à la culture des légumes.
**14.** Interroge.
**16.** Un sachet ... graines.
**17.** Je, ..., il.
**21.** Les oiseaux y habitent.
**24.** Ma veste, mais ... chapeau.
**28.** Ton squelette en est formé.

**Solution:**
**Horizontal:** 3. Et; 6. Paille; 10. En; 11. Élu; 13. Tête; 15. Onde; 17. Te; 18. En; 19. Rhum; 20. Sens; 22. Un; 23. Et; 25. Si; 26. Trop; 27. Drôles.
**Vertical:** 1. Ce; 2. Ta; 4. Type; 5. Elle; 7. Antennes; 8. Lettres; 9. Eu; 12. Potager; 14. Demande; 16. De; 17. Tu; 21. Nid; 24. Ton; 28. Os.

*La chronique religieuse* †

# L'évêque, un maître de l'Évangile...

**Éveilleur d'une foi adulte en devenir, communicateur d'une Parole libératrice, témoin d'une foi apostolique, détecteur de la présence de l'Esprit, homme du dialogue oecuménique, hôte d'une expérience spirituelle, ami personnel de Jésus, voilà autant de facettes complémentaires partagées par les évêques catholiques du Canada dans le cadre d'une session spéciale sur le rôle de l'évêque comme enseignant et maître de l'Évangile.**

Pour les évêques canadiens réunis à Ottawa du 27 août au 1er septembre dernier, dans le cadre de leur assemblée plénière annuelle, ce rôle spécifique de l'évêque revêt une grande importance, s'inspirant en cela d'un texte romain portant sur le «Magistère de l'évêque».

D'après un certain nombre de remarques faites par les évêques, on sentait leur désir et leur conviction de se situer en toute vérité et en disponibilité dans ce rôle d'enseignants, au service même du peuple de Dieu.

Appelé à lancer la discussion sur le sujet, l'évêque de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, Mgr André Gaumond, a cependant rappelé ceci: en tant qu'évêques, «nous pouvons de moins en moins nous considérer comme des «enseignants» qui n'auraient plus besoin d'être des «apprenants»».

*Le Seigneur nous parle*

«Notre expérience personnelle de pasteurs, de poursuivre Mgr Gaumond, nous a donné maintes occasions de vérifier que le Seigneur continue de nous parler aujourd'hui par les événements qui nous obligent à réviser nos certitudes d'hier».

Dans sa présentation aux évêques, Mgr Gaumond a également rappelé que, dans ce rôle particulier d'enseignant, trois domaines particuliers lui semblaient «litigieux».

D'abord la pastorale auprès des catholiques qui, pour des raisons diverses, ont pris leur distance face à l'Église. Quelles attitudes pastorales adopter à leur sujet?

Deuxièmement, la tension entre la foi reçue et le genre de vie conforme à ce don. Comment aider les catholiques à faire les distinctions opportunes entre le domaine doctrinal et le champ du disciplinaire et des comportements?

Et finalement, un recentrement nécessaire sur l'enseignement de Jésus. Comment faire, a-t-il dit, pour recentrer la foi des catholiques sur «le noyau dur» de l'enseignement de Jésus?

Pour Mgr Gaumond, voilà autant de questions pertinentes que les évêques doivent se poser face à leur rôle actuel d'enseignants et de maîtres de l'Évangile.

À remarquer qu'avant d'être discutée en assemblée plénière, cette question a été abordée par la Commission épiscopale de théologie.

# LES PETITES ANNONCES

*Facile et efficace*

Les PETITES ANNONCES, c'est encore plus payant quand on connaît bien la recette.
Votre PETITE ANNONCE doit nous parvenir au plus tard le lundi **par écrit** et être **payée d'avance** aux tarifs suivants: moins de 20 mots (**5$** ou **7,50$** pour deux semaines); 21 à 28 mots (**6$** ou **9$**); 29 à 35 mots (**7$** ou **10,50$**); 35 à 42 mots **au maximum** (**8$** ou **12$** pour deux semaines). ***(N'oubliez pas d'ajouter la TPS!)***

## Divers

**LEÇONS DE PIANO** en français ou anglais, professeur diplômé de Montréal et États-Unis. Disponible pour accompagnement. Élise Richard 452–4671.
698-

**MÈRE BILINGUE** de 2 enfants aimerait garder 2 ans & plus 3-4 jours chez moi, Parc Windsor. Composez le 257–7602.
710-

**LA GARDERIE «CHEZ NOUS»:** Service de garderie à la maison pour enfants de parents francophones ou anglophones. Ouverture à plein temps ou à temps partiel du lundi au vendredi 7 h 30 à 17 h 30 et pour la nuit à partir de 19 h. Kildonan est. Reçus officiels offerts. Composez le 654–2611/Mona.
712-

**REMERCIEMENTS** au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. L.T.
716-

**GARDIENNE D'ENFANTS:** bilingue, a deux ouvertures commençant dès maintenant. Veuillez composer le 257–0886.
718-

## Recherche

**RECHERCHE:** On cherche homme avec expérience pour travailler sur ferme «agricole et PMU», expérience avec les chevaux nécessaire. Écrivez à C.P. 224, Holland, Manitoba, R0G 0X0. Spécifier expérience et âge.
705-

## À vendre

**AGNEAU DU MANITOBA:** directement du producteur et inspecté du gouvernement. 2,90 $/livre coupé, empaqueté et livré (moyenne 45 livres) ou 2,60 $/livre livré au boucher de votre choix. Contacter Solange Dusablon au 1–422–8723, Sainte-Anne.
667-

**À VENDRE:** Bois de chauffage: coupé et fendu. Peuplier, épinette rouge. 65 $ à domicile, 95 $ livré la corde. Composez le 1–422–8707.
701-

**À VENDRE:** 1984 EEE motorhome de 35', avec générateur, moteur 454, millage à.p.p. 67 000, avec antenne parabolique, aspirateur central et beaucoup plus. Excellent état. 49 000 $ o.m.o. Composez le 269–0869.
706-

**VENTE AUX ENCHÈRES** pour le contenu du couvent de St-Jean-Baptiste, Manitoba à la salle centenaire le samedi 26 sept. à 12 h 30. Seront vendues plusieurs chaises, tables, pupitres en chêne, une cloche Meneely & Co. West Troy N.Y. 1893, ustensiles de cuisine, dont un nouveau "Oster Kitchen Centre", beaucoup d'autre articles. Leon Morin Auction Service. 485, rue Ritchot. 237–8187.
709-

**À VENDRE:** jardinières, sac de terreau. Livrés à domicile. Labourage de jardin et autres travaux d'automne. Appelez en soirée. 255–8422.
711-

**À VENDRE OU À LOUER:** Condo, 2 chambres à coucher, 1 100 pi², ascenseur. Près de l'Accueil Colombien, coin Masson et Aulneau. Disponible le 1er décembre. 237–4255 ou 253–7366. Realty World Robidoux.
714-

**À VENDRE:** (1) Orgue Kawaï à deux claviers avec choix de sons de batterie et de pédales. Excellente condition. Demande 500 $ ou meilleur offre. (2) Bar ou coin-repas, 200 $ ou meilleure offre. (3) À la recherche: Tracteur hydraulique de jardin John Deere, modèle 200, recherché pour pièces.
717-

**À VENDRE:** 1/2 tone Ford 1976 F 150. Spécial camper avec une boîte au-dessus isolée pouvant servir de camper, marque Royal. Le tout en bon état, presque pas de rouille. Prix 1 300 $. Composez le 237–9959 après 17 h.
719-

## À louer

**À LOUER:** garçonnières pour personnes d'âge d'or au Foyer Vincent - 200, rue Horace. Chauffage et air climatisé central, stationnement, 4 repas par semaine, coiffeuse. 233–1925 de midi à 16 h.
262-

**À LOUER:** maison, 3 chambres à coucher, près de l'hôpital. 550 $/mois. Eau et chauffage inclus. Composez le 233–0492.
674-

**À LOUER:** 170, prom. Enfield, app. d'une chambre à coucher, disponible le 1er octobre. 495 $ par mois + électricité. Composez le 233–2072.
683-

**À LOUER:** appartement d'une chambre à coucher, av. de la Cathédrale, 360 $ par mois, services inclus. Disponible immédiatement. Composez le 233–6091.
686-

**À LOUER:** Appartement d'une ou 2 chambres à coucher. 245, boul. Provencher. Irène, concierge. Sonnez au 29.
690-

**À LOUER:** app. d'une chambre à coucher au 438, rue Aulneau. 407 $ par mois. Tous les services sont inclus. 233–4346.
700-

**À LOUER:** Maison de ville, près de l'hôpital et du Collège, 3 chambres à coucher, poêle, réfrigérateur et stationnement. Services non inclus. Composez le 233–4735 ou laissez un message.
702-

**À LOUER:** à une dame tranquille, non fumeuse, chambre meublée/maison à partager. 275 $/mois comprend eau, électricité, chauffage. Composez le 237–4333.
704-

**À LOUER:** rue Louis Riel, chambre à coucher au sous-sol d'une maison, tous les services inclus. 375 $ par mois. Libre le 1er octobre. Composez le 254–6267 après 17 h.
713-

**À LOUER:** app. 1 chambre à coucher à St-Boniface. 325 $/mois. Tout inclus. Pour plus d'information s.v.p. composer le 237–3451.
715-

**À LOUER:** appartement moderne d'une chambre à coucher, propre, tranquille, planchers de bois franc, appareils ménagers récent, près du Collège et de l'Hôpital. 350 $. Libre le 1er novembre. 231–1881.
720-

**Recyclez ce journal**

QUIZ

# De jour en jour



QUESTIONS

**1.** Quel rapport y a-t-il entre le dieu romain illustré ci-haut et les jours de la semaine?

**2.** Quelle est l'origine du mot semaine? et du mot calendrier?

**3.** Qu'entend-on par l'expression «renvoyer aux calendes grecques»?

**4.** Dix jours ont complètement disparu de l'histoire de l'humanité. Lesquels?

**5.** Quel événement international coïncide avec l'année bissextile?

**6.** Comment le calendrier musulman est-il différent du calendrier romain?

RÉPONSES

**1.** Tous les jours de la semaine doivent leur nom aux dieux romains:

**Lundi** (lunsdi): du latin populaire *lunis dies* voulant dire «jour de la Lune».

**Mardi** (marsdi): du latin *martis dies* voulant dire «jour de Mars».

**Mercredi** (mercresdi): du latin médiéval *mercurii dies* voulant dire «jour de Mercure».

**Jeudi** (juesdi): du latin *jovis dies* voulant dire «jour de Jupiter».

**Vendredi** (vendresdi): du latin *veneris dies* voulant dire «jour de Vénus».

Pour leur part, les jours de la fin de semaine ont des origines religieuses:

**Samedi** (samadi): du latin populaire *sambatt dies*, qui vient de *sabattum* ou «sabbat».

**Dimanche** (diemenche): du latin ecclésiastique *dies dominicus* voulant dire «jour du Seigneur».

**2.** Le mot «semaine» est d'origine latine lui aussi; il vient de *septimanus* qui veut dire «relatif au nombre sept». Il a fait son apparition au XIIe siècle.

Le mot «calendrier» tel qu'on le connaît existe seulement depuis environ l'an 1300. Il vient du latin *calendae*, qui était le premier jour de chaque mois chez les Romains.

**3.** L'expression veut dire renvoyer à une date qui n'arrivera jamais. Les calendes étaient le premier jour de chaque mois chez les Romains. Les Grecs ne connaissaient même pas les calendes. En fait, le mot calendes, toujours au féminin pluriel, ne s'emploie plus que dans cette expression.

À noter une autre expression ayant à peu près la même signification: «La semaine des quatre jeudis».

**4.** Il s'agit du 5 au 14 octobre en l'an 1582.

Le calendrier romain comprenait 12 mois lunaires. En l'an 708 de Rome, Jules César a voulu le remettre en accord avec le cours du Soleil. Le calendrier julien, autrement appelé le vieux calendrier, est fondé sur une durée de l'année que l'on croyait être exactement de 365 jours 1/4.

À cause d'une inexactitude, au cours des siècles, un retard a été accumulé. Il était de dix jours en 1582; pour le rattraper, le pape Grégoire XIII a ordonné que le jeudi 4 octobre 1582 soit immédiatement suivi du vendredi 15 octobre. En conservant les années bissextiles, il a créé le calendrier grégorien ou le nouveau calendrier, qui est encore utilisé aujourd'hui.

**5.** Les Jeux olympiques, qui ont lieu tous les quatre ans, coïncident avec les années bissextiles.

**6.** La grande différence, c'est qu'il commence le 16 juillet 622 (de l'ère chrétienne), date de la fuite de Mahomet, fondateur de la religion musulmane, à Médine. L'hégire est le nom que l'on donne à l'ère de l'islam. Par exemple, l'année 1992 de l'ère chrétienne serait l'année 1370 de l'hégire.

**Sélection recueillie par Karine BEAUDETTE**

RECETTES

# Coeurs à la crème «vachement bons»



**Les coeurs à la crème «vachement bons» sont un délicieux mélange de crème à fouetter, de fromage en crème et de crème sure idéal pour rehausser une purée estivale de fruits. Même pas besoin de mouler le mélange.**

En fait, son goût est tellement extraordinaire que vous serez tenté d'en napper tous les petits fruits rouge ou bleus dès que sa préparation sera faite.

Allez-y! Mais, si vous décidez de le mouler, utilisez des moules dont le fond est percé pour permettre l'égouttage.

Des petits paniers en treillis, posés sur un égouttoir font l'affaire. N'hésitez pas! Offrez-vous une recette qui n'exige pas d'équipement spécial. Dégustez!

## Coeurs à la crème «vachement bons»

*1/3 tasse (75 mL) de crème à fouetter*
*1 pqt ((250 g) de fromage à la crème, ramolli*
*1/3 tasse (75 mL) de sucre*
*1 c. à thé (5 mL) de vanille*
*1 c. à thé (5 mL) de zeste de citron râpé*
*1/2 tasse (125 mL) de crème sure*
*Purée de fruits frais (fraises, pêches, ou framboises)*
*Sucre*

Fouetter la crème jusqu'à ce qu'elle soit ferme; mettre de côté. Battre le fromage à la crème jusqu'à légèreté. Y battre graduellement le sucre, la vamille et le zeste de citron. Y battre la crème sure. Incorporer délicatement la crème fouettée.*

Tapisser six moules de coeur à la crème de 3 po (7,5 cm), ou des paniers d'osier de grandeur semblable,** d'une double épaisseur de mousseline humide, en la laissant dépasser généreusement tout autour. Répartir également la préparation de fromage parmi les moules préparés. Replier les bords de la mousseline sur la préparation au fromage pour la recouvrir. Presser légèrement.

Déposer les moules dans un moule peu profond pour faire égoutter. (Si vous utilisez des paniers d'osier, déposer sur un grille dans le moule.) Réfrigérer au moins 24 heures.

Démouler les coeurs à la crème sur des assiettes de service. Enlever délicatement la mousseline. Décorer et servir avec de la purée de fraises, de pêches ou de framboises, sucrée au goût avec du sucre.

**Donne 6 portions.**

** À cette étape, la préparation peut être servie immédiatement comme garniture pour fruits.*

*** Ou utiliser un moule de coeur à la crème de 7 po (18 cm) ou un panier d'osier de grandeur semblable.*

# À VOTRE SERVICE

## AVOCATS-NOTAIRES

**Antoine Fréchette**
**Avocat-notaire**
Antoine G. Fréchette B.A. CERT. ED., LL.B.
**155, boulevard Provencher**
**Saint-Boniface (Manitoba)**
**R2H 0G2**
Tél.: 231-1333
Fax: 237-0998

**DENISET, JOURDAIN ET BOILY**
**Avocats et notaires**
Me Pierre Deniset, B.A., LL. B.
Me Guy Jourdain*, LL. B. (Montréal), LL. B. (Manitoba)
Me Jean-Paul Boily, B.A., LL. B.
Me Roxroy O. O. West B.A., M.A., LL.B.
** Également membre du Barreau du Québec*
**202, boul. Provencher, bureau 200**
**Saint-Boniface (Manitoba)**
**R2H 0G3**
**Téléphone: 235-1378**
**Télécopieur: 233-9762**

**LAURENT-J. ROY C.R.**
**MICHEL L. J. CHARTIER**
*Avocats et notaires*
MONK, GOODWIN
AVOCATS ET NOTAIRES
800 ÉDIFICE INTER-CITY GAS
444, AV. ST-MARY
WINNIPEG (MANITOBA)
R3C 3T1
TÉLÉPHONE: (204) 956-1060

**Alain J. Hogue,**
Barreau Man./Sask.
de




**Hogue • Kushnier**

**Place Provencher**
**194, boul. Provencher**
**Saint-Boniface (Manitoba)**
**R2H 0G3**
**Tél.: (204) 237-1231**
**Nº de FAX: 233-2689**

**TEFFAINE, LABOSSIÈRE,**
Avocats et Notaires,
Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière
Mary-Jane Bennett
**Avocat-conseil**
Robert. Bétournay
**185, boul. Provencher, pièce 201, Saint-Boniface (MB) R2H 4B3.**
**Téléphone: 233-4359.**




• CONCEPTION GRAPHIQUE
• TYPOGRAPHIE
• MISE EN PAGE
• IMPRIMERIE
*TÉLÉPHONE (204) 989-5252*
*TÉLÉCOPIEUR (204) 233-1038*
SERVICE ET QUALITÉ

## MÉTIERS

**St-Anthony's Books & Church Supplies**
283, avenue Taché
St-Boniface (Manitoba)
R2H 2A1
**233-4480**
*Cadeaux pour toutes les occasions religieuses*

**ENTREPRISES NOËL**



*Secrétariat, traitement de texte, imprimante au laser, traduction, photocopies.*
**Du nouveau!!! Service de FAX: 422-8378**
**Service rapide et de qualité. Contactez**
Claire au: 422-5750
422-8574 (rés.)
Guy au 231-0435

**PELLAND CATERING**
Traiteurs: mariages, dîners, réceptions et banquets
161, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
**TÉLÉPHONE: 237-3319**

**SERVICE COMPLET DE DÉMÉNAGEMENT**




**256-5869 256-2564**
Personnel tout à fait expérimenté

## AVOCATS-NOTAIRES

TAYLOR • MCCAFFREY
AVOCATS et NOTAIRES
ALAIN L.J. LAURENCELLE
Ligne Directe (204) 988-0304
9ième étage, 400 avenue St. Mary
Winnipeg, Manitoba, Canada R3C 4K5
Téléphone (204) 949-1312
Fax (204) 957-0945
VANCOUVER • WINNIPEG • FORT FRANCES

**François Avanthay**
**LLB.**
**Avocat et Notaire**
**25-185, boulevard Provencher**
**Saint-Boniface (Manitoba)**
**Tél.: 233-5029**

AIKINS, MACAULAY & THORVALDSON
**Marc M. Monnin**
**Richard J.F. Chartier**
**Francis J. St-Hilaire**
Avocats et Notaires
30e étage — Téléphone:
360, rue Main — 957-0050
Winnipeg (Man.) — Télécopieur:
R3C 4G1 — 957-0840
***À la Caisse populaire de Sainte-Anne chaque jeudi de 14 h à 16 h 30.***

*Léo V. Teillet, B.A., LL.B.*
**Avocat et Notaire**
185, boulevard Provencher, pièce 201
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4
Téléphone: (204) 958-6850
Télécopieur: (204) 233-5770

## OPTOMÉTRISTES

**Dr Keith Mondésir**
**&**
**Dr Nathalie Cassis**
Optométriste
• Examen de la vue
• Lunettes ajustées
• Verres de contact
201-1555, chemin St-Mary's
Saint-Vital
*Pour un rendez-vous composez le 255-2459*

**Dr Denis R. Champagne**
***Optométriste***
*Sur rendez-vous seulement*
**212, avenue Regent ouest**
**224-2254**
**2090, avenue Corydon**
**889-7408**

**Dr R. J. Lecker**
**Dr M. N. Lecker**
*Optométristes*
*Examen de vue*
**2e étage, édifice 264, av. Portage**
**Téléphone: 943-6628**

***DR. ROSS F. MOORE & ASSOCIATES***
**OPTOMÉTRISTES**
sont fiers d'annoncer
**DR. GILLES G. LORTEAU**
**comme nouvel associé**
**SERVICES PROFESSIONNELS:**
examens de la vue et de la santé oculaire, traitement orthoptique, lunettes, verres de contact.
**942-0059**
pour rendez-vous
**409-428, avenue Portage**
Édifice Power relié à la passerelle du magasin La Baie

**Avis aux annonceurs**
***Cette espace est à votre disposition.***
**LA LIBERTÉ**
**237-4823**





• TRADITIONNEL
• RELIGIEUX
• HISTORIQUE ET
• CONTEMPORAIN
L'ART COMMÉMORATIF PERSONNALISÉ
405, av. Bertrand
233-7864
*«Au service des franco-manitobains depuis 1910...»*

***Service de conseiller***
Centre de counselling et de croissance
Service confidentiel
**Nos thérapeutes:**
Gilles Beaudry, Inge Kirchhoff, Lyne St-Pierre et Edmond Timmerman
*- Thérapie individuelle, couple et familles*
*- sessions de groupe*
**261, rue DesMeurons**
**237-8295**
*Nous pouvons oeuvrer à l'intérieur de plans d'assistance aux employés. (PAE)*

## COMPTABLES AGRÉÉS

Couture Forest Cadieux
*Associés* — André G. Couture, c.a.; Raymond A. Cadieux, c.a.; Gérard H. Rodrigue, c.a.
*Expert-conseil* — Gabriel J. Forest, f.c.a.
*Adjoint principal* — Donald H. Smith, c.a.

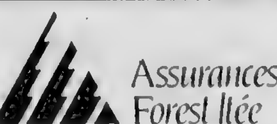
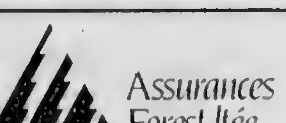
Coopers & Lybrand
**comptables agréés consultants en affaires**
*Offrant une gamme complète de services professionnels aux particuliers et aux entreprises*
C&L
**2300, édifice Richardson**
**1, place Lombard**
**Winnipeg (Manitoba)**
**R3B 0X6**
**Téléphone : (204) 956-0550**
**Télécopieur : (204) 944-1020**
**Le savoir-faire en affaires**

**UNE VISION SUR LE MONDE...**
**BDO GUENETTE CHAPUT** travaille avec vous depuis 1960 afin que vous puissiez réaliser votre plein potentiel au sein de votre entreprise et de votre communauté. Notre vision sur le monde garantit une qualité dans nos services permettant de mieux préparer, avec vous, l'avenir avec confiance.

• comptabilité, vérification;
• fiscalité, TPS, impôts;
• informatique;
• évaluation d'entreprises;
• finance, rentabilité;
• insolvabilité;
• plans d'affaires;
• analyse du rendement;
• marketing;
• services à la clientèle;
• planification stratégique;
• étude de faisabilité;

**BDO DUNWOODY WARD MALLETTE**
COMPTABLES AGRÉÉS & CONSEILLERS EN GESTION
**BDO Dunwoody Ward Mallette;**
• est la 7e firme d'importance au Canada;
• possède plus de 120 bureaux à travers le Canada;
• est présente dans plus de 62 pays dans le monde entier.
WINNIPEG: (204) 233-8593 FAX: (204) 237-0134
BRANDON (204) 727-0431 — KENORA (807) 468-5531 — FORT FRANCIS (807) 274-9848 — DRYDEN (807) 223-5321 — THUNDER BAY (807) 623-4444

## ASSUREURS


*«Rassurez-vous chez nous»*
**Votre courtier:**
Claude Forest
**160, rue Marion 237-8434**

Agence d'assurance Aurèle Desaulniers (1987)
390-B, boulevard Provencher
Téléphone: 233-4051
Pour tout service d'assurance
Feu • Vie • Maladie
Assurance voyage - Ferme-RRSP
**Joel Desaulniers**
**René Desaulniers**
AUTOPAC

**SERVICE COMPLET D'ASSURANCES BALCAEN-VERMETTE INC.**
1063, Autumnwood
AUTOPAC - Tél.: 257-4134
Adressez-vous à Maurice ou Émile

## FINANCES

196, rue Goulet
**989-7300**
Ernest Gautron
*gérant*
*• déclaration de revenu informatisée*
*• tenue de livre*
TAX TEAM 2020
100 % CANADIEN

***Une bonne soirée porte un nom***
**MUSIK plus**
Services professionnels de musique enregistrée
KARAOKE animé pour votre party, club ou soirée sociale
Jeux de lumières
Nous répondons à tous vos goûts
**Réjean La Roche**
**237-9716**

## MÉTIERS

***La Tour Eiffel***
Pâtisserie, traiteur
service en dehors de la ville pour banquets.
Ouvert du lundi au samedi.
Banquets, noces, réceptions.
Gâteaux de noces.
1193, Chemin Pembina Winnipeg (Manitoba)
***474-2070***

***Ménard service d'aliments***
Variété d'aliments froids
**Nos spécialités:**
*Funérailles, «sociales», «showers»*
Pierrette Ménard 878-2472

# Le Journal des jeunes

Volume 4, nº 2, 55¢
Saint-Boniface (MB)
du 25 sept. au 8 oct. 1992


# Le gardien du monde

***Depuis quelques années, l'Organisation des Nations unies (ONU) intervient de plus en plus fréquemment et activement dans les guerres qui éclatent un peu partout sur la planète.***

***Entre 1947 et 1988, l'ONU a mis sur pied 13 opérations de paix. Depuis 1988, en l'espace de quatre ans seulement, elle en a organisé 11. On compte aujourd'hui plus de 45 000 Casques bleus dans le monde, alors qu'ils n'étaient que 11 500 en février dernier.***

## Éditorial

### Racisme

***Quand on apprend qu'en Allemagne, un des pays les plus démocratiques du monde, une personne sur quatre souhaitent qu'on mette les étrangers dehors, la première question qui vient en tête est: pourquoi?***

***L'explication tient en un chiffre: 200 000 émigrés d'Europe de l'Est, notamment Roumains, ont trouvé refuge en Allemagne, alors que la plupart des autres pays européens gardent leurs portes égoïstement fermées.***

***Cela excuse-t-il l'attitude raciste de nombreux Allemands? Certainement pas. Tout comme rien ne justifie qu'un si grand nombre de Canadiens trouvent qu'il y a trop d'immigrants au Canada (voir brève à l'intérieur), alors que nous ne sommes que 27 millions dans le deuxième plus grand pays du monde!!***

***Bien sûr, on peut évoquer le chômage ou le choc des cultures. Mais il a certains sujets à propos desquels les explications ne doivent jamais devenir des excuses.***

*Laurent GIMENEZ*

## Pourquoi l'ONU agit maintenant?

Le regain d'activité de l'ONU est une conséquence directe de la fin de la Guerre froide qui, jusqu'au milieu des années 80, opposait les États-Unis et l'Union soviétique.

À cette époque, les deux grandes puissances se partageaient le monde, et pratiquement aucun conflit ne pouvait avoir lieu sans l'accord de l'une ou l'autre. Dès que l'ONU voulait agir, les États-Unis ou l'Union soviétique imposaient leur véto et bloquaient toute action (voir graphique «Comment ça marche?»).

Aujourd'hui, l'Union soviétique n'existe plus et son sucesseur, la Russie, est bien trop occupée avec ses problèmes intérieurs pour s'occuper des affaires du monde.

## Les Casques bleus sur le terrain

***Les troupes de l'ONU, reconnaissables à leurs casques bleus, sont composées de soldats envoyés par différents pays, y compris le Canada. Depuis 1948, près d'un demi-million de Casques bleus ont participés à des missions de paix un peu partout dans le monde. À l'heure actuelle, ils sont présents dans trois régions «chaudes» de la planète.***

**YOUGOSLAVIE**
15 000 soldats, dont environ 1 200 Canadiens.
**Mission:** *aider et protéger les populations civiles victimes de la guerre, en permettant la circulation des convois d'aide humanitaire (nourriture, médicaments, médecins, etc.).*



**SOMALIE**
4 600 soldats, dont environ 750 Canadiens.
**Mission:** *protéger les convois de nourriture et de médicaments destinés aux victimes de la faim.*

**CAMBODGE**
19 500 soldats, dont environ 200 Canadiens.
**Mission:** *faire respecter le cessez-le-feu signé entre le gouvernement et les groupes d'opposition armés.*



## Le contrôle américain

Pour l'instant, les soldats de l'ONU n'interviennent pas directement dans les guerres et se contentent de protéger les populations. Mais certains pensent qu'il faudrait aller plus loin et autoriser les Casques bleus à se battre pour faire cesser les combats. L'ONU deviendrait alors une sorte de gendarme du monde.

Beaucoup de pays, surtout dans le tiers monde, sont opposés à cette idée. Ils pensent que l'ONU dépend trop du gouvernement américain qui possède un droit de véto et fournit un quart du budget.

## ONU
## Comment ça marche?

### Conseil de sécurité

*C'est l'organe le plus important. Il décide s'il faut adopter des **sanctions économiques** ou envoyer des **Casques bleus** pour rétablir la paix dans un pays. Les **résolutions** qu'il adopte sont obligatoires pour tous les États du monde.*






États-unis
Russie
France
Gr.-Bretagne
Chine

*Le Conseil de sécurité est composé de 15 États membres dont cinq permanents. Les dix autres sont élus pour deux ans par l'Assemblée générale.*

*Chacun des cinq membres permanents possède un **droit de véto** qui lui permet de bloquer n'importe quelle résolution et donc de contrôler le fonctionnement de l'ONU.*

### Secrétaire général

*Élu pour cinq ans, il s'occupe de l'administration de l'ONU et représente l'organisme dans le monde. Le Secrétaire général actuel est l'Égyptien Boutros Boutros Ghali.*

ÉLIT

### Assemblée générale

*Elle regroupe tous les pays du monde, soit plus de 160 membres. L'Assemblée générale vote des **recommandations** qui ne sont pas obligatoires pour les États (contrairement aux résolutions du Conseil de sécurité). Elle élit le Secrétaire général de l'ONU dont le nom est soumis par le Conseil de sécurité.*

## Combien ça coûte?

**En 1991, le budget de l'ONU s'élevait à 2 390 milliards de $ (environ 25 fois plus que le budget du Canada).**

**Revenus:** chaque État membre paye une contribution dont le montant varie en fonction de sa population et de sa richesse. Les plus gros payeurs sont les États-Unis qui fournissent 25 % du budget total (Canada: 3 %).

**Dépenses:** l'envoi massif de Casques bleus au Cambodge, en Yougoslavie et en Somalie, a entraîné une très forte hausse des dépenses militaires de l'ONU. Leur montant s'élève à quatre milliards de $ cette année, soit 40 fois plus qu'il y a deux ans.

**Comment trouver plus d'argent?**
Quelques diplomates et certains pays ont fait des suggestions pour aider l'ONU à financer ses interventions militaires de plus en plus fréquentes. Exemples:

$?

✔ Autoriser les entreprises multinationales à financer les opérations de maintien de la paix de l'ONU.

✔ Imposer une taxe de 1 % sur toutes les ventes d'armes (revenus espérés: deux milliards de $).

✔ Imposer une nouvelle taxe sur les billets d'avion (vols internationaux).


**Le Journal des jeunes**

***Bimensuel publié par les entreprises Le Journal des jeunes.***

**Bureaux:** 383, boulevard Provencher, Saint-Boniface (Manitoba).

**Téléphone:** (204) 237-4823.
**Télécopieur:** (204) 231-1998

**Adresse postale:** Le Journal des jeunes, case postale 47007, 276, rue Marion, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3G9.

**Rédaction:** Laurent Gimenez

**Graphiste/Dessinateur:** Gilbert Painchaud

**Jeux:** Karine Beaudette

**Production graphique:** La Liberté

Courrier de deuxième classe — Enregistrement nº 8399.

# EN BREF

**Somalie**
## Le Canada aide
Avec trois avions et 71 soldats sur place, le Canada participe à l'effort international contre la famine en Somalie. En tout, 100 000 tonnes de nourriture ont déjà été livrées, mais il en faudrait 60 000 tonnes par mois.

**Pérou**
## En prison
Après des années de recherche, la police péruvienne a réussi à capturer Abimael Guzmán, leader de Sentier lumineux, un groupe terroriste qui a fait plus de 25 000 morts en 12 ans.

**Hawaii**
## 8 000 sans-abri
Au moins 8 000 personnes se sont retrouvées sans abris après le passage d'un violent ouragan sur les îles américaines d'Hawaii.

**Allemagne**
## Gitans dehors
Le gouvernement allemand a l'intention d'expulser des milliers de réfugiés Roumains, surtout des gitans, pour mettre fin aux actes de violence raciste qui ont éclaté ces derniers mois.

**Allemagne**
## Anti-étrangers
Selon un récent sondage, un Allemand sur quatre est d'accord avec le slogan des partis d'extrême-droite: «Dehors les étrangers!».

**Pakistan**
## Pluies de mort
Les fortes pluies de l'été (mousson) ont fait au moins 2 000 morts dans le nord du Pakistan.

**Ukraine**
## Plus de cancers
Les médecins de la région de Tchernobyl ont remarqué que le nombre de cancers de la thyroïde chez les enfants est 80 fois plus élevé depuis l'accident nucléaire de 1986.

**Égypte**
## Vieux livre
Le plus vieux livre du monde vient d'être exposé pour la première fois en public. Il est âgé d'au moins 1 600 ans.

**Floride**
## Trésor marin
Des plongeurs ont découvert près des côtes de Floride un vieux bateau espagnol rempli de pièces d'or et d'argent. L'épave date probablement de 200 ou 300 ans.

# Bosnie: la guerre des ethnies

La guerre civile qui oppose Serbes, Croates et Musulmans depuis l'indépendance de la Bosnie-Herzégovine en avril 1992 a déjà fait plus de 10 000 morts, plus de 120 000 blessés et 53 200 disparus.

L'objectif des Serbes, qui représentent 30 % de la population, est d'éliminer ou de faire fuir tous les Croates et tous les Musulmans afin de créer une zone «ethniquement pure» habitée uniquement par des Serbes.

Les combats sont très violents car les trois ethnies sont mélangées et habitent souvent dans les mêmes quartiers. Les Musulmans représentent 44 % de la population et les Croates 17 %.

Il y a un an encore, la Bosnie-Herzégovine était l'une des six républiques de la Yougoslavie, une fédération multiethnique regroupant une vingtaine de nationalités différentes.


Des milliers de réfugiés ont déjà quitté la Bosnie.

AUTRICHE · HONGRIE · ITALIE · SLOVÉNIE · ROUMANIE · CROATIE · VOÏVODINE · SERBIE · BOSNIE-HERZÉGOVINE · MONTÉNÉGRO · KOSOVO · BULGARIE · ALBANIE · MACÉDOINE · GRÈCE

Nationalités en Bosnie-Herzégovine
- serbes
- musulmans
- croates

## Quelques dates importantes

***1463** - La Bosnie est conquise par les Ottomans (Turcs) et islamisée.*

***1878** - L'Autriche-Hongrie prend le contrôle de la Bosnie-Herzégovine.*

***1918** - La Slovénie, la Croatie, la Bosnie-Herzégovine et la*


*Serbie s'unissent pour former la Yougoslavie.*

***1945** - Les communistes prennent le pouvoir en Yougoslavie.*

***1990-92** - La chute des communistes entraîne l'indépendance de la Slovénie, de la Croatie et de la Bosnie-Herzégovine. Début de la guerre civile.*

# L'Afrique en danger de mort

Plus de 40 millions d'Africains sont menacés par la famine à cause d'une sécheresse exceptionnelle qui frappe tout l'est et le sud de l'Afrique.

Dans la plupart des pays atteints, 50 à 90 % des plantations de maïs ont été détruites. Des pays généralement fertiles, comme l'Afrique du Sud et le Zimbabwe, ont dû acheter du blé à l'extérieur pour la première fois.

Malgré l'aide internationale, certains experts craignent que les victimes de la faim soient encore plus nombreuses que lors des grandes famines de 1984 et 1985 qui avaient fait un million de morts en Éthiopie et au Soudan.

Pays atteints par la sécheresse
1. Soudan; 2. Éthiopie; 3. Ouganda; 4. Kenya; 5. Somalie 6. Tanzanie; 7. Angola 8. Zambie; 9. Malawi; 10. Mozambique; 11. Zimbabwe; 12. Botswana; 13. Namibie; 14. Afrique du Sud.

### Au moins deux coupables

***Les causes de la sécheresse sont difficiles à déterminer, mais les experts en signalent surtout deux:***

**1)** Le courant marin d'eau chaude **El Niño**, qui prend naissance à l'ouest de l'Amérique du Sud et réchauffe anormalement l'atmosphère.

**2) L'effet de serre**, autrement dit le réchauffement de la planète provoqué par la fumée des usines et des voitures dans les pays riches.

### ✱ Info quiz

***1) Pourquoi le courant marin El Niño (l'Enfant Jésus en espagnol) porte-t-il ce nom?***

*Réponse en page 4.*

# Des pierres qui parlent

Des archéologues français ont découvert près de Jérusalem, en Israël, les ruines d'une vaste cité antique construite il y a 5 000 ans.

L'ancienne cité de Yarmut est encore entourée d'un mur de pierre long de deux kilomètres et haut de sept mètres. Elle a été construite vers 3 300 ans avant Jésus-Christ, c'est-à-dire plusieurs centaines d'années avant la construction de la première ville européenne, et 1 500 ans avant l'arrivée des Hébreux (les Juifs) en Palestine.

Cette découverte montre que des civilisations très développées existaient dans la région depuis plus longtemps qu'on pensait.




# Les Français prennent le train de l'Europe

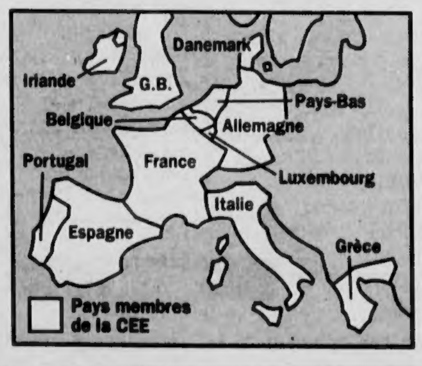
***Une majorité de Français (51 %) ont voté en faveur du traité d'union européenne de Maastricht lors d'un référendum qui s'est déroulé le 20 septembre.***

***Pour entrer en vigueur, ce traité doit être approuvé par les douze pays membres de la Communauté économique européenne (CEE).***

***La France est le cinquième pays à adopter le traité. Pour l'instant, seul le Danemark a voté contre.***

***Le premier objectif de la CEE, créée en 1957, était de mettre en place un marché commun pour favoriser le développement économique.***

***Le traité de Maastricht propose d'aller encore plus loin en mettant en place une union politique et militaire en plus de l'union économique.***




### Le traité de Maastricht prévoit:

**✔ Une monnaie unique.**
Dès 1999, les Français ne payeront plus leur baguette de pain en francs mais en écus (European Currency Unit).

**✔ Une politique étrangère et une politique de défense communes.**

**✔ Le droit de vote pour les étrangers.**
Tout Européen qui vit dans un autre pays de la CEE que son pays de naissance aura le droit de voter aux élections municipales.

# EN BREF

**Canada**
## Chers atomes
La compagnie d'énergie atomique du Canada a convaincu la Corée du Sud de lui acheter deux réacteurs nucléaires de type Candu (un système canadien). Prix de vente: un milliard de dollars.

**Canada**
## Trop d'étrangers
Selon un récent sondage, presque la moitié des Canadiens pensent que l'on accepte trop d'immigrants au Canada. Le Québec est la province où les étrangers semblent le mieux acceptés.

**Canada**
## Plus de Bébés
Il y a de plus en plus de bébés au Canada. Le nombre de naissances est passé de 14,4 pour 100 000 habitants en 1988 à 15,2 en 1991. Les experts prédisent cependant une baisse après l'an 2000.

**Canada**
## Multilangues
À cause de l'immigration, de plus en plus de Canadiens ont une autre langue que le français ou l'anglais comme langue maternelle. Leur part de la population est passée de 11,3 % en 1986 à 13 % en 1991. L'année dernière, 60,5 % des Canadiens étaient de langue maternelle anglaise (contre 60,6 % en 1986), et 23,8 % de langue maternelle française (contre 24,3 % en 1986).

**Colom.-Britannique**
## Justice sexiste
Selon une récente enquête, le système de justice en Colombie-Britannique est injuste envers les femmes. Exemples: certains cabinets d'avocats enbauchent de préférence des hommes, et certains juges traitent avec légèreté les affaires de viol ou de harcèlement sexuel.

**Saskatchewan**
## En avance
Une tribu autochtone de Moose Jaw a élu pour la première fois le 15 septembre son propre gouvernement. L'entente constitutionnelle qui doit être soumise par référendum aux Canadien.ne.s le 26 octobre prochain prévoit le droit à l'autonomie pour les autochtones.

**Canada**
## Pièce précieuse
La quasi-totalité des 78 millions de pièces de monnaie spéciales produites pour le 125e anniversaire du Canada ont disparu de la circulation. Les gens les gardent chez eux en souvenir.

# Les orphelins se revoltent

Un groupe d'environ 2 000 orphelins a porté plainte contre sept communautés religieuses québécoises qui, affirment-ils, leur ont fait subir des mauvais traitements entre 1939 et 1961.

À cette époque, les enfants naturels (nés hors mariage) étaient automatiquement placés dans des couvents ou des orphelinats religieux. Beaucoup manquaient de soins et d'affection car une seule religieuse devait s'occuper de 50 à 100 enfants.

Un grand nombre d'orphelins normaux ont aussi été déclarés «handicapés mentaux» car cela permettait aux religieuses de toucher plus d'argent des gouvernements pour s'occuper de leurs pensionnaires.

On estime qu'environ 5 000 jeunes ont subi ce sort. Les quelque 2 000 qui vivent encore réclament aujourd'hui aux soeurs 1,4 milliard de dollars de compensation.


Le premier ministre Duplessis avec un groupe de religieuses.

Ils se sont baptisés eux-mêmes «les enfants de Duplessis», à cause du premier ministre québécois de l'époque, Maurice Duplessis, qui a gouverné le Québec jusqu'en 1959.

### ✷ Info quiz
***2) Quel premier ministre canadien est resté le plus longtemps au pouvoir?***
*Réponse en page 4.*

### Pourquoi leur a-t-on fait cela?
**1.** À l'époque, la société québécoise et l'Église catholique rejetaient les enfants naturels et voulaient à tout prix les cacher.

**2.** Les orphelins étaient confiés aux religieuses parce qu'il n'existait pas de système de santé et d'éducation public au Québec.

Le gouvernement se déchargeait de ses responsabilités sur les religieux, qui étaient souvent dépassés par la situation.

### Les trois vedettes des jeunes

| | 1er | 2ième | 3ième |
|---|---|---|---|
| Émission télé | Bev. Hills 90210 | Chambres en ville | Cheers |
| Musicien | Guns N' Roses | Metallica | Bryan Adams |
| Vedette de cinéma | Julia Roberts | Schwarzenegger | Kevin Costner |
| Équipe de sport | Canadiens | Blue Jays | Bulls |
| Athlète | Michael Jordan | Wayne Gretzky | Magic Johnson |
| Écrivain | Stephen King | V. C. Andrews | Danielle Steele |
| Présentateur.trice télé | Dan Rather | Connie Chung | Tom Brokaw |
| Leader politique | George Bush | M. Gorbachev | N. Mandela |

### Valeurs principales

| | % de jeunes 1984 | % de jeunes 1992 | % d'adultes 1985 | % d'adultes 1992 |
|---|---|---|---|---|
| Propreté | 79 | 72 | 75 | 69 |
| Honnêteté | 85 | 70 | 96 | 89 |
| Pardon | 66 | 59 | 75 | 55 |
| Intelligence | 63 | 56 | 61 | 58 |
| Politesse | 64 | 53 | 70 | 62 |
| Travail | 69 | 49 | 67 | 58 |
| Créativité | — | 45 | — | 38 |
| Imagination | 42 | — | 41 | 41 |
| Générosité | — | 40 | — | 52 |

# George Bush, l'idole des jeunes?

***La plupart des célébrités et des émissions de télévision préférées des jeunes Canadiens sont Américaines. C'est ce que révèle un sondage effectué l'an passé dans tout le pays auprès de 4 000 adolescents de 15 à 19 ans.***

***Selon les auteurs du sondage, cette passion pour la culture américaine est largement due à la télévision, puisque «les trois-quarts des émissions de télé regardées par les Canadiens sont américaines.»***

***Seule exception: les jeunes du Québec, qui ont cité des noms québécois dans toutes les catégories.***

***Un autre sondage révèle que la plupart des valeurs humaines sont en baisse chez les jeunes, ainsi, d'ailleurs, que chez les adultes.***

***Exemple: le travail est considéré comme une valeur importante par seulement 49 % des jeunes, contre 69 % en 1984. Et la générosité arrive en dernière position, loin derrière la propreté (1ère place).***

# Le chevreuil, pire ennemi de l'avion

***Les responsables de l'aéroport de Toronto se creusent la tête depuis des mois pour trouver le moyen de se débarrasser d'un troupeau de 25 à 30 chevreuils à queue blanche qui gênent la circulation des avions.***



***Il y a quelques semaines, un chevreuil a été entraîné et déchiqueté par un moteur d'avion, ce qui a obligé le pilote à effectuer un atterrissage d'urgence. Quelques jours plus tard, plusieurs avions ont été retardé sde 15 minutes à cause d'un chevreuil qui se promenait sur une des pistes.***

***Une des solutions envisagées pour régler le problème consisterait à abattre purement et simplement les animaux. Mais les groupes environnementalistes s'y opposent.***

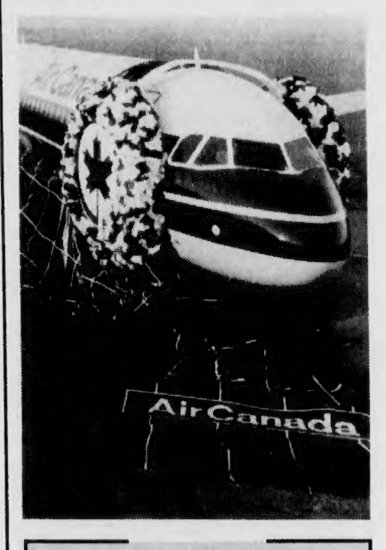
***Autre solution possible: supprimer autour de l'aéroport toute la végétation qui attire les chevreuils. L'écorce de bouleau blanc, en particulier, est une véritable friandise pour eux, et ils ne reculent devant aucune barrière pour l'atteindre.***

# Du mariage dans l'air

Les deux plus grosses compagnies aériennes du Canada ont décidé de se regrouper afin d'être plus efficaces économiquement et de mieux résister à la concurrence américaine.

Depuis le 9 septembre, Air Canada et Canadian forment une seule compagnie, même si les deux noms subsistent encore pour l'instant.

Cette fusion permettra aux deux compagnies de faire des économies, notamment en éliminant les routes aériennes doubles, en réduisant le nombre d'avions (50 de moins sur 200) et en renvoyant au moins 6 000 employé.e.s (sur un total de 35 000).




### En chute libre
En 1991, Air Canada et Canadian ont perdu énormément d'argent: 380 millions de dollars, ce qui représente plus de la moitié du budget annuel de l'Île-du-Prince-Édouard.

Parmi les causes de ces pertes: la concurrence féroce des compagnies américaines, et les taxes sur le carburant imposées par les gouvernements (9 cents le litre en moyenne).

### ✷ Info quiz
***3) Combien le gouvernement canadien gagne-t-il sur chaque heure de vol d'un Boeing 747?***
*Réponse en page 4.*

# Dans les montagnes de sable

**1. Quel est le maximum de pluie annuelle dans les régions désertiques?**
- ❑ A. 10 cm
- ❑ B. 25 cm
- ❑ C. 40 cm

**2. Vrai ou faux?** Le Sahara est plus grand que tous les autres déserts du monde réunis.

**3. Lesquelles des régions mentionnées ci-dessous sont semi-désertiques?**
- ❑ A. savane
- ❑ B. brousse
- ❑ C. toundra
- ❑ D. steppes
- ❑ E. forêt boréale

**4. Vrai ou faux?** Il n'y a pas de régions désertiques au Canada.

**5. L'endroit le plus sec du monde (il y tombe en moyenne 0,76 mm de pluie par année) est:**
- ❑ A. le désert du Sahara en Afrique
- ❑ B. le désert de Gobi en Mongolie
- ❑ C. le désert Atacama au Chili

**De quel album de Tintin est tiré ce dessin?**

**6. Vrai ou faux?** L'Antarctique est un désert froid.

**7. Qu'est-ce qu'un *oued*?**
- ❑ A. dune en forme de croissant
- ❑ B. cours d'eau qui, dans les régions désertiques, n'est actif qu'après un gros orage
- ❑ C. sinuosité le long d'une rivière
- ❑ D. sous-sol gelé en permanence

**8. Qu'est-ce qui cause la formation des dunes de sable?**
- ❑ A. les courants souterrains
- ❑ B. le vent
- ❑ C. la circulation des chameaux

**9. Combien de temps un chameau peut-il survivre sans consommer d'eau?**
- ❑ A. quelques jours
- ❑ B. plusieurs mois
- ❑ C. environ un an

**10. Quel animal de la famille des chameaux vous crachera au visage si vous le dérangez?**
- ❑ A. lama
- ❑ B. dromadaire
- ❑ C. vigogne

**11. Vrai ou faux?** Le dromadaire a deux bosses.

**12. Parmi les mots suivants, lequel n'a rien à voir avec le chameau?**
- ❑ A. chamelier
- ❑ B. chamelon
- ❑ C. chamois

**13. Qu'est-ce qu'une tempête de sable?**
- ❑ A. C'est un vent violent qui soulève le sable en tourbillons.
- ❑ B. Au lieu de la pluie tombe du sable
- ❑ C. Ça n'existe pas, voyons!

**14. La désertification est le processus par lequel une terre devient aride. Quel pourcentage de la planète est devenu désertique entre 1882 et 1952 (70 ans)?**
- ❑ A. 5 %
- ❑ B. 9 %
- ❑ C. 13 %

## Le mystère des mots

Savais-tu que le mot ***velcro*** vient de «velours-crochet» en français? L'inventeur a nommé son produit ainsi puisque le velcro fonctionne avec le principe de minuscules crochets qui s'accrochent à un autre tissu. L'invention date de 1953.

## Qui a écrit:

*«Ce qui embellit le désert, dit le petit prince, c'est qu'il cache un puits quelque part.»*

## Réponses

**Déserts:** 1-B; 2-vrai; 3-B et C; 4-vrai; 5-C; 6- vrai; 7-B (A-un erg, C-un méandre et D-le permafrost); 8-B; 9-B; 10-A; 11-faux; 12-C; 13-A; 14-C. **Tintin:** Le crabe aux pinces d'or.

**Qui a écrit ceci:** Antoine de Saint-Exupéry dans «Le Petit Prince»

**Trouve-tout:** L'inspecteur trouve des petits clous plats dans les entrées de chaque maison (comme ceux que Guy avait commandés). De cette façon, les automobilistes ne peuvent pas faire autrement que rouler sur les clous, ce qui cause des crevaisons et permet à Guy de vendre des pneus.

**Mots en parenté:** 1-encerclement, circonférence, cirque; 2-amour, aimable, amitié, ami, amadouer; 3-hausse, hautain; 4-ravitailler, victuailles, aviver; 5-royal, royalement, royaume, royauté, roitelet; 6-belle, beau, beaux-arts, belle-mère, beau-père, embellir, ; 7-parole, parloir, parlement, parlementaire, parlant, parlotte.

## ✷ Info quiz

**Réponses:**

***1) Parce qu'il apparaît toujours au moment de Noël.***

***2) William Lyon Mackenzie King: 22 ans (1921-30; 1935-48.)***

***3) 440 $ (sauf les vols internationaux qui ne sont pas taxés).***

## Mots en parenté

*Même les mots ont des familles. Autrement dit, certains mots ont la même racine et font partie de la même famille. En voici quelques exemples. Tente d'ajouter des mots à chaque liste, et commence des nouvelles familles.*

**1. cercle**
encercler
cerceau
circulaire

**2. aimer**
amabilité
amoureux
amateur

**3. haut**
hauteur
rehausser
altesse

**4. vie**
vivre
raviver
vivant

**5. roi**

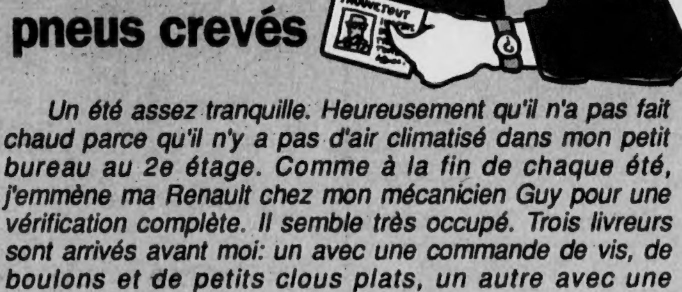
**6. beauté**

**7. parler**

## *Recyclez ce journal*

## *Les enquêtes de Trouvetout*

## Le mystère des pneus crevés




*Un été assez tranquille. Heureusement qu'il n'a pas fait chaud parce qu'il n'y a pas d'air climatisé dans mon petit bureau au 2e étage. Comme à la fin de chaque été, j'emmène ma Renault chez mon mécanicien Guy pour une vérification complète. Il semble très occupé. Trois livreurs sont arrivés avant moi: un avec une commande de vis, de boulons et de petits clous plats, un autre avec une transmission et un dernier avec des pneus. Et environ 20 automobiles attendent des réparations.*

*Je demande à Guy: «Veux-tu que je revienne une autre fois?» Il explique que non, parce que les réparations seront vite faites, étant pour la plupart de simples crevaisons. Lorsque je rentre ma voiture dans le garage, je remarque que moi aussi, j'ai une crevaison! J'en fait la remarque à Guy. Il ne semble pas surpris. Tout à coup, un de mes voisins arrive lui aussi avec une crevaison. Je le prends à part, et il m'explique que c'est la 2e fois en une semaine, et que c'est arrivé à deux de ses amis du voisinage.*

*Je décide d'aller faire une promenade dans les alentours. À chaque maison résidentielle, j'observe bien les entrées aux garages. En effet, je trouve la preuve dont j'avais besoin pour confirmer mes doutes que Guy est responsable des nombreuses crevaisons.*

***Qu'est ce que j'ai trouvé?***